RAPPORT ANNUEL
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

2012

Organisation des États Américains

TABLE DES MATIÈRES

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS 1

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1

1.2. RÉUNION DE CONSULTATION DES MINISTRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES 6

1.3 CONSEIL PERMANENT 6

1.4 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ 10

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL 13

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 13

2.1.1 Secrétariat aux Sommets des Amériques 13
2.1.2 Département du conseil juridique 14
2.1.3 Bureau du protocole 16

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT 18

2.2.1 Département de gestion des conférences et réunions 20
2.2.2 Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège 21
2.2.3 La Bibliothèque Colomb 24

2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES 26

2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO) 27
2.3.2 Département pour l'efficacité dans la gestion publique (DGPE) 28
2.3.3 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME) 29

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI) 31

2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC) 31
2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme (DDECT) 33
2.4.3 Département du développement durable (DDS) 34
2.4.4 Département du développement social et de l'emploi (DDSE) 35

2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE 37

2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM) 37
2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) 38
2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE) 39
2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP) 41

2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF) 42

2.6.1 Département des ressources humaines (DRH) 43
2.6.2 Département des services de gestion financière et administrative (DFAMS) 44
2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS) 46
2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation (DPE) 46
2.6.5 Département des services d'achat (DP) 47
2.6.6 Département des services généraux (DSG) 48

2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES 49

2.7.1 Département du droit international (DDI) 50
2.7.2 Département de la coopération juridique (DCJ) 52

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES 53
2.8.1 Département de la presse et de la communication (DPC) 53
2.8.2 Département des questions internationales (DAI) 55
2.8.3 Musée d'art des Amériques (AMA) 57
3. ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS 59
3.1 COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME 59
3.2 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME 61
3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF 66
3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE 67
3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES 68
3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 70
3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL 72
3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS 73
4. ENTITÉS ET ORGANISMES SPÉCIALISÉS 75
4.1 ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE DÉFENSE 75
4.2 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE 76
4.3 COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN 79
4.4 FONDATION PANAMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT 80
4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ 82
4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE 83
5. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE 86
5.1 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE 86
5.2 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE 89
ANNEXES 91
ANNEXE A : ORGANIGRAMME 91
ANNEXE B : ÉTAT FINANCIER DE L'OEA 92

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEILS

1.1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Organisation des États Américains et est composée des délégations de tous les États membres qui ont le droit de s'y faire représenter et d'émettre leurs voix. La définition des mécanismes, politiques, initiatives et mandats de l'Organisation proviennent de l'Assemblée générale. Ses attributions sont définies au Chapitre IX de la Charte qui souligne, dans son article 57, que l'Assemblée se réunit chaque année à l'époque que fixe le Règlement et dans un lieu choisi selon un système de roulement. Dans des circonstances exceptionnelles, et statuant à la majorité des deux tiers des États membres, le Conseil permanent convoquera une session extraordinaire de l'Assemblée générale. Tous les États membres ont le droit de se faire représenter au sein de cet organe et chacun d'eux a le droit d'émettre un vote.

- **Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue du 3 au 5 juin 2012 à Cochabamba (Bolivie). L'Assemblée générale a adopté deux déclarations et soixante-cinq résolutions. Les résultats de l'Assemblée générale sont publiés dans le document intitulé Actes et documents (OEA/Ser.P/XLII-O.2) qui comprend deux volumes : le Volume I contient les textes certifiés des déclarations et des résolutions adoptées et le Volume II les procès-verbaux intégraux des séances plénières, les comptes rendus des réunions de la Commission générale ainsi que d'autres documents se rapportant à cette Session.

L'Assemblée a adopté d'importantes décisions portant sur des questions telles que la sécurité alimentaire en toute souveraineté, le renforcement de la démocratie, la paix, la sécurité continentale et la coopération, les droits de la personne, l'accès à la justice, la liberté d'expression, le développement du droit et le développement social, la prévention et l'élimination de l'exploitation sexuelle, du trafic illite et de la traite des enfants, la protection des droits humains des personnes âgées, la promotion de la sécurité continentale, les catastrophes naturelles, le commerce, le tourisme, les bourses, les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les autochtones. Il convient de souligner l'adoption de la « Charte sociale des Amériques » par laquelle les États membres de l'OEA, réaffirmant leur détermination et leur engagement à combattre de toute urgence les graves problèmes que constituent la pauvreté, l'exclusion sociale et l'inégalité qui touchent, à des degrés divers, les pays du Continent américain, ont approuvé un instrument qui oriente les initiatives et le partenariat pour le développement vers la promotion du développement intégral et le respect des droits économiques, sociaux et culturels. Par ailleurs, l'Assemblée a adopté des résolutions portant sur des thèmes dont sont chargés les organes, organismes et entités de l'Organisation ainsi que des résolutions concernant des questions administratives qui relèvent du Secrétariat général.

Les Déclarations adoptées sont les suivantes :

AG/DEC. 69 (XLII-O/12)	Déclaration de Cochabamba sur la « Sécurité alimentaire en toute souveraineté dans les Amériques »
AG/DEC. 70 (XLI-O/12)	Déclaration sur la question des Îles Malouines

Les résolutions adoptées sont les suivantes :

AG/RES. 2699 (XLII-O/12)	Charte sociale des Amériques : Renouvellement de l'engagement continental en faveur de la lutte contre la pauvreté dans la région
AG/RES. 2700 (XLII-O/12)	Modifications au Statut du Tribunal administratif
AG/RES. 2701 (XLII-O/12)	Liberté de commerce et d'investissement dans le Continent américain
AG/RES. 2702 (XLII-O/12)	Utilisation des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication pour créer une société de l'information intégrative
AG/RES. 2703 (XLII-O/12)	Renforcement des activités du Programme interaméricain de facilitateurs judiciaires
AG/RES. 2704 (XLII-O/12)	Coordination du volontariat dans le Continent américain au titre des interventions en cas de catastrophe naturelle et dans la lutte contre la faim et la pauvreté – Initiative Casques blancs
AG/RES. 2705 (XLII-O/12)	Promotion et renforcement de la démocratie : Suivi de la Charte démocratique interaméricaine
AG/RES. 2706 (XLII-O/12)	Pratique traditionnelle de la mastication de la feuille de coca
AG/RES. 2707 (XLII-O/12)	Prévention et élimination de l'exploitation sexuelle, du trafic illicite et de la traite des enfants et des adolescents
AG/RES. 2708 (XLII-O/12)	Reconnaissance et promotion des droits des personnes d'ascendance africaine dans les Amériques
AG/RES. 2709 (XLII-O/12)	Promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes
AG/RES. 2710 (XLII-O/12)	Renforcement de la Commission interaméricaine des femmes
AG/RES. 2711 (XLII-O/12)	Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme « Convention de Belém do Pará »
AG/RES. 2712 (XLII-O/12)	Réseau pour la sécurité et la santé du consommateur et Système interaméricain d'alerte rapide
AG/RES. 2713 (XLII-O/12)	Approbation d'indicateurs de progrès pour la mesure de la réalisation des droits envisagés dans le Protocole de San Salvador
AG/RES. 2714 (XLII-O/12)	La défense publique officielle, garantie d'accès à la justice pour les personnes en condition de vulnérabilité

AG/RES. 2715 (XLII-O/12)	Hommes et femmes défenseurs des droits de la personne : Appui à la tâche qu'accomplissent les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de la personne dans les Amériques
AG/RES. 2716 (XLII-O/12)	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
AG/RES. 2717 (XLII-O/12)	Les personnes portées disparues et l'assistance à leurs familles
AG/RES. 2718 (XLII-O/12)	Projet d'instruments interaméricains juridiquement contraignants contre le racisme et la discrimination raciale et contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance
AG/RES. 2719 (XLII-O/12)	Suivi du Programme interaméricain d'enregistrement universel de l'état civil et « droit à l'identité »
AG/RES. 2720 (XLII-O/12)	Renforcement des activités du Centre d'études de la justice des Amériques
AG/RES. 2721 (XLII-O/12)	Droits de la personne, orientation sexuelle et identité de genre
AG/RES. 2722 (XLII-O/12)	Observations et recommandations relatives au Rapport annuel du Comité juridique interaméricain
AG/RES. 2723 (XLII-O/12)	Programme interaméricain pour le développement du droit international
AG/RES. 2724 (XLII-O/12)	Projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones
AG/RES. 2725 (XLII-O/12)	Le droit à la vérité
AG/RES. 2726 (XLII-O/12)	Protection des droits humains des personnes âgées
AG/RES. 2727 (XLII-O/12)	Accès à l'information et protection des données personnelles
AG/RES. 2728 (XLII-O/12)	Promotion de la Cour pénale internationale
AG/RES. 2729 (XLII-O/12)	Les droits humains des migrants, y compris les travailleurs migrants et leurs familles
AG/RES. 2730 (XLII-O/12)	Suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption et du Programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption
AG/RES. 2731 (XLII-O/12)	Appui au Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées et à son Secrétariat technique
AG/RES. 2732 (XLII-O/12)	L'éducation en matière de droits de la personne dans l'enseignement classique dans les Amériques
AG/RES. 2733 (XLII-O/12)	Programme d'action de la Décennie des Amériques pour les droits et la dignité des personnes handicapées (2006-2016) et appui à son Secrétariat technique (SEDISCAP)
AG/RES. 2734 (XLII-O/12)	Réunion des ministres de la justice des Amériques
AG/RES. 2735 (XLII-O/12)	Promotion de la sécurité continentale : Une approche multidimensionnelle
AG/RES. 2736 (XLII-O/12)	Accroissement et renforcement de la participation de la société civile et des acteurs sociaux aux activités de l'Organisation des États Américains et au processus des Sommets des Amériques

AG/RES. 2737 (XLII-O/12)	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques
AG/RES. 2738 (XLII-O/12)	Renforcement de la question des migrations au sein de l'OEA : Établissement de la Commission des questions de migration
AG/RES. 2739 (XLII-O/12)	Optimisation de la structure du Conseil interaméricain pour le développement intégré
AG/RES. 2740 (XLII-O/12)	Reconduction du mandat du Groupe de travail de la CEPCIDI pour le renforcement du CIDI et de ses organes
AG/RES. 2741 (XLII-O/12)	Prorogation de la durée de validité du Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009
AG/RES. 2742 (XLII-O/12)	Rapport de la Cinquième Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture organisée dans le cadre du CIDI et de la célébration de l'Année interaméricaine de la culture
AG/RES. 2743 (XLII-O/12)	Rapport du Dix-neuvième Congrès interaméricain du tourisme et tenue du Vingtième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme
AG/RES. 2744 (XLII-O/12)	Septième Réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des ports
AG/RES. 2745 (XLII-O/12)	Programme interaméricain d'éducation aux valeurs et pratiques démocratiques
AG/RES. 2746 (XLII-O/12)	Renforcement du partenariat pour le développement intégré
AG/RES. 2747 (XLII-O/12)	Rapport de la Dix-septième Conférence interaméricaine des ministres du travail et appui au Réseau interaméricain pour l'administration du travail
AG/RES. 2748 (XLII-O/12)	Rapport de la Troisième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et la technologie dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2749 (XLII-O/12)	2013, Année internationale du quinoa
AG/RES. 2750 (XLII-O/12)	Mécanismes existants en matière de prévention des catastrophes, d'intervention et d'aide humanitaire entre les États membres
AG/RES. 2751 (XLII-O/12)	Promotion et incorporation de nouvelles modalités de coopération pour le développement intégré
AG/RES. 2752 (XLII-O/12)	Rapport de la Septième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation organisée dans le cadre du CIDI
AG/RES. 2753 (XLII-O/12)	Promotion de la responsabilité sociale de l'entreprise dans le Continent américain
AG/RES. 2754 (XLII-O/12)	Modification des chapitres VIII et IX des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général : l'Inspecteur général
AG/RES. 2755 (XLII-O/12)	Politique du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains en matière de ressources humaines
AG/RES. 2756 (XLII-O/12)	Recouvrement des coûts indirects
AG/RES. 2757 (XLII-O/12)	La volatilité excessive des cours des produits de base et ses incidences sur la sécurité alimentaire et le développement durable dans les Amériques

AG/RES. 2758 (XLII-O/12)	Protection des demandeurs du statut de réfugié et des réfugiés dans les Amériques
AG/RES. 2759 (XLII-O/12)	Observations et recommandations relatives au rapport annuel de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
AG/RES. 2760 (XLII-O/12)	Le droit de la personne à l'eau potable et à l'assainissement
AG/RES. 2761 (XLII-O/12)	Suivi des recommandations du rapport du Groupe de travail spécial chargé d'examiner le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en vue de renforcer le Système interaméricain des droits de la personne
AG/RES. 2762 (XLII-O/12)	Financement du Programme-budget 2013 de l'Organisation
AG/RES. 2763 (XLII-O/12)	Remerciements au peuple et au Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie
AG/RES. 2764 (XLII-O/12)	Lieu et date de la Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale

- **Quarante-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue le 15 novembre 2012, au siège du Secrétariat général de l'Organisation, afin d'approuver le Programme-budget du Fonds ordinaire de l'Organisation pour 2013 et les contributions au FEMCIDI.

Elle a adopté la résolution suivante :

AG/RES. 1 (XLIII-E/12)	Programme-budget 2013 de l'Organisation et contributions au FEMCIDI.

- **Quarante-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale**

La Quarante-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue le 22 mars 2013, au siège du Secrétariat général de l'Organisation, en exécution des mandats impartis par la résolution AG/RES. 2761 (XLII-O/12). À cette occasion, l'Assemblée générale a examiné les propositions élaborées par le Conseil permanent, après avoir dialogué avec toutes les parties concernées, propositions qui ont pour but de mettre en application les recommandations contenues dans le « Rapport du Groupe de travail spécial chargé d'examiner le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en vue de renforcer le Système interaméricain des droits de la personne ».

1.2. RÉUNION DE CONSULTATION DES MINISTRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES

La Réunion de consultation des ministres des relations extérieures est un organe de l'Organisation des États Américains. Elle se tient pour examiner les problèmes qui revêtent un caractère d'urgence et présentent un intérêt commun pour les États américains et pour servir d'organe de consultation. Ses attributions sont définies au Chapitre X de la Charte de l'OEA.

- **Vingt-septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures**

La Vingt-septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures s'est tenue au siège du Secrétariat général de l'Organisation, le 24 août 2012, pour traiter de la situation entre l'Équateur et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord concernant l'inviolabilité, aux termes du droit international, des locaux diplomatiques de l'Équateur au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

La Réunion a adopté la résolution :

RC.27/RES.1/12 rev.3	Résolution de la Vingt-septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures

1.3 CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'un des organes au moyen desquels l'Organisation atteint ses buts (Art. 53 de la Charte). Il relève directement de l'Assemblée générale et est composé d'un représentant pour chaque État membre, lequel est désigné par le gouvernement respectif avec rang d'ambassadeur. Il exerce les fonctions et les attributions définies au Chapitre XII de la Charte. Le Conseil permanent connaît de toutes les questions que lui confie l'Assemblée générale ou la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Il fait office, à titre provisoire, d'organe de consultation, conformément aux dispositions du Traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR). Il veille aux relations amicales entre les États membres et les aide à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Il remplit également le rôle de Commission préparatoire de l'Assemblée générale, à moins que l'Assemblée n'en décide autrement.

- **Présidences et Vice-présidences**

La Présidence du Conseil permanent est exercée, successivement, par les représentants des États membres, selon l'ordre alphabétique des noms en espagnol de leurs pays respectifs. La Vice-présidence est exercée de manière identique, selon l'ordre alphabétique inverse. La durée des mandats est de trois mois et ceux-ci commencent automatiquement le premier mois de chaque trimestre.

Pendant la période correspondant à l'année 2012, les autorités du Conseil permanent ont été les suivantes :

De janvier à mars :
Président : Ambassadeur Duly Brutus, Représentant permanent d'Haïti
Vice-président: Ambassadeur Allan Culham, Représentant permanent du Canada

D'avril à juin :
Président: Ambassadeur Leonidas Rosa Bautista, Représentant permanent du Honduras
Vice-président: Ambassadeur Diego Pary, Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie [1/]

De juillet à septembre :
Président : Ambassadeur Stephen Vasciannie, Représentant permanent de la Jamaïque
Vice-président : Ambassadeur Diego Pary, Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie

D'octobre à décembre :
Président : Ambassadeur Joel Hernández, Représentant permanent du Mexique
Vice-président : Ambassadeur Néstor Mendez, Représentant permanent du Belize.

- **Exposés**

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint se sont adressés au Conseil permanent à plusieurs occasions pour l'informer de différentes questions inscrites au programme de travail de l'Organisation ainsi que de questions présentant un intérêt pour les États membres. Ainsi, en juin 2012, le Conseil permanent a entamé une évaluation collective de la situation politique qui prévalait dans la République du Paraguay, et c'est dans ce cadre que le Secrétaire général a décidé de réaliser une visite afin de recueillir des informations *in situ* et connaître les antécédents des faits qui ont motivé le jugement politique et la destitution du Président Fernando Lugo. En août 2012, le Conseil permanent, à la demande du Gouvernement de l'Équateur, a examiné les menaces proférées par le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord contre l'État équatorien et ses locaux diplomatiques dans ce pays et a décidé de convoquer la Vingt-septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures. Lors de sa séance du 8 novembre, le Conseil permanent a mené une réflexion sur l'Organisation, ses objectifs, ses résultats et son avenir. Ses conclusions portent sur le rôle fondamental que l'Organisation des États Américains

[1]. L'article 5 du Règlement du Conseil permanent établit que « Si l'État auquel revient la présidence n'a pas de représentant titulaire, le vice-président exerce la présidence. Si l'État auquel revient la vice-présidence n'a pas de représentant titulaire, les représentants titulaires des pays dans l'ordre alphabétique inverse exercent successivement la vice-présidence à titre intérimaire. Dans les deux cas, l'exercice de la présidence ou de la vice-présidence prend fin lorsque le représentant titulaire de l'État à qui revient de droit le poste en question est dûment accrédité auprès du Conseil permanent. »

a exercé et continue d'exercer et que complètent les activités d'autres organismes régionaux et sous-régionaux, sur l'importance de renforcer la capacité installée de l'Organisation afin qu'elle continue de faire ce qu'elle fait bien et sur l'énorme défi que constitue le règlement des questions encore en suspens dans le programme de travail de l'OEA. Parmi les questions qu'il a examinées, le Conseil permanent a examiné l'ordre du jour et les résultats escomptés du Sixième Forum de compétitivité des Amériques qui s'est tenu à Cali (Colombie) en octobre 2012 sur le thème « Promouvoir l'innovation pour la prospérité ». Il a reçu également les rapports relatifs aux missions d'observations des élections menées par le Secrétariat général aux Bahamas, en République dominicaine, au Mexique et au Honduras.

De même, à titre de suivi des mandats que lui a confiés l'Assemblée générale dans la résolution AG/RES. 2761 (XLII-O/12) « Suivi des recommandations du 'Rapport du Groupe de travail spécial chargé d'examiner le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en vue de renforcer le Système interaméricain des droits de la personne' », le Conseil permanent a commencé les travaux dans ce sens en juin 2012, prenant pour base de ces travaux le rapport susmentionné et le dialogue engagé avec toutes les parties concernées, afin de formuler des propositions pour la mise en application des recommandations du Groupe de travail. Pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée, le Conseil permanent a adopté un plan de travail qu'il a mis en œuvre en trois étapes, avec la participation la plus large possible des États membres, de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, du Secrétariat général, de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, du Comité juridique interaméricain et de la société civile, et qui s'est terminée par la présentation de ses propositions à l'Assemblée générale, lors de la Quarante-quatrième Session extraordinaire.

De même, le Conseil permanent et ses organes subsidiaires, avec la collaboration du Conseil interaméricain pour le développement intégré, ont renforcé leurs efforts de révision et d'établissement de priorités parmi les mandats émanés de l'Assemblée générale et des Sommets interaméricains au cours de ces cinq dernières années afin d'identifier les domaines qui présentent le plus grand intérêt pour les États membres et de renforcer ainsi la gestion de l'Organisation et de son Secrétariat. Le processus d'établissement des priorités qui a été engagé comprendra un débat politique entre les États membres en vue de restructurer le programme de travail de l'Organisation et de moderniser la gestion administrative et financière de son Secrétariat général.

- **Visites au Conseil permanent**

Le Conseil, réuni en séances extraordinaires et ordinaires, a reçu M. Raúl Cuero, Président du Parc international de la créativité pour les jeunes inventeurs, Mme Thelma Esperanza Aldana Hernández, Présidente de la Cour suprême de justice du Guatemala, M. Marvin Aguilar García, Vice-président de la Cour suprême de justice du Nicaragua, M. Hernán De León Batista, Magistrat de la Cour suprême de justice du Panama, M. César Gaviria, ex-Président de la Colombie et Chef de la Mission d'observation des élections de l'OEA au Mexique, M. Juan Camilo Restrepo, Ministre de l'agriculture et du développement rural de la Colombie, M. Michael Harvey, Président du Conseil canadien pour les Amériques, l'Ambassadeur Richard

Bernal, l'Ambassadeur Luigi R. Einaudi, l'Ambassadeur Carlos Portales, Mme Patricia Perez, Présidente de l'*International Community of Women Living wiht HIV/AID,* M. Glenn F. Phillip, Ministre de l'autonomisation des jeunes, des sports, des technologies de l'information et des télécommunications et de la poste de Saint-Kitts-et-Nevis, M. Hebert Tassano, Président du Conseil d'administration de l'Institut national de défense de la concurrence et de la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOPI), M. Diego García Sayán, Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, M. Roberto Cuéllar, Directeur de l'Institut interaméricain des droits de l'homme, M. Lázaro Cárdenas Batel, Chef de la Mission d'accompagnement des élections de l'OEA au Nicaragua, le Dr Mirta Roses Periago, Directrice de l'Organisation panaméricaine de la santé, M. José de Jesús Orozco Henríquez, Président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, Mme Carolyn Rodrigues-Birkett, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur du Guyana, M. Luis Fernando Carrera Castro, Ministre des affaires étrangères du Guatemala. Aux séances extraordinaires qui ont porté sur les travaux réalisés en vue de mettre en application les mandats de la résolution AG/RES. 2761 (XLIII-O/12), le Conseil permanent a bénéficié de la participation de représentants de plus de cinquante organisations de la société civile et d'autres acteurs concernés par le renforcement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et du Système interaméricain des droits de la personne.

- **Déclarations et résolutions**

Pendant la période allant de juin 2012 à mai 2013, le Conseil permanent a approuvé neuf résolutions dont les textes complets peuvent être consultés sur le site *web* du Conseil permanent :

CP/RES. 1003 (1861/12)	Changement de date de la Troisième Réunion des autorités responsables des politiques pénitentiaires et carcérales (Approuvée à la séance tenue le 1er août 2012)
CP/RES. 1004 (1861/12)	Changement de date de la Troisième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes (Approuvée à la séance tenue le 1er août 2012)
CP/RES. 1005 (1863/12)	Convocation de la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures pour traiter de la situation entre l'Équateur et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord concernant l'inviolabilité des locaux diplomatiques de l'Équateur dans le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord sous la protection du droit international (Approuvée à la séance tenue le 17 août 2012)
CP/RES. 1006 (1875/12)	Lieu et date de la Quarante-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour examiner et adopter le Programme-budget 2013 (Approuvée à la séance tenue le 17 octobre 2012)
CP/RES. 1007 (1875/12)	Commémoration du cinquantième anniversaire de la première mission d'observation des élections de l'OEA (Approuvée à la séance tenue le 17 octobre 2012)

CP/RES. 1008 (1890/12)	Lieu et date de la Quatrième Réunion du Groupe technique sur la criminalité transnationale organisée (Approuvée à la séance tenue le 19 décembre 2012)
CP/RES. 1009 (1894/12)	Lieu et date de la Quarante-quatrième Session extraordinaire de l'Assemblée générale (Approuvée à la séance tenue le 6 février 2013)
CP/RES. 1010 (1894/12)	Changement de date de la Sixième Réunion du Groupe d'experts de l'OEA chargé de préparer la législation-type dans les domaines couverts par la CIFTA (Approuvée à la séance tenue le 6 février 2013)
CP/RES. 1011 (1896/12)	Convocation de la réunion du Groupe de travail sur la protection des droits humains des personnes âgées à San Salvador (El Salvador) (Approuvée à la séance tenue le 13 février 2013)

Au cours de cette même période, le Conseil et ses organes subsidiaires ont tenu plus de 200 séances à caractère formel et informel. Par ailleurs, la capacité installée de traitement des documents officiels suivants (services de transcription, révision et édition) a été renforcée :

- Actes et documents de la Vingt-septième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale et de la Quarante-troisième Session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- Procès-verbaux des réunions de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale;
- Procès-verbaux des séances du Conseil permanent.

Le Conseil permanent a approuvé 44 procès-verbaux de séances ordinaires et extraordinaires ainsi que de réunions conjointes avec la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré et avec le Conseil interaméricain pour le développement intégré.

1.4 CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un organe de l'Organisation des États Américains qui relève directement de l'Assemblée générale; il jouit de la capacité d'adopter des décisions relatives au partenariat pour le développement intégré. Il a été créé suite à l'entrée en vigueur du Protocole de Managua, le 29 janvier 1996 (Chapitre XIII). Ses organes subsidiaires sont: l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), les commissions spécialisées non permanentes (CENPES) et les commissions interaméricaines.

La réunion ordinaire annuelle du CIDI (Washington, DC, mai 2012) a recommandé à l'Assemblée générale, entre autres, une proposition destinée à renforcer le CIDI et à optimiser sa structure moyennant l'élimination de sa Commission exécutive permanente (CEPCIDI), proposition qui a été adoptée par la résolution AG/RES. 2739 (XLII-O/12). De même, la résolution AG/RES. 2738

(XLII-O/12) a créé la Commission des questions de migration (CAM) dans le cadre du CIDI. À partir de juin 2012, le CIDI a commencé à tenir des séances régulières au siège de l'OEA et a entamé le processus d'adaptation de son Statut et de ses règlements ainsi que de ceux de ses organes subsidiaires, dans le cadre du Groupe de travail du CIDI pour le renforcement du CIDI et de ses organes.

Le CIDI, conjointement avec le Conseil permanent de l'OEA, a informé l'Assemblée générale qui s'est tenue à Cochabamba (Bolivie), de la conclusion des travaux du Groupe de travail mixte sur le projet de Charte sociale des Amériques, laquelle a été adoptée par la résolution AG/RES. 2699 (XLII-O/12) qui a recommandé aux deux organes de conclure les négociations concernant le projet de Plan d'action de la Charte sociale avant la Quarante-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale. À cet effet, un Groupe de travail mixte a été constitué.

En outre, un autre Groupe de travail mixte, chargé d'examiner les mécanismes existants en matière de prévention des catastrophes, d'intervention et d'aide humanitaire entre les États membres, a tenu des réunions et terminé ses travaux en mai 2012.

De même, dans le but de faire des contributions au processus de révision des mandats confiés au Secrétariat général, un Groupe de travail *ad hoc* du CIDI a été constitué. Ce Groupe a révisé aussi bien les mandats émanés de l'Assemblée générale que ceux confiés au CIDI par les processus ministériels et par le Plan stratégique de partenariat pour le développement entre 2007 et 2012, et ses travaux ont abouti à une réduction de 47,8 pour cent des mandats en vigueur et des procédures dans le domaine du développement.

Le CIDI a tenu des réunions sectorielles au niveau ministériel dans le domaine du tourisme et de l'éducation. Au Suriname, s'est déroulée la Septième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation (Paramaribo, mars 2012) qui a délibéré sur le rôle des enseignants face aux défis du Vingt et unième siècle. À la fin de la réunion, les ministres ont adopté la Déclaration de Paramaribo (CIDI/RME/DEC: 1/12) par laquelle ils ont réitéré le rôle *fondamental* des enseignants dans les processus et les résultats éducatifs et reconnu l'importance de leur participation aux initiatives visant à améliorer la qualité de l'éducation. Et ce, dans le but de contribuer à garantir que les résultats seront effectifs et durables et que, dans les initiatives visant à améliorer la qualité de l'éducation dans leurs pays, il sera donné la priorité à une pratique pédagogique pertinente. De même, la Déclaration de Paramaribo charge la Commission interaméricaine de l'éducation (CIE) d'élaborer, avec le soutien du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), un plan de travail qui accordera une attention particulière au renforcement des processus de coopération horizontale et à l'assistance technique dans des lignes d'action qui sont notamment : (1) la promotion et le suivi des politiques relatives à la qualité, à l'équité et à l'inclusion; (2) le renforcement de la formation initiale, du perfectionnement professionnel et de la profession d'enseignant; (3) la prise en charge intégrée de la petite enfance; (4) l'éducation aux valeurs et aux pratiques démocratiques; et (5) l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Par ailleurs, le Vingtième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme s'est tenu en Équateur (Quito, octobre 2012) autour du thème « Le tourisme conscient ». Le Congrès a adopté le Consensus de Quito (CIDI/TUR- XX/doc. 5/12 rev. 1) qui réitère que, pour promouvoir le tourisme durable, il faut lutter contre les graves problèmes que sont la pauvreté, l'exclusion sociale et le manque d'équité, avec des approches qui reconnaissent la nécessité d'une utilisation responsable et éthique des ressources touristiques. Ce Consensus encourage le dialogue, la coopération et la consultation afin de poursuivre, avec les acteurs de l'activité touristique, le processus d'élaboration du concept de tourisme conscient, qui est une approche en cours de développement et qui est susceptible d'exercer une influence fondamentale et positive sur le bien-être des communautés émettrices et réceptrices du tourisme. Par ailleurs, le Congrès a recommandé au CIDI d'approuver le Statut et le Règlement du Fonds continental du tourisme et a exhorté à convoquer rapidement les États membres à soumettre des projets destinés à appuyer les communautés en condition de pauvreté extrême dont l'environnement possède un potentiel touristique.

Il convient notamment de souligner qu'en exécution de la résolution AG/RES. 2648 (XLI-O/11), la Commission interaméricaine des ports (CIP) a renforcé le dialogue politique portuaire par l'intermédiaire de la mise en adéquation de ses procédures et la participation de 200 hautes autorités et hauts fonctionnaires des secteurs public et privé à la Septième Réunion de la CIP (au Pérou), aux réunions de son Comité exécutif (CECIP) et à la Conférence continentale de gestion de l'environnement portuaire (en Uruguay).

Le Conseil d'administration de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) a élu un nouveau bureau et approuvé la programmation dans le domaine de l'éducation, conformément à la structure transitoire du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI).

Tous les domaines dont s'occupe le SEDI, conjointement avec les commissions interaméricaines et les processus ministériels, ont poursuivi la mise en œuvre de leurs programmes, avec les orientations fournies par leurs autorités et le soutien du SEDI.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le chapitre XVI de la Charte établit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, dont le siège est à Washington, DC. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général, de fixer le nombre de fonctionnaires, de les nommer et de réglementer leurs attributions et obligations.

2.1 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général appuie les fonctions de haute direction qui incombent au Secrétaire général en matière de promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Pendant l'année 2012, le Bureau du Secrétaire général a appuyé et complété les activités mises en œuvre par les différents organes, secrétariats, départements et bureaux de l'Organisation. Il a également effectué des travaux de recherche, élaboré des projets de discours pour le Secrétaire général et assuré la liaison avec les missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a organisé les missions du Secrétaire général en dehors du siège, ses visites officielles dans les États membres pour y rencontrer les chefs d'État et sa participation à des conférences ministérielles ainsi qu'à d'autres conférences et manifestations internationales.

Bureau du Chef de cabinet du SecrétaireGénéral

2.1.1 Secrétariat aux Sommets des Amériques

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques (SCA) a, entre autres mandats, celui de préserver la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, d'aider le pays hôte à préparer le Sommet suivant, de faciliter le suivi des mandats émanés des Sommets, de fournir un appui technique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), de coordonner les activités du Groupe de travail mixte des Sommets (GTCC) ainsi que la participation des acteurs concernés au processus des Sommets et de renforcer les liens entre le Sommet et les différents processus ministériels interaméricains.

Le SCA a continué à assurer la fonction de secrétariat technique et de mémoire institutionnelle du processus et a appuyé la Colombie, pays hôte du Sixième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Cartagena de Indias, les 14 et 15 avril 2012. En préparation de ce Sommet, le GRIC a tenu sept réunions ordinaires et une réunion au niveau ministériel. Pendant les réunions ordinaires, le GRIC a réalisé des progrès dans le processus de préparation et de négociation du Sixième Sommet et a reçu des rapports sur les processus ministériels, cherchant ainsi à renforcer les liens entre ces processus et le processus des Sommets. Après le Sixième Sommet, pendant la deuxième réunion au niveau ministériel du GRIC en 2012, dans le cadre des séances de

l'Assemblée générale de l'OEA, l'offre de la République du Panama d'accueillir le Septième Sommet des Amériques en 2015 a été acceptée.

Le GTCC a poursuivi ses efforts de coordination des activités et d'établissement d'un dialogue entre les institutions. Dans le cadre du Sixième Sommet, tenu à Cartagena, a été organisée une réunion des chefs des institutions qui sont membres du GTCC afin de dialoguer sur la mise en œuvre des mandats du Sixième Sommet. Cette réunion a réitéré l'appui des institutions membres du GTCC au processus des Sommets et à la mise en application de leurs mandats respectifs.

En vue de promouvoir une large participation au processus, le SCA a continué à mettre en œuvre son programme de tables rondes et de consultations présentielles et virtuelles aux acteurs sociaux sur les thèmes du Sixième Sommet. Les résultats des consultations ont été présentés au GRIC, ce qui a donné aux acteurs sociaux la possibilité de faire des recommandations portant sur les thèmes du Sommet. L'utilisation de la Communauté virtuelle des Sommets a favorisé une large participation au processus et garanti qu'un nombre plus considérable de citoyens a pris part au dialogue continental.

Pendant le Sixième Sommet, le SCA a coordonné, conjointement avec le pays hôte, les forums des acteurs sociaux dans le cadre desquels plus de 850 représentants se sont réunis à Cartagena pour débattre de la mise en œuvre des mandats des Sommets. Pour la première fois, deux Chefs d'État se sont joints aux ministres des affaires étrangères et ont engagé un dialogue direct avec des représentants de la société civile, des jeunes, des peuples autochtones et des organisations de travailleurs.

Au deuxième semestre 2012, le SCA a lancé le Programme de mise en œuvre du Sixième Sommet, un portail dédié au partage des informations sur la mise en œuvre des mandats du Sixième Sommet. Le SCA a collaboré de façon proactive avec les pays et les partenaires institutionnels du processus des Sommets afin de mettre en commun des informations concernant les initiatives qui ont été annoncées ou qui sont sur le point d'être lancées. Ce portail continuera à être actualisé périodiquement pour montrer les progrès accomplis et les résultats obtenus.

Le Secrétariat aux Sommets a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de communication afin de diffuser des informations sur le processus et de sensibiliser davantage le public à son sujet, en distribuant des informations sur l'impact des mandats qui sont exécutés par les États et le GTCC et en étant plus présent dans les médias sociaux, l'Internet et la presse.

2.1.2 Département du conseil juridique

Le Département du conseil juridique est une dépendance du Bureau du Secrétaire général. Son directeur est le Conseiller juridique du Secrétaire général. Le Département conseille, entre autres, les organes politiques, le Secrétariat général, les organismes spécialisés et d'autres entités :

i. Les organes politiques: l'Assemblée générale (AG), le Conseil permanent (CP), en particulier sa Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), les commissions et missions spéciales de l'OEA.
ii. Le Secrétariat général (SG): Les bureaux et chefs de cabinet du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI), le Secrétariat aux questions politiques (SAP), le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM), le Secrétariat aux questions administratives et financières (SAF), le Secrétariat aux questions juridiques (SAJ), le Secrétariat aux relations extérieures (SER), les missions spéciales et les bureaux et unités hors siège de l'OEA ainsi que le Bureau de l'Inspecteur général.
iii. Les organismes spécialisés et autres entités : la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD), la Commission interaméricaine des femmes (CIM), l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), la Commission du Fonds pour le développement humain (CFDH), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Conseil interaméricain de l'agriculture (JIA), la Commission interaméricaine des ports (CIP), l'Organisation interaméricaine de défense (JID), le Tribunal administratif, la Fondation pour les Amériques et le Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT).
iv. Les commissions et comités permanents et *ad hoc* du Secrétariat général: le Comité des assurances, le Comité de sélection et d'adjudication des marchés, les Commissions d'évaluation des projets, d'éthique, des publications, des ventes, le Conseil des fidéicommissaires du Fonds de prévoyance, la Commission des retraites et pensions et la Commission du Fonds panaméricain Leo Rowe ainsi que les commissions de discipline, de réexamen et de réduction du personnel.

Ces services conseil comprennent:

i. Représentation en justice en cas de litiges, d'arbitrages et d'autres différends.
ii. Élaboration et négociation de contrats et d'accords avec des entités privées et gouvernementales, des ONG, des organismes multilatéraux, des États membres, des Observateurs permanents, portant sur des questions de commerce, d'immobilier, de coopération et d'observation des élections, entre autres.
iii. Application du droit international et du droit des États membres ainsi que des normes du Secrétariat général à des questions de fiscalité, de travail, de migration, de propriété intellectuelle, de faillite, de privilèges et d'immunités, de contrats, de commerce et autres.
iv. Élaboration de normes pour le Secrétariat général et d'autres organes de l'Organisation telles que les instructions, les mémorandums administratifs et autres.
v. Réalisation d'enquêtes internes et participation à celles-ci.
vi. Services consultatifs dans des domaines spécialisés, comme la législation électorale, la propriété intellectuelle, les fidéicommis, le droit fiscal et les pensions.
vii. Participation à des conférences et établissement et maintien de contacts avec des secteurs multilatéraux publics et privés.

- **Activités réalisées en 2012**

Le Département du conseil juridique a donné suite à quelque 2.000 demandes, émis environ 1.400 avis juridiques écrits et 800 avis juridiques oraux. Il a également donné des conseils dans plus de 400 réunions.

2.1.3 Bureau du protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il sert de liaison entre les missions permanentes et le Département d'État pour les questions ayant trait à l'enregistrement, aux visas et aux privilèges et immunités du personnel diplomatique des missions. Il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les activités protocolaires ou socioculturelles et tient à jour l'Annuaire des missions sur l'Intranet.

- **Protocole et cérémonial**

Ce Bureau a organisé des séances protocolaires à l'occasion de la visite des Chefs d'État de la Barbade et du Guyana et apporté son soutien aux séances extraordinaires qui ont été convoquées par le Conseil permanent. Il a organisé des séances protocolaires pour commémorer le Jour des Amériques, l'anniversaire de la naissance de Simon Bolivar et la Découverte de l'Amérique-Rencontre de deux mondes. Il a coordonné la présentation des lettres de créances des représentants permanents du Pérou, du Guatemala, de la Colombie, de la Jamaïque, de l'Uruguay, de Sainte-Lucie et du Paraguay. Il a également coordonné la présentation des lettres de créance de l'Observateur permanent de l'Espagne et les visites de courtoisie de plusieurs Observateurs permanents. Il a organisé des réceptions d'adieux en l'honneur des Ambassadeurs des Bahamas, de Colombie, d'Espagne, du Guatemala, de la Jamaïque, du Paraguay et de Sainte-Lucie. Il a coordonné les cérémonies à l'occasion du changement de Président du Conseil permanent. Il a rédigé et envoyé des lettres de félicitations aux Représentants et aux Observateurs permanents à l'occasion de la fête nationale de leurs pays.

En 2012, avec la coordination du Bureau du Protocole, se sont déroulées huit « Semaines des pays », un programme qui promeut des manifestations culturelles et des activités académiques des pays membres et des pays observateurs. Le Bureau a également organisé 39 cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification de protocoles et d'autres accords entre l'Organisation et ses États membres ou d'autres entités. Il a accordé un appui de nature protocolaire à l'inauguration de plusieurs expositions du Musée d'art des Amériques.

Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue à Cochabamba (Bolivie), le Bureau du protocole a collaboré avec le pays hôte à l'organisation de la cérémonie d'ouverture. En plus de coordonner des cérémonies de signature et d'autres manifestations, il a organisé deux déjeuners institutionnels, deux petits-déjeuners et une réception offerte par le Secrétaire général et le

Secrétaire général adjoint à quelque 600 invités. L'organisation de la réception a impliqué des négociations avec les fournisseurs et la passation de contrats pour leurs services, l'impression et l'envoi des invitations et une coordination avec le Secrétariat aux affaires étrangères de la Bolivie et les organismes de sécurité de ce pays.

- **Administration du Bâtiment principal**

Le Bureau du Protocole gère l'utilisation du Bâtiment principal, ce qui implique l'établissement d'un contrat écrit entre l'Organisation et l'utilisateur, la coordination de l'appui logistique de l'OEA aux manifestations et le suivi des factures présentées à l'utilisateur. Au cours de l'année 2012, ont été organisées 107 manifestations, ce qui a représenté des recettes, au titre de la location du Bâtiment, d'environ EU$324.743,50. Il a également appuyé les activités de l'Organisation des femmes des Amériques (OMA), qui réunit les femmes du corps diplomatique auprès de l'OEA, en particulier pour l'organisation du Festival gastronomique des Amériques et le dîner de gala. En outre, le Bureau a organisé et coordonné des manifestations officielles – cinq petits-déjeuners, deux déjeuners, trois dîners, trois cocktails et trois réceptions – qui se sont déroulées dans le Bâtiment principal et à la résidence du Secrétaire général.

- **Appui aux missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État**

Le Bureau a révisé 4.200 demandes provenant des missions permanentes et de leur personnel avant qu'elles ne soient saisies dans le système '*E-gov*' — établi par le Département d'État. Il s'est occupé notamment de demandes d'accréditation, de changement et de renouvellement de visas, de permis de travail, d'importation et d'achat d'articles en franchise, de cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire. Il s'est également occupé des démarches pour l'obtention des visas des hauts fonctionnaires de l'OEA et a envoyé près de 410 lettres pour appuyer la délivrance de permis de conduire au personnel de l'OEA et au personnel non diplomatique des missions permanentes. Au cours de l'année, il a également demandé, à cinq reprises, les autorisations nécessaires pour que des représentants permanents puissent visiter la Maison blanche.

- **Annuaire des Missions**

Le Bureau a tenu à jour et publié sur le site web de l'OEA l'Annuaire des missions, des chefs d'État, des hauts fonctionnaires des gouvernements, des organes de l'OEA et des entités associées.

- **Notes verbales**

Le Bureau a adressé des notes verbales aux missions et au Département d'État pour les informer de ses démarches et des formalités concernant les accréditations, les véhicules, l'utilisation du Bâtiment principal et les féliciter à l'occasion de leur fête nationale.

2.2 BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Le Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de l'article 115 de la Charte de l'OEA et conformément aux dispositions et aux politiques arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, exerce la fonction de secrétariat du Conseil permanent, prête des services consultatifs au Secrétaire général et met en œuvre les activités que celui-ci lui confie.

- **Responsabilités thématiques et techniques**

Haïti

L'OEA a organisé des réunions régulières du Groupe des amis d'Haïti, dans le cadre de l'engagement pris à l'égard de ce pays. Ce Groupe, qui est composé d'États membres, de pays Observateurs et d'institutions interaméricaines, a poursuivi ses activités destinées à renforcer la présence de l'Organisation dans le pays et cherché de nouveaux domaines de collaboration et de coopération pour les projets. Le Groupe des amis, sous la houlette du Secrétaire général adjoint, a tenu au moins six réunions en 2012, servant au Gouvernement de forum de consultation - par le truchement de sa Mission permanente -, pour l'OEA, les pays et les institutions pour l'analyse des défis que doit relever le peuple haïtien et des opportunités qui s'offrent à lui.

Le Groupe de travail, dont font partie également des directeurs, des administrateurs de projets et des personnels d'appui, continue de jouer un rôle important dans l'utilisation des instruments dont dispose l'OEA pour garantir une mise en œuvre efficace des projets en Haïti.

Par l'intermédiaire de son Bureau hors siège en Haïti, l'OEA continue de renforcer ses activités de liaison avec le Gouvernement, le Parlement et d'autres secteurs de la société. Elle continue également de coopérer avec les institutions du Système interaméricain représentées en Haïti, avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et avec tous les représentants de la communauté internationale.

En 2012, de fréquentes consultations ont été menées entre l'OEA et les entités du Système interaméricain concernées par Haïti. Le Secrétaire général adjoint a tenu des réunions avec des organismes interaméricains (tels que la BID, l'OPS, la FUPAD et l'IICA) pour identifier des synergies dans le portefeuille de projets de chacun de ces organismes, destinés à Haïti. Les réunions interaméricaines de consultation concernant Haïti ont été convoquées à plusieurs reprises tout au long de l'année 2012.

Une mission technique de haut niveau, conduite par le Secrétaire général adjoint, a rencontré le Président, le Premier ministre, des ministres et des membres du Parlement et du Sénat ainsi que des représentants de la société civile, les 4 et 5 octobre à Port-au-Prince, afin d'examiner et d'évaluer les projets mis en œuvre par l'OEA dans ce pays. La mission a réitéré le soutien du Secrétaire général et du Secrétariat général de l'Organisation au bien-être du peuple haïtien.

À cette occasion, le Secrétaire général adjoint s'est adressé au Gouvernement et au peuple haïtiens, lors de l'inauguration du Forum gouvernemental sur la réinsertion sociale des personnes handicapées, organisé par le Gouvernement haïtien, avec la collaboration de l'OEA et le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'OEA et l'USAID se sont associées au Gouvernement haïtien pour renforcer le cadre juridique visant à garantir l'égalité des droits et de traitement des personnes handicapées.

De même, l'OEA a continué d'échanger des impressions au sujet de la deuxième étape du projet d'enregistrement de l'état civil, projet qui a débuté en 2005. Selon des informations, le Gouvernement haïtien prétend faire participer une autre entité à la continuation de ce projet et c'est pour cette raison que le principal bailleur de fonds, le Canada, a stoppé le financement de la deuxième étape (enregistrement de tous les Haïtiens, transfert du projet aux autorités haïtiennes et assistance pour l'adoption de la législation qui est indispensable pour faciliter ce processus).

L'OEA a dispensé son aide au Gouvernement haïtien et à ses autorités électorales pour la réalisation des élections sénatoriales partielles qui avaient été reportées. Cependant, les défis rencontrés pour l'établissement d'un Conseil électoral permanent ont empêché la tenue de ces élections.

En 2012, l'OEA a également accordé son soutien aux Haïtiens de la diaspora pour la réalisation du Congrès mondial de la diaspora haïtienne les 19 et 20 octobre. Avec l'aide de l'OEA, la Fédération de la diaspora haïtienne a réuni des centaines d'Haïtiens qui vivent aux États-Unis, en Amérique latine et en Europe ainsi que des orateurs de haut niveau, membres du Gouvernement d'Haïti, qui ont parlé du rôle de la diaspora.

Étant donné la vulnérabilité géographique du pays et l'impact dévastateur de l'ouragan Sandy, l'OEA a convoqué une réunion de la Commission interaméricaine pour la réduction des catastrophes naturelles le 2 novembre 2012, dans le but de procéder à des échanges d'informations concernant la situation sur le terrain et de coordonner les opérations de secours. L'ouragan a causé des pertes considérables aux cultures ainsi qu'aux intrants et équipements agricoles dans tout le pays, mais principalement sur la côte Est d'Haïti.

L'OEA a proposé d'organiser une conférence à Washington DC, en 2013, à laquelle assisteraient des investisseurs internationaux, afin d'explorer les possibilités économiques et d'investissement en Haïti, et faciliter la présentation de plans de développement des Ministères du tourisme, de l'agriculture et du commerce.

Jeunesse :

Pendant l'année 2012, le Bureau du Secrétaire général adjoint (OSGA), par l'intermédiaire du Groupe de travail interdépartemental sur la jeunesse, a participé à différents programmes en faveur de la jeunesse. D'autre part, l'OSGA a renforcé ses partenariats stratégiques avec des

organisations intergouvernementales et des dirigeants du secteur privé afin d'étendre la portée des activités que l'OEA met en œuvre en faveur des jeunes.

Le Secrétaire général adjoint a participé à la Septième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation, le 2 mars 2012, à Paramaribo (Suriname), dont le thème central était la transformation du rôle des enseignants face aux défis du Vingt et unième siècle. Les débats de cette réunion ont été ciblés sur les enseignants dont ont besoin les étudiants d'aujourd'hui, les écoles en tant que communautés d'apprentissage et le rôle que jouent les gouvernements, par l'intermédiaire des politiques publiques, dans la promotion de la qualité de l'enseignement.

Avec le soutien et la participation de dirigeants de premier plan des gouvernements et du secteur privé, l'OSGA et le Groupe de travail interdépartemental sur la jeunesse ont organisé la *Conférence de l'OEA sur la jeunesse 2012 : la jeunesse en action pour la démocratie et l'entreprenariat,* pendant laquelle de jeunes dirigeants ont examiné des questions les intéressant particulièrement et présenté des suggestions à l'OEA et à ses alliés sur la manière de les aider à réaliser leurs objectifs, en tant que futurs dirigeants des Amériques.

La rencontre a comporté un forum virtuel, une conférence et une exposition. Le Forum virtuel sur la démocratie et l'entreprenariat, qui s'est tenu du 12 novembre au 3 décembre, a été animé, en ligne, par des fonctionnaires et des stagiaires de l'Organisation. Ses résultats ont servi à enrichir la conférence d'un jour et les ateliers qui se sont déroulés le 4 décembre, au siège de l'OEA, à Washington, DC. Ce même jour, à l'exposition, ont été présentés des programmes et des activités de l'OEA en faveur de la jeunesse.

Près de 150 personnes ont participé aux panels de discussion de haut niveau avec de jeunes dirigeants et leurs partisans ainsi qu'aux ateliers pratiques, dans lesquels ont été formulées des recommandations concernant les activités de l'OEA en faveur des jeunes des Amériques. Ces recommandations ont été présentées aux représentants permanents et au Secrétaire général de l'Organisation, lors d'une séance extraordinaire du Conseil permanent, le 5 décembre 2012.

Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général adjoint

2.2.1 Département de gestion des conférences et réunions

Le Département de gestion des conférences et réunions (DGCR), comprend les Sections des conférences, des langues et des documents. Sa tâche principale consiste à fournir à l'Organisation, en utilisant rationnellement les ressources, une large gamme de services indispensables pour que la tenue de ses conférences et réunions soit couronnée de succès.

- **Section des conférences**

En 2012, grâce aux capacités technologiques de la Salle Simon Bolivar et de la Salle multimédia Sir Arthur Lewis, ont été réalisées 44 vidéoconférences, qui représentent des économies en

frais de voyage estimées à EU$208.775 (ce calcul a été fait à partir d'une estimation conservatrice de 4 personnes se déplaçant par réunion).

En matière de conférences et de réunions, la Section a appuyé la coordination logistique de 979 réunions et leur a fourni des services de conférence. Au siège de l'Organisation, elle a organisé 971 réunions des organes politiques et techniques. En dehors du siège, elle a organisé 8 réunions ministérielles et techniques.

- **Section des langues**

Le DGCR a fourni des services d'interprétation simultanée dans les quatre langues officielles de l'Organisation à 512 réunions des organes, organismes et entités de l'OEA, au siège et dans les États membres. Par ailleurs, la Section a reçu et donné suite à 3.335 demandes de traduction de documents, ce qui représente quelque 13,2 millions de mots qui ont été traduits dans les quatre langues officielles de l'Organisation.

La Section des langues du DGCR a également fourni des services de traduction et d'interprétation pendant le Sixième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Cartagena (Colombie) en avril 2012.

- **Section des documents**

En 2012, la Section des documents a reproduit et distribué 2.012 documents officiels de l'Organisation, ce qui inclut l'impression, la reproduction à de multiples exemplaires, la distribution et l'archivage électronique des documents originaux.

Conformément à la politique écologique du DGCR et pour continuer à diminuer l'utilisation du papier, la Section des documents a distribué 9.166 documents en format électronique et obtenu ainsi une réduction de la consommation de papier de l'ordre de 95.000 pages par rapport à l'année 2011. En outre, le Système de gestion des procédures de conférences (CPMS, selon ses sigles en anglais) a été utilisé pour 232 réunions qui se sont déroulées dans la Salle Simon Bolivar.

2.2.2 Bureau de coordination des bureaux et unités hors siège

Tout au long de l'année 2012, le Bureau de coordination a poursuivi ses efforts pour améliorer l'efficacité politique ainsi que l'efficacité opérationnelle et l'utilisation rationnelle des bureaux hors siège du Secrétariat Général.

Le Bureau de coordination a étendu et consolidé le rôle politique et technique des bureaux hors siège, leur apportant une aide pour la formulation et la mise en œuvre de projets, un appui politique, des missions d'observation des élections et des analyses. Les bureaux hors siège ont créé des opportunités dont ils ont su tirer profit pour la mobilisation de fonds en faveur de secteurs clés du Secrétariat et leurs résultats constituent un avantage diplomatique et

technique, aussi bien tangible qu'intangible, pour l'Organisation. C'est pour ces raisons qu'en 2012 le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont établi comme politique générale de toute l'Organisation que tous les secteurs du Secrétariat doivent faire participer les bureaux hors siège à la formulation, à la négociation et à la mise en œuvre des programmes et des projets exécutés dans les États membres. Le fait que ces secteurs techniques ont recours de plus en plus souvent aux bureaux hors siège se traduit par une plus grande efficience des projets et des activités de l'OEA, car cela a diminué les frais de voyage et les dépenses administratives et a amélioré la communication avec les contreparties nationales et le personnel des projets.

Le Bureau de coordination continue d'accomplir des progrès en matière de coordination et de communication entre le siège de l'Organisation et les bureaux hors siège. L'un des résultats concrets de cet effort est l'optimisation de la qualité des rapports politiques préparés par les représentants de l'OEA. Il travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat aux questions politiques (SAP) afin de dynamiser la mise en application des rapports politiques trimestriels.

- **Effet de la réduction budgétaire**

Dans la résolution AG/RES. 1 (XLII-E/11), « Programme-budget 2012 du Fonds ordinaire de l'Organisation », les États membres ont demandé au Secrétaire général d'analyser et d'identifier des options pour rationaliser les bureaux hors siège du Secrétariat général et y réaliser plus d'économies. Le 15 novembre 2012, les États membres ont approuvé un nouveau plafond budgétaire pour l'Organisation dans son ensemble, qui prévoit une réduction d'EU$1.046.000 du budget total des bureaux hors siège. Étant donné qu'il n'était plus possible de réduire encore davantage les dépenses de fonctionnement de ces bureaux, la totalité de cette réduction a affecté le budget correspondant aux dépenses de personnel. Il est indéniable que cette réduction va avoir une incidence négative sur les opérations, sur l'efficacité et sur la capacité de réponse des bureaux touchés.

Malgré les coupes budgétaires, le Bureau de coordination, par le truchement du Bureau du Secrétaire général adjoint, est parvenu à dynamiser et à améliorer les fonctions des bureaux hors siège.

- **Communication et diffusion**

Le Bureau de coordination continue d'améliorer la qualité des services logistiques, administratifs et diplomatiques qu'il fournit, dans les bureaux hors siège, aux fonctionnaires de l'OEA, au personnel local et aux administrateurs de projets. Les bureaux hors siège sont devenus de plus en plus efficaces en matière de diffusion des activités organisées par le siège de l'Organisation, telles que les simulations de l'Assemblée générale, les séminaires, les ateliers et les tables rondes.

Le site Internet, créé en 2012, est devenu la principale porte d'entrée à l'OEA et constitue un excellent outil d'information sur les activités, les programmes et les projets que mettent en

œuvre les États membres. La diffusion du Fonds Leo Rowe, du Fonds de bourses d'études et de perfectionnement et des activités du Département de l'éducation et de la culture, sur le site Internet des bureaux hors siège, en est un exemple.

En janvier 2013, le site avait reçu 9.198 visites et les visites répétées représentaient 23,58% du total. Ces chiffres constituent un facteur d'incitation à ce que le siège augmente ses interactions avec les bureaux hors siège et soulignent l'importance de la présence physique de l'OEA dans les États membres.

- **Questions administratives et financières**

La collaboration entre le Bureau de coordination et les différentes dépendances du SAF se poursuit et se traduit par des initiatives telles que les budgets uniformes, l'intelligence opérationnelle, les demandes d'achat annuelles et le programme pilote de rapprochement du compte de banque.

- **Politique de participation aux coûts**

Le Bureau de coordination a élaboré une politique visant à normaliser les relations entre les bureaux hors siège et les secteurs techniques qui ont l'intention de mettre en œuvre un programme ou un projet à partir d'un bureau hors siège. La version préliminaire du Mémorandum administratif 121, « Politique de participation aux coûts des bureaux hors siège » a été approuvée par le Département du conseil juridique et le Département des services de gestion financière et administrative. Elle fait actuellement l'objet d'une révision de la part du Secrétariat aux questions administratives et financières.

- **Commission d'évaluation des projets**

Dans le but d'identifier le rôle que jouent les bureaux hors siège dans la mise en œuvre des programmes et des projets dans les États membres, le Bureau de coordination collabore avec la Commission d'évaluation des projets pour que celle-ci ajoute un tableau au formulaire d'évaluation des projets. Dans les budgets des projets, il faudra attribuer une valeur aux contributions, en espèces ou en nature, qui sont faites en faveur de ces projets.

- **Initiative de partage de locaux**

Le Bureau de coordination continue de travailler à l'initiative, lancée au premier trimestre 2012, pour réduire les coûts de location d'espaces de bureaux dans plusieurs pays. Ainsi, aux Bahamas, par exemple, la représentation de l'OEA partage les locaux avec l'IICA et c'est le Gouvernement de ce pays qui prend à sa charge le prix du loyer. Les économies réalisées au titre des services et de la maintenance s'élèveront à près d'EU$3.625 par an.

- **Formation et perfectionnement**

Compte tenu des maigres ressources financières dont dispose l'Organisation, le Bureau de coordination, qui est conscient du manque notoire de formation du personnel des bureaux hors siège, s'est employé à identifier des solutions créatives et il a utilisé de nouveaux outils d'interconnexion pour la communication et la formation.

Au troisième trimestre 2012, le Bureau de coordination a collaboré avec différents secteurs du Secrétariat général à des actions de formation, en fonction des besoins identifiés :

- Formation du personnel des bureaux hors siège à l'utilisation du nouveau système RBCS (pour les contrats à la tâche) avec Adobe Connect
- Espace de collaboration avec les bureaux hors siège (NOCS); cet espace fonctionne comme une unité de disque partagé en *cloud computing,* facilite l'échange d'informations et permet aux utilisateurs d'obtenir des informations plus actualisées. À la date où ce rapport est rédigé, plus de 140 employés de 28 bureaux et de 8 départements du siège ont accès au NOCS. Parmi les nouvelles informations ajoutées au NOCS en 2012, il y a celles-ci :
  - Feuilles de présence/rapports sur les congés (en collaboration avec le Département des services de gestion financière et administrative (DSGFA).
  - Documents financiers pour le rapprochement trimestriel/annuel du compte de banque (en collaboration avec le DSGFA)
  - Documents de rapprochement de la petite caisse (en collaboration avec le DSGFA)
- Système de notation du personnel : communication permanente avec le DRH sur la mise en œuvre du système de notation du personnel (PES) dans les bureaux hors siège. On espère qu'au premier trimestre 2013 la mise en œuvre de ce système dans les bureaux hors siège coïncide avec celle du siège.
- Programme de stages : intégration des bureaux hors siège à ce programme.

- **Contributions financières des États membres**

Suite aux efforts permanents déployés par le Bureau de coordination pour rétablir le Fonds 118 'Contributions des États membres', le gouvernement d'un pays a repris ses versements à ce Fonds et un autre s'est montré intéressé à négocier un nouveau modèle de contributions. On prévoit qu'en 2013, deux autres pays vont augmenter ou renégocier leurs apports.

2.2.3 La Bibliothèque Colomb

La Bibliothèque Colomb, créée le 18 avril 1890 par la Première Conférence internationale américaine, est la dépositaire de la mémoire institutionnelle de l'Organisation des États Américains, de l'Union panaméricaine et du Système interaméricain.

Elle offre les services suivants: a) des services de référence et de recherche qui donnent accès à l'information et appuient les programmes de l'OEA; b) des services de contrôle des documents qui consistent à classer et à rendre accessibles les documents officiels de l'OEA; c) des services

techniques qui facilitent l'accès électronique aux collections grâce aux modules d'acquisition et de catalogage du Système intégré de bibliothèque automatisée et aux initiatives de numérisation; d) des services de gestion des archives et des registres qui gèrent les archives administratives de l'OEA et préservent et rendent accessibles les registres de l'Organisation ayant une valeur permanente; e) une collaboration interinstitutionnelle à travers les Amériques.

- **Services de référence et de recherche**

La Bibliothèque Colomb appuie les fonctions du Secrétariat général et des missions permanentes. Elle met à la disposition du public en général les informations relatives à l'OEA. En 2012, la Bibliothèque a répondu à 9.630 consultations et le Service des informations d'actualité politique a créé des profils à l'intention du personnel de l'OEA et a envoyé, en format électronique, 31.076 articles présentant un intérêt. Cette même année, 2.501 matériels ont été numérisés, y compris des documents de l'OEA ayant trait à Haïti, pendant la période allant de 1986 à 2000, dans le cadre du Projet de numérisation qui vise à renforcer la Bibliothèque numérique.

- **Services de contrôle des documents**

La Bibliothèque Colomb reçoit, classe et prépare les index de tous les documents officiels de l'OEA. En 2012, l'Unité a donné suite à 1.355 demandes de référence concernant des documents de l'OEA et de l'Union panaméricaine. Elle a dispensé une assistance technique pour l'utilisation de 92 codes de classement, reçu 220 demandes de Numéro international normalisé du livre (ISBN) et 95 demandes de données de catalogage avant publication (CIP) pour de nouvelles publications de l'OEA. En collaboration avec le Département des conférences, elle a organisé deux ateliers sur l'utilisation du Système de classement officiel de l'OEA.

- **Projet d'entretien de la collection**

En juillet 2012, la Bibliothèque a réalisé une profonde réorganisation de ses espaces et l'entretien de la collection.

- **Projet de Bibliothèque numérique mondiale**

L'UNESCO et 32 institutions participantes ont lancé la Bibliothèque numérique mondiale (BNM) en 2009 et la Bibliothèque Colomb a été sélectionnée comme contributrice initiale. Le site www.wdl.org propose des matériels culturels uniques provenant de bibliothèques et d'archives du monde entier, notamment des cartes, des livres rares, des films, des photographies, des dessins d'architecture et d'autres matériels culturels importants. En 2012, la Bibliothèque du Congrès de États-Unis a sélectionné 44 cartes historiques de la collection de l'OEA pour les incorporer à la BNM.

- **Dons**

La Bibliothèque Colomb continue d'accepter des dons qui sont conformes à sa politique d'acquisition. Ces dons représentent un supplément important de son budget. En 2012, elle a reçu des dons du Benin, du Canada, de Chypre, de la France, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Pérou, de la République dominicaine, de la Roumanie, de Saint-Kitts-et-Nevis et du Venezuela ainsi que de particuliers.

- **Expositions**

La Bibliothèque Colomb a organisé plusieurs expositions, notamment lors de l'Assemblée générale de l'OEA et à l'occasion de la Journée de la Francophonie, et elle a exposé du matériel photographique sur le Canal de Panama, la République dominicaine et la Grenade.

- **Stagiaires et volontaires**

La Bibliothèque a bénéficié des apports de stagiaires et de volontaires, affectés à des projets spécifiques, qui ont ainsi pallié au manque de personnel de l'OEA. Une Communauté virtuelle, composée de retraités de l'OEA, qui l'aide à établir l'identité des personnes sur des photos historiques de la collection de photographies, a été créée.

- **Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb**

Le Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb a été créé 1994 et est composé des ambassadeurs des missions permanentes et des missions des Observateurs permanents. Son rôle consiste à aider la Bibliothèque à réaliser des activités et à promouvoir ses programmes afin de susciter de l'intérêt du public. Sous la présidence de l'Ambassadeur Allan Culham, Représentant permanent du Canada, le Groupe des amis de la Bibliothèque Colomb a participé à plusieurs cérémonies de dons de livres et à divers forums de discussion.

2.3 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS POLITIQUES

Le Secrétariat aux questions politiques (SAP) a pour mission de contribuer au renforcement des processus politiques des États membres, notamment à la consolidation de la démocratie en tant que meilleure option pour garantir la paix, la sécurité et le développement. Ses interventions sont orientées vers le renforcement du rôle de l'Organisation en tant que pilier du Système interaméricain sur le plan politique et la contribution active à la consolidation de la démocratie dans les États membres. Le SAP est composé du Bureau exécutif du Secrétaire aux questions politiques, du Département de la coopération électorale et de l'observation des élections, du Département de la démocratie durable et des missions spéciales et du Département pour l'efficacité dans la gestion publique.

2.3.1 Département de la coopération électorale et de l'observation des élections (DECO)

En 2012, année pendant laquelle a été commémoré le cinquantième anniversaire des missions d'observation des élections de l'OEA (MOE), sept missions ont été déployées, à savoir quatre pour observer des élections générales : au Mexique, en République dominicaine, aux Bahamas et au Belize, deux pour observer des élections municipales : au Nicaragua et à El Salvador et une pour observer des élections primaires au Honduras. Le Département a également dispensé un accompagnement institutionnel aux élections législatives du Québec et aux élections primaires au Paraguay. Il est important de souligner que c'est la première fois que l'OEA déploie une MOE pour des élections générales au Mexique et aux Bahamas. Cette même année, le Conseil permanent a approuvé la résolution CP/RES. 1007 (1875/12), qui proclame le 4 février Jour de l'observation des élections de l'OEA.

En matière d'études et de projets dans le domaine électoral, le Département a terminé l'élaboration de la méthodologie pour l'observation des systèmes de financement des partis et des élections. Cette méthodologie a été appliquée dans cinq missions pendant l'année 2012 : à El Salvador, en République dominicaine, au Mexique, au Nicaragua et au Honduras. En outre, il a mis en application la méthodologie spécialisée pour l'incorporation de la perspective de la parité hommes-femmes aux MOE dans trois pays : au Mexique, en République dominicaine et au Nicaragua, où il a mesuré et analysé la participation des femmes en tant qu'électrices, candidates et actrices politiques. Parallèlement, dans ces cinq missions, il a observé la manière dont les systèmes de financement exercent une incidence sur l'équité et la transparence du processus électoral. En 2012, les femmes représentaient 16 pour cent des Chefs de MOE et 83 pour cent des Chefs adjoints. Au total, 190 personnes, originaires de 27 États membres, et huit Observateurs permanents ont participé à ces missions et le taux global de participation des femmes à ces MOE a été de cinquante pour cent. C'est donc la première fois que la parité hommes-femmes est atteinte dans les missions d'observation des élections.

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités institutionnelles des autorités électorales du Continent américain, le DECO a tenu à Mexico la Cinquième Journée électorale interaméricaine, à laquelle ont participé 27 fonctionnaires des organes électoraux de 21 États membres. Par ailleurs, la Huitième Réunion interaméricaine des autorités électorales, à laquelle ont participé 37 représentants des autorités électorales de 20 pays de la région, s'est tenue à la Jamaïque. Il est bon de souligner que c'est la première fois que cette réunion se tient dans un pays des Caraïbes.

Dans le cadre de la coopération avec d'autres organisations, le DECO a signé des accords avec l'Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC) et avec l'Université de Salamanca (Espagne) afin de collaborer à des initiatives de nature à contribuer à l'amélioration des institutions électorales et démocratiques des États membres de l'OEA. En outre, il a organisé la Quarante-cinquième Table ronde de l'OEA sur les politiques au cours de laquelle a été lancée la publication intitulée Financement des partis politiques en Amérique latine. De même, lors de la Quinzième Conférence internationale contre la corruption, qui s'est déroulée

au Brésil, il a organisé un atelier sur le Renforcement de la transparence du financement politique, moyennant des méthodes innovatrices d'observation des élections et de surveillance.

La Section de la coopération technique électorale, quant à elle, a publié un volume spécial sur la systématisation des jugements en matière électorale intitulé : Inclusion politique des femmes : quotas et parité hommes-femmes. Parmi les projets de coopération technique mis en œuvre au profit des États membres, il faut souligner le Diagnostic du système d'enregistrement des électeurs et du cadastre à Antigua-et-Barbuda, l'Accompagnement de la mise en œuvre du vote électronique dans l'État de Jalisco (Mexique) et les Services consultatifs pour la rédaction du nouveau Code électoral de la République dominicaine ainsi que l'audit réalisé aux listes électorales de ce pays. Pour ce qui est des normes de qualité et de la certification internationale de la norme ISO17582, l'Organisation a participé à la Vingt-neuvième Réunion des l'Organisation internationale de normalisation, et y a organisé un atelier qui lui a permis de renforcer ses partenariats avec des représentants de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Europe.

2.3.2 Département pour l'efficacité dans la gestion publique (DGPE)

Dans le cadre du Programme de l'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques (PUICA), le projet Promotion et accès au droit à l'identité en Bolivie, en Équateur, au Paraguay et au Pérou, au moyen de campagnes de sensibilisation, d'inscription et de diffusion des bonnes pratiques, est parvenu à enregistrer 1.081 actes de naissance et à engager 5.757 procédures de correction d'actes de naissance en Bolivie, ainsi qu'à délivrer 4.297 documents notamment des certificats et des copies d'actes, des cartes d'identité et des cartes autochtones au Paraguay, et à inscrire 4.956 personnes et à leur délivrer une carte d'identité en Équateur. Dans le département de Piura, au Pérou, le projet a procédé à la première inscription de 944 hommes et femmes et a aidé 933 autres personnes pour diverses démarches et formalités.

En Haïti, dans le cadre du Programme d'enregistrement à l'état civil, plus de 2.000 fonctionnaires de l'Office national d'identification (ONI) ont reçu une formation et du matériel et de la technologie destinés aux 141 bureaux du pays ont été fournis à l'ONI. Par ailleurs, dans les hôpitaux de la Cité Soleil et de Delmas, le nombre d'enregistrements des nouveau-nés a été multiplié par deux et a atteint 15.564 enregistrements en dix mois. Grâce à des campagnes de sensibilisation, quelque 151.571 personnes ont été enregistrées à l'état civil. En outre, la version préliminaire d'une nouvelle loi sur le système d'enregistrement à l'état civil haïtien, plus efficace, plus transparente et non discriminatoire, a été rédigée. Ce programme a pris fin à la mi-2012.

Au Honduras, la campagne d'inscription et de délivrance de cartes d'identité sur les rives du fleuve Chamelecón à San Pedro Sula a pris fin et s'est soldée par 2.200 nouvelles inscriptions, 349 délivrances d'une première carte d'identité et 1.279 remplacements de cartes d'identité. Dans le cadre de l'initiative pour l'augmentation des enregistrements à l'hôpital, de nouveaux bureaux auxiliaires ont été ouverts dans huit hôpitaux nationaux, au Guatemala, et dans sept hôpitaux, à El Salvador. La Neuvième Réunion du Conseil latino-américain et caribéen pour

l'enregistrement à l'état civil, l'identification et les statistiques de l'état civil (CLARCIEV) s'est déroulée en Équateur. Dix-neuf pays y ont confirmé leur qualité de membres et ont réitéré qu'ils confiaient le Secrétariat technique du CLARCIEV au PUICA/OEA. Dans les Caraïbes, le PUICA a continué son appui à six pays pour la modernisation de leurs registres de l'état civil et mis en place des bases de données automatisées et d'enregistrement des faits d'état civil. Au Belize, 430 registres contenant des actes de naissance, de mariage et de décès ont été numérisés.

Dans le domaine du cybergouvernement, deux réunions ministérielles ont été organisées : la Huitième Conférence annuelle du Réseau interaméricain des marchés publics qui s'est tenue à Panama et la Deuxième Réunion ministérielle et Quatrième Réunion des hauts fonctionnaires chargés du cybergouvernement d'Amérique latine et des Caraïbes, qui a eu lieu au Costa Rica. Le Programme des municipalités efficaces et transparentes (MuNet) a signé un accord avec le Gouvernement bolivien pour la mise en œuvre de ce programme dans 15 municipalités du département d'Oruro.

Le Campus virtuel a donné une formation à 1.838 personnes de toute la région, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent du nombre de participants. Quarante cours de gestion publique ont été donnés et 133 fonctionnaires de l'État ont été formés dans des cours sur le cadastre.

Par ailleurs, il a organisé le Séminaire international sur les expériences innovatrices en matière d'efficacité de la gestion publique et les stratégies de coopération régionale, qui a abouti à une publication puis à un exposé devant la Commission des questions juridiques et politiques (CAJP) pour proposer la création d'un Mécanisme de coopération interaméricaine en gestion publique. D'autre part, l'élaboration de guides, qui donnent une radiographie de la situation actuelle de la gestion publique dans dix pays, a été menée à bonne fin.

2.3.3 Département de la démocratie durable et des missions spéciales (DSDME)

En 2012, le DSDME a appuyé constamment le SG/OEA en matière de protection et de promotion de la démocratie, dans le cadre de la Charte démocratique interaméricaine. En mettant en application son système d'analyse politique et prospective, il a dispensé une assistance et un appui technique au Secrétaire général pour le traitement et le suivi de différentes situations politiques dans la région. En réponse à la crise qui s'est produite au Paraguay en juin 2012, le SG/OEA a établi une Mission d'accompagnement du dialogue politique entre les divers secteurs nationaux, en préparation du processus électoral qui aura lieu en avril 2013. Le Secrétaire général a désigné Oscar Arias, ex-président du Costa Rica et Prix Nobel de la Paix, Chef de cette Mission. En outre, le Département a fourni un appui aux MOE pour l'analyse politique et électorale et a donné une formation aux coordinateurs et aux observateurs de ces missions.

Les principaux résultats obtenus par la Mission d'appui au processus de paix (MAPP/OEA) en Colombie comprennent notamment l'élaboration de matériels d'information qui servent à

exercer une influence sur différentes questions de politique publique au niveau national et territorial et la mise à disposition d'espaces pour la coordination d'initiatives aussi bien entre différentes institutions qu'entre les communautés et les institutions. La Mission a obtenu un positionnement fort pour tout ce qui concerne le processus de justice transitionnelle, en particulier la restitution de terres, sans pour autant négliger l'accompagnement de la réinsertion.

Le Département a renforcé l'intégration de la perspective de la parité et a consolidé sa collaboration avec la société civile, en particulier avec la Table des femmes. Il a accompagné le processus d'élaboration de la politique des droits de la personne dans différentes régions de Colombie. En outre, il a renforcé l'équipe chargée de la surveillance de la restitution des terres et mis au point des outils pour la collecte des informations et l'analyse des conditions de sécurité et de risque concernant plus particulièrement la restitution. Il a consolidé la structure organisationnelle sur le terrain à travers les macrorégions et l'établissement d'un bureau régional à Popayán.

En ce qui concerne le soutien aux Gouvernements du Belize et du Guatemala en vue de trouver une solution permanente et pacifique à leur différend territorial, des progrès importants ont été accomplis en 2012. Les Ministres des affaires étrangères des deux pays, après s'être réunis avec le Secrétaire général, ont fixé la date du 6 octobre 2013 pour la tenue de consultations populaires par lesquelles les deux peuples décideront s'ils soumettent leur différend à la Cour internationale de justice. De même, les deux pays ont présenté leurs feuilles de route pour les campagnes de sensibilisation et ont obtenu l'appui de membres de la communauté internationale.

En ce qui concerne la médiation et la promotion du dialogue, le Département a fourni une assistance technique à diverses institutions du Guatemala, d'Haïti et du Pérou pour le renforcement de la capacité institutionnelle en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Au niveau sous-régional, il a organisé une réunion d'experts gouvernementaux en gestion des conflits socio-environnementaux et, au niveau interne, il a donné une formation à plus de 20 fonctionnaires du SG/OEA. Il a continué l'élaboration de la liste des experts techniques et la compilation des leçons apprises dans les missions de la paix de l'OEA. Dans ce contexte, il a souscrit, pour la deuxième année, le Plan de travail conjoint avec l'Unité d'appui à la médiation de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il a participé à l'élaboration des Directives pour une médiation efficace, publiées par l'Unité d'appui à la médiation de l'ONU. Et, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il a élaboré le Guide pratique du dialogue démocratique.

Afin de fournir un appui aux institutions législatives, il a apporté une coopération technique aux législateurs de Buenos Aires (Argentine) et à l'Assemblée législative d'El Salvador. En outre, il a organisé des ateliers sur la sécurité publique, l'intégrité et l'honnêteté des parlementaires, la responsabilité sociale des entreprises et les partenariats secteurs public et privé en Argentine, au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Mexique et au Nicaragua. L'OEA a également fait des contributions à l'élaboration de la Déclaration sur la transparence et l'intégrité dans les

parlements et les partis politiques, à la création du Réseau parlementaire en faveur de la transparence, de l'accès à l'information publique et de la probité et à l'élaboration de la résolution approuvée par le Forum des présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale, du Bassin des Caraïbes et du Mexique (FOPREL) sur la promotion et la mise en œuvre de stratégies de responsabilité sociale des entreprises et la gestion parlementaire. En outre, il a organisé le Troisième Forum de la démocratie latino-américaine, conjointement avec l'Institut fédéral électoral (IFE) du Mexique, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) et le *Colegio de México*.

2.4 SECRÉTARIAT EXÉCUTIF AU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (SEDI)

La Charte de l'OEA, les statuts et les règlements du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires ainsi que le Plan stratégique de partenariat pour le développement intégré 2006-2009 (toujours en vigueur) orientent le Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) dans sa mission, qui consiste à promouvoir le dialogue et la coopération entre les États membres pour impulser leur développement intégré. Sa structure est régie par l'Instruction 08-01 Rev. 5 « Structure du Secrétariat général ». Il est composé du Bureau du Secrétaire exécutif et de quatre départements.

La mission du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI) consiste à appuyer les États membres dans leurs initiatives visant à diminuer la pauvreté et à atteindre des niveaux plus élevés de développement économique et social. Pour y parvenir, il appuie le dialogue politique au plus haut niveau en vue de définir des politiques et de fixer des priorités et il promeut, coordonne et met en œuvre des programmes, des projets et des activités de coopération dans les domaines du développement social, de l'éducation, du travail, de la culture, de la science et la technologie, du commerce, du tourisme et du développement durable. Ses activités sont ciblées plus particulièrement sur le développement des capacités humaines et le renforcement institutionnel des États membres et elles contribuent ainsi au renforcement de la gouvernance démocratique. Le SEDI est un agent catalyseur qui convertit les accords politiques en actions concrètes.

Le SEDI reçoit ses mandats de l'Assemblée générale et des réunions ordinaires, sectorielles ou spécialisées du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses organes subsidiaires, au nombre desquels figurent l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) et les commissions interaméricaines. En outre, le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2006-2009 (toujours en vigueur) assure la cohérence des politiques, des programmes et des interventions dans le domaine de la coopération pour le développement intégré. Le SEDI assure la fonction de secrétariat de tous les organes du CIDI.

2.4.1 Département du développement humain, de l'éducation et de la culture (DDHEC)

Le SEDI/DDHEC a diversifié ses stratégies afin de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres et a consolidé son rôle en matière d'inclusion sociale. Il a

mis au point des modèles pratiques de coopération avec divers États membres et Observateurs permanents ainsi qu'avec des institutions éducatives et le secteur privé.

Grâce à ces alliances, le SEDI/DDHEC possède cinq programmes de bourses dotés de ressources s'élevant à plus d'EU$10 millions. En 2012, il a accordé 442 bourses de perfectionnement professionnel, 530 par l'intermédiaire du Programme d'alliances pour l'éducation et le perfectionnement, 52 par l'intermédiaire du Programme ordinaire de bourses d'études (42 bourses pour des études de niveau postuniversitaire et 12 pour des études universitaires de deuxième cycle), 7 bourses par l'intermédiaire du Programme de bourses Mac Lean à des femmes du Pérou et 122 bourses à des citoyens haïtiens dans le cadre du Programme de bourses pour Haïti.

En 2012, il a accordé 99 nouveaux prêts éducatifs, garantis par l'OEA, par l'intermédiaire du Fonds de prêts éducatifs Leo S. Rowe. 79 de ces prêts ont été octroyés à des étudiants internationaux et 20 à des fonctionnaires du SG/OEA.

Plus de 4.000 personnes ont bénéficié des cours que propose le Portail éducatif des Amériques. Les nouveaux cours en ligne offrent des services consultatifs, de planification et de mise en œuvre pour que les étudiants progressent dans leur apprentissage.

Virtual Educa, une initiative multilatérale pour la réalisation de projets innovateurs dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle qui favorisent le développement humain, a tenu sa première activité à l'intention des pays non hispanophones des Caraïbes, avec la participation de plus de 11.000 personnes.

Les ministres de l'éducation, lors de leur Septième Réunion (au Suriname), ont décidé de créer une Banque des connaissances pour encourager la coopération horizontale et renforcer ainsi la profession enseignante, ce qui constitue un pas en avant fondamental vers l'amélioration de la qualité de l'éducation dans la région. Cette Banque est actuellement en cours d'élaboration dans le cadre du Réseau interaméricain de formation des enseignants, et compte, à ce jour, plus de 6.000 membres.

Le Département a encouragé la culture démocratique par l'éducation moyennant des missions de coopération entre 31 institutions de 12 États membres, une bibliothèque virtuelle qui appuie la mise en place de salles de classe démocratiques et le projet « Armando Paz », qui encourage la participation des jeunes aux processus décisionnels ayant trait au développement et à la sécurité en Amérique centrale. Il a accordé son soutien à la formation des Réseaux de législateurs et d'entrepreneurs engagés en faveur de la petite enfance et a renforcé ses relations avec la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale, le Conseil de l'Europe, le Système d'intégration centraméricain (SICA) et de nombreuses institutions de la société civile.

Dans le cadre de la Commission interaméricaine de la culture, un cadre régional visant à renforcer la protection du patrimoine culturel en tant qu'élément clé du développement

socioéconomique de 14 pays des Caraïbes, a commencé à être élaboré. Par ailleurs de nouvelles initiatives destinées à mesurer l'impact de la culture sur les économies ont été mises en œuvre. Cette Commission a également publié une analyse des missions de coopération technique et élargi son portefeuille de bonnes pratiques.

2.4.2 Département du développement économique, du commerce et du tourisme (DDECT)

Le SEDI/DDECT a concentré ses travaux sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles et sur l'appui au dialogue portant sur des questions qui font partie intégrante du programme de travail continental pour le développement économique inclusif, à savoir le commerce, la compétitivité, le tourisme, la science, la technologie et l'innovation et la responsabilité sociale des entreprises. Il a fait des contributions à la conception de politiques publiques et d'initiatives de partenariat ciblées sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Le développement du secteur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), dans la perspective de la parité hommes-femmes, a été l'élément central transversal de ses activités.

Le Réseau interaméricain de compétitivité (RIAC), avec le soutien du SEDI/DDECT, a publié le rapport « Signes de la compétitivité dans les Amériques » www.riacreport.org décrivant plus de cinquante expériences accompagnées d'offres et de demandes de coopération qui donneront lieu à la réalisation de missions d'assistance technique en 2013. Le Sixième Forum de compétitivité des Amériques (FCA), qui s'est tenu du 24 au 26 octobre à Cali (Colombie), a fait porter son attention sur l'innovation, un élément qui s'avère essentiel dans les stratégies publiques et privées pour donner une impulsion à la croissance et au développement. Le Panama en 2013, Trinité-et-Tobago en 2014, le Guatemala en 2015 et le Mexique en 2016 accueilleront les prochains Forums.

Le Deuxième Dialogue interaméricain des hauts responsables de PME (Nouvelle-Orléans) a permis de procéder à des échanges de données et d'identifier des initiatives de coopération en matière de politiques publiques, de programmes de promotion de la compétitivité et de l'innovation des PME ainsi que de participation de ces entreprises aux échanges commerciaux. L'appui accordé aux institutions chargées des PME a été renforcé grâce à des modèles basés sur des partenariats gouvernement-entreprises-universités. Les capacités institutionnelles en matière de négociation et de gestion des accords de commerce et d'investissement ont été renforcées, en particulier dans les pays des Caraïbes

Le Département a appuyé et renforcé les consultations du secteur privé dans le cadre du Sixième Sommet des Amériques et de la Quarante-deuxième Assemblée générale de l'OEA.

Le SICE (www.sice.oas.org) continue à être l'une des principales sources de référence dans le domaine du commerce. Il permet l'accès gratuit à plus de 20.000 documents et reçoit plus de 2,8 millions de visites par an.

Le Vingtième Congrès interaméricain des ministres du tourisme (en Équateur) a adopté le Consensus de Quito sur le tourisme conscient dans les Amériques. La première convocation à la présentation de projets, pour financement par le Fonds continental du tourisme, de nature à appuyer les communautés possédant un potentiel tourisme mais qui vivent dans des conditions de pauvreté extrême, a été lancée. Dans le cadre du Réseau des petites entreprises touristiques, le Premier Forum caribéen des petits hôtels a été organisé à Antigua-et-Barbuda. En collaboration avec le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE), le Département a organisé des cours sur la sécurité du secteur touristique au Mexique, à la Jamaïque et à El Salvador.

La Commission interaméricaine de la science et la technologie (COMCYT) a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Panama 2012-2016 et ses groupes de travail ont progressé dans leur travaux portant sur les domaines prioritaires que sont l'innovation, les ressources humaines, les infrastructures de qualité et le développement technologique. Elle a continué d'appuyer les activités de renforcement des capacités institutionnelles en ingéniérie et en innovation.

Le Programme sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) a continué de promouvoir l'incorporation des principes et directives de la RSE dans les stratégies entrepreneuriales et plus particulièrement dans le secteur des mines et des PME. Avec le soutien du SEDI/DDECT et du Secrétariat aux questions politiques (SAP), les Présidents des pouvoirs législatifs de l'Amérique centrale et du Bassin des Caraïbes (FOPREL) se sont réunis au Nicaragua et ont réaffirmé l'importance de promouvoir des partenariats entre les secteurs public et privé qui reconnaissent l'impact de la RSE et la nécessité de l'inclure dans les programmes de travail gouvernementaux.

2.4.3 Département du développement durable (DDS)

Le SEDI/DDS a continué de renforcer le développement institutionnel des organismes publics et la législation des États membres. Il a mis en œuvre deux initiatives qui comprennent une manifestation parallèle à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et le coparrainage du Congrès mondial sur la justice, la gouvernance et la législation pour la viabilité de l'environnement, lequel a débouché sur l'établissement d'un Conseil consultatif international où sont représentés six États membres de l'OEA. Le SEDI/DDS a élaboré le troisième rapport sur les progrès accomplis dans le programme de coopération relatif à l'environnement des pays signataires du Traité RD-CAFTA. Par ailleurs un accord a été signé pour l'établissement d'un mécanisme de facilitation de l'initiative Chemins vers la prospérité dans les Amériques.

Dans le cadre du programme Villes durables, qui bénéficie du soutien des États-Unis, le SEDI/DDS a lancé un programme compétitif de dons de bonnes pratiques innovatrices pour renforcer les capacités des organisations de la société civile. Dans le cadre de l'Initiative des espèces migratrices du Continent américain (WHMSI), qui bénéficie de l'appui du Service de la pêche et la vie sylvestre des États-Unis et du Gouvernement monégasque, le SEDI/DDS a

élaboré des stratégies de coopération pour la conservation des espèces migratrices. Dans le cadre de l'initiative ReefFix, un projet de gestion intégrée des zones côtières, qui bénéficie du soutien du Chili, du Mexique et de la Principauté de Monaco, le SEDI/DDS a fait don de ressources à des organismes gouvernementaux des Caraïbes.

Le SEDI/DDS a continué de promouvoir le Réseau interaméricain de réduction des catastrophes. Il a donné des conseils au Groupe de travail mixte du Conseil permanent et de la CEPCIDI sur les « Mécanismes existants en matière de prévention des catastrophes, d'intervention et d'aide humanitaire entre les États membres » et au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques dans ce domaine. Cela a abouti à l'approbation, par la Quarante-deuxième Assemblée générale, tenue à Cochabamba (Bolivie), du « Plan interaméricain pour la prévention des catastrophes, les interventions et l'aide humanitaire ».

Le SEDI/DDS a appuyé de nombreux projets mis en œuvre par le Partenariat des Amériques pour l'énergie et le climat (ECPA) et/ou ses organismes associés. Le SEDI/DDS a accordé un soutien à la mise en œuvre de six projets pilotes d'énergie renouvelable dans les Caraïbes, facilité des recherches et des échanges d'experts en biocarburants entre les États-Unis et la Colombie et aidé à produire et à distribuer des centaines de cuisinières propres en Amérique centrale. En outre, le SEDI/DDS est le chef de file des initiatives qui étudient les possibilités d'interconnexion électrique entre les îles de la région. En Amérique du Sud, le SEDI/DDS et ses partenaires de l'Équateur travaillent sur des manières innovatrices d'aborder la production non polluante et ont obtenu la première certification « *cradle-to-cradle* » octroyée en Amérique latine et dans les Caraïbes au conditionnement d'un produit alimentaire.

Le SEDI/DDS contribue au renforcement des capacités des États membres de la région du Grand Chaco américain, du Bassin du Río de la Plata et du Bassin du Río Bravo, en matière de gestion efficace de leurs ressources en eau frontalières. De même, il a poursuivi la mise en œuvre de son programme hautement apprécié sur l'exploitation durable des 73 systèmes aquifères transfrontaliers des Amériques, qui est exécuté en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

2.4.4 Département du développement social et de l'emploi (DDSE)

Le SEDI/DDSE s'efforce de contribuer au développement social équitable et s'occupe du développement social, des migrations, du travail, de la protection sociale, des personnes handicapées, des personnes âgées et des droits des consommateurs. À cet effet, il a mis en place des synergies et des partenariats stratégiques avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi qu'avec des mécanismes sous-régionaux et des universités.

Le SEDI/DDSE a appuyé les travaux qui ont abouti à l'adoption de la Charte sociale des Amériques, laquelle constitue une référence régionale en matière de politique sociale, et il prête une assistance technique au Groupe de travail chargé des négociations sur le projet de Plan d'action de la Charte sociale.

De même, il appuie la mise en marche du Mécanisme de suivi du Protocole de San Salvador moyennant la définition et l'approbation du premier groupe d'indicateurs et a organisé en Uruguay le premier cours régional sur les indicateurs des droits économiques, sociaux et culturels.

Le SEDI/DDSE accorde un soutien aux ministères du développement social et aux acteurs pertinents à travers le lancement du Portail des connaissances et des communautés de pratiques du Réseau interaméricain de protection sociale (RIPSO), outil dont l'objectif est de faciliter les échanges de connaissances et de données d'expériences dans le domaine de la protection sociale et de donner des formations en ligne. Le RIPSO a mené deux activités de coopération, présenté 59 expressions d'intérêt pour des échanges entre États et réalisé le premier cours diplômant en langue espagnole sur la protection sociale auquel ont participé des fonctionnaires de 15 pays.

Dans le domaine du travail, il appuie le renforcement des capacités des ministères du travail, moyennant la mise en œuvre de son programme dans ce domaine, focalisé sur le dialogue continental sur la liberté syndicale et les négociations collectives et les dix coopérations bilatérales du Réseau interaméricain pour l'administration du travail (RIAL) qui portent sur l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail, la liberté syndicale et les services de l'emploi, entre autres.

Le Réseau pour la sécurité et la santé du consommateur, en partenariat avec l'OPS, continue de se consolider grâce à la mise en place de systèmes nationaux de surveillance du marché dans au moins cinq pays et la réalisation du deuxième cours universitaire de troisième cycle, en partenariat avec l'Université Pompeu Fabra de Barcelone et l'Agence catalane de la consommation.

Par ailleurs, il appuie le processus de négociation de la Convention interaméricaine sur la protection des droits humains des personnes âgées et la diffusion de ce thème au niveau continental et mondial. Le Département a commencé d'élaborer le deuxième rapport sur la mise en œuvre de la Convention interaméricaine et du programme d'action de l'OEA relatifs aux personnes handicapées et a souscrit des accords de coopération avec la *Pontificia Universidad Católica* du Pérou et avec l'Organisation internationale des téléthons pour la diffusion d'instruments normatifs régionaux.

En Haïti, le SEDI/DDSE a centré ses efforts sur le renforcement des capacités institutionnelles, de la réglementation et des ressources humaines du Gouvernement pour la mise en application effective de la loi sur l'« Inclusion des personnes handicapées » et a encouragé la signature de la « Déclaration du Montana » qui garantit l'inclusion des personnes handicapées dans tous les

programmes publics. De même, il est parvenu à ce que l'accessibilité des personnes handicapées soit incorporée au Code national de la construction et une formation dans ce domaine a été donnée aux fonctionnaires de l'État.

Il a apporté un soutien à la Commission des questions de migration et élaboré le deuxième rapport du Système continu pour l'établissement de rapports sur la migration internationale dans les Amériques (SICREMI), conjointement avec l'OCDE et avec la participation de la BID. Ce rapport contient des informations sur 18 États membres.

2.5 SECRÉTARIAT À LA SÉCURITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) est régi par l'Instruction 08/01, Rev. 4, « Structure du Secrétariat général » émise le 28 février 2011. Cette Instruction incorpore au Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (SE/CICAD), qui a rang de département, le Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE), qui a rang de département, et le Département de la sécurité publique (DSP).

2.5.1 Bureau exécutif du Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (SSM)

- **Renforcement d'institutions chargées de la sécurité nationale**

En 2012, un diagnostic de la sécurité a été réalisé au Honduras, au Belize et au Costa Rica. À El Salvador, après un an de voyages et de collaboration avec le Gouvernement, le SSM a proposé les services de l'OEA pour épauler le processus de pacification entre les gangs et le renforcement de la sécurité publique. Au Honduras, en exécution des recommandations de l'évaluation mentionnée ci-dessus et de celles formulées par la Commission de la Vérité, le Gouvernement du Honduras a créé la « Commission chargée de réformer la sécurité publique au Honduras », qui a pour mission de formuler des recommandations en vue de réformer la Police, le système judiciaire, le Bureau du Procureur général et leurs dépendances. Cette Commission comporte cinq membres, dont le Secrétaire du SSM.

- **Réduction de la violence**

En juin 2012, le Secrétaire général a accepté d'être le garant d'un processus de paix entre les deux gangs rivaux d'El Salvador. Le SSM a créé et dirige le Comité technique de coordination pour la réduction de la violence à El Salvador, qui a commencé à fonctionner après que la trêve entre les gangs ait été conclue. L'une des priorités du SSM, par le truchement du Comité, a été d'insister sur la nécessité d'institutionnaliser le processus, moyennant la participation du Gouvernement. Après que des négociations aient été menées avec des instances gouvernementales et les autres membres du Comité, le Président de la République a nommé officiellement le Ministre de la sécurité et de la justice membre du Comité. Les négociateurs de la trêve, qui sont les membres du Comité, ont réussi à ce que la trêve entre les gangs franchisse une deuxième étape, celle des « Municipalités sans violence ».

2.5.2 Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)

Au Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Cartagena de Indias en avril, les Chefs de gouvernement ont demandé au Secrétaire général de l'OEA de mener une étude sur le problème des drogues dans les Amériques. Le Secrétariat exécutif de la CICAD s'est joint à cette initiative et l'appuyée techniquement et administrativement. L'étude a été divisée en deux : un « Rapport analytique », qui passe en revue la situation des politiques actuelles à partir des connaissances disponibles dans ce domaine, résume les leçons apprises et propose un éventail d'options politiques, et un « Rapport sur les scénarios », qui décrit les résultats que pourraient obtenir diverses options de politiques.

- **Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM)**

Lors de sa Cinquante-deuxième Session ordinaire, qui s'est tenue à San José (Costa Rica), la Commission a approuvé une proposition concernant un nouvel instrument d'évaluation pour le Sixième cycle d'évaluation du MEM (2013-2015). Cet instrument, basé sur 27 recommandations contenues dans la Stratégie continentale antidrogues et dans son Plan d'action, permettra au Groupe d'experts gouvernementaux de renforcer les évaluations des États membres, d'établir des priorités parmi les actions et les politiques et de mettre celles-ci en adéquation avec cette nouvelle Stratégie.

- **Réduction de la demande**

Le Secrétariat a étendu le rayon d'application du Programme de formation et de certification pour le traitement et la rééducation des toxicomanes (PROCCER) afin d'y inclure, à la demande des États membres, le thème de la prévention. Au Costa Rica et à El Salvador, le Programme a remis leurs diplômes aux premiers professionnels certifiés. Le Mexique a mis en œuvre la phase pilote du programme dans six États fédéraux et les 14 pays des Caraïbes ont mis au point un plan régional de perfectionnement pour les spécialistes de la prévention et du traitement de la toxicomanie. Par ailleurs, il a organisé une réunion à laquelle ont participé 80 universités des Amériques qui y ont fait des exposés sur la problématique des drogues et sur la manière dont elles ont apporté des modifications à leurs programmes d'études et à leurs recherches afin de traiter le problème.

- **Réduction et contrôle de l'offre**

Le Secrétariat a organisé 32 séminaires de formation, au niveau national et régional, qui ont formé 1.270 agents des organismes de sécurité et des forces de police, des douanes, des organes de réglementation et autres, originaires de 28 États membres, à des questions telles que le renseignement prospectif antidrogues, la lutte contre le trafic de drogues, la sécurité douanière dans les ports, les aéroports et aux frontières, le contrôle des substances chimiques, la production et l'utilisation des drogues synthétiques, et autres.

- **Lutte contre le blanchiment des avoirs**

Il a organisé 12 séminaires dans le cadre desquels ont été formés quelque 440 juges, magistrats du ministère public, policiers et analystes des unités de renseignement financier pour qu'ils détectent les affaires de blanchiment des avoirs, mènent des enquêtes sur elles et traduisent leurs responsables en justice. De même, il a organisé six ateliers sur la saisie et la gestion des biens de provenance illicite, auxquels ont participé quelque 330 fonctionnaires originaires de 8 pays. La CICAD a approuvé des schémas directeurs pour la mise en commun d'informations confidentielles en matière de renseignement financier ainsi que des recommandations concernant la création et le fonctionnement d'organismes spécialisés dans la gestion des biens confisqués.

- **Renforcement institutionnel**

Le projet Santé et vie dans les Amériques (SAVIA) a appuyé la mise en œuvre de quatre programmes de formation destinés aux acteurs locaux qui s'occupent de thèmes liés à la consommation de drogues et cofinancé près de 29 projets locaux en Colombie, en Équateur, au Pérou et en Uruguay. Dans le cadre du Programme des tribunaux de traitement de la toxicomanie (TTT) dans les Amériques, Trinidad-et-Tobago a lancé le premier projet pilote de TTT dans la ville de San Fernando. Les Gouvernements de la Barbade, du Costa Rica et de la République dominicaine ont signé des accords avec l'OEA pour passer à l'étape d'exécution. Plus de 400 juges, magistrats du ministère public, avocats défenseurs, fournisseurs de traitements et surveillants de la liberté conditionnelle de sept pays vont bénéficier d'une formation spécialisée dans ce domaine.

- **Observatoire interaméricain des drogues**

Le premier rapport régional qui analyse la consommation de drogues dans le Continent américain de 2002 à 2009 vient d'être publié. Il porte principalement sur l'alcool, la marijuana, les substances inhalables, la cocaïne et les produits connexes ainsi que sur l'utilisation non médicale de produits pharmaceutiques et la perception du risque lié à la consommation et à la disponibilité des drogues. D'autre part, une étude comparative de la consommation de drogues dans la population carcérale de quatre pays des Caraïbes visant à approfondir la relation entre les drogues, la violence et la criminalité, a également été publiée.

2.5.3 Secrétariat du Comité interaméricain contre le terrorisme (S/CICTE)

En 2012, le S/CICTE a donné une formation à 9.950 participants dans le cadre de 163 activités.

- **Contrôles aux frontières**

Sécurité maritime : formation de 6.404 fonctionnaires dans le cadre de 41 activités.

Sécurité aéroportuaire : 14 cours nationaux, 4 ateliers sous-régionaux et 5 évaluations spécialisées. 54 bourses à des fonctionnaires pour suivre 10 cours organisés par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). 455 fonctionnaires ont reçu une formation.
Sécurité des documents : formation de 677 fonctionnaires dans le cadre de 22 activités d'assistance technique.
Contrôles douaniers et de l'immigration : formation de 274 participants dans le cadre de 6 ateliers.

- **Protection des infrastructures critiques**

Le programme de Sécurité cybernétique a continué son soutien au Réseau continental d'équipes d'intervention en cas d'incidents de sécurité cybernétique (CSIRT), qui compte 17 CSIRT nationaux et 100 utilisateurs de 19 pays. Le programme a formé 778 fonctionnaires dans le cadre de 19 activités.

Le programme de Sécurité du secteur touristique a organisé 9 ateliers et cours qui ont formé 640 participants. Il a créé un réseau réunissant les experts identifiés lors de précédentes actions de formation au Mexique et en Amérique centrale.

Le projet de Sécurité des grandes manifestations a réalisé 5 activités auxquelles ont participé 213 fonctionnaires.

- **Assistance législative et lutte contre le financement du terrorisme**

En collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le SE/CICAD, le S/CICTE a appuyé le Suriname et le Panama pour la révision de leurs lois nationales en matière de lutte contre le terrorisme et son financement. Il a réalisé 17 activités auxquelles ont participé 340 fonctionnaires.

- **Renforcement des stratégies contre les menaces terroristes émergentes**

Il a réalisé sept activités consacrées à des exercices de simulation. Elles ont réuni 208 responsables afin d'évaluer leur capacité de réaction et de gestion des crises.

- **Partenariats avec d'autres organisations multilatérales et internationales**

Le S/CICTE a renforcé ses échanges et sa coopération avec le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies (CCT), l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Il a également procédé à des échanges avec des organismes régionaux, comme le Conseil de l'Europe, le Système d'intégration centraméricain (SICA), la Communauté des Caraïbes

(CARICOM) et le Forum de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC). Les partenariats et les alliances avec plus de 40 organisations internationales, régionales et sous-régionales constituent un excellent cadre de référence pour promouvoir l'OEA dans le domaine de la coopération internationale, et ce, au profit des États membres. Sous la présidence de la Grenade et la vice-présidence du Guatemala, le CICTE a tenu sa Douzième Session le 7 mars 2012 à Washington DC.

2.5.4 Département de la sécurité publique (DSP)

- **Autorités pénitentiaires**

Le Département a dispensé l'appui technique et administratif nécessaire à la réalisation de la Troisième Réunion des autorités responsables des politiques pénitentiaires et carcérales qui s'est déroulée au siège de l'OEA les 17 et 18 septembre de 2012 dans le but de stimuler les échanges de données d'expériences et d'informations.

- **Lutte contre la traite des personnes**

La Troisième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes s'est tenue les 15 et 16 octobre 2012 au Guatemala. Par ailleurs, au cours de l'année, le Département a formé plus de 250 officiers des forces de l'ordre de six pays de la région afin de renforcer leurs capacités à détecter, prévenir et combattre le délit de traite.

- **Lutte contre le trafic illicite d'armes**

Le Département a organisé la Cinquième Réunion du Groupe d'experts chargés d'élaborer la loi-type (9 février 2012), la Treizième Réunion du Comité consultatif de la CIFTA (10 février 2012) et la Troisième Conférence des États parties à la CIFTA (14 et 15 mai 2012). La loi-type sur la livraison surveillée d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexe a été approuvée. Il a appuyé la destruction d'une demie tonne de munitions et de 1.864 armes à feu à El Salvador, de 20 tonnes de munitions au Honduras, de 983 armes à feu au Guatemala et de 17 tonnes de munitions et 1.995 armes à feu au Costa Rica. Par l'intermédiaire du projet « Promotion du marquage des armes à feu en Amérique latine et dans les Caraïbes », à la date où ce rapport est rédigé, 25 États membres avaient marqué plus de 250.000 armes à feu.

- **Déminage humanitaire**

En Colombie, des campagnes d'éducation au risque que représentent les mines et les engins explosifs ont été organisées dans 8 municipalités et 6.747 personnes ont été conscientisées. Le DSP a fourni une assistance à 78 survivants et mis en application le système de gestion de la qualité et le processus d'accréditation des organisations qui réalisent le déminage humanitaire. Avec l'assistance technique de l'Organisation interaméricaine de Défense (JID), il a contribué au déminage de 214.751 mètres carrés, à la destruction de 113 engins explosifs et à libérer de mines 715.000 mètres carrés du pays. En Équateur, il accordé son soutien à 4 survivants et

réalisé 6 campagnes d'éducation sur le risque que posent les mines qui ont touché 2.047 personnes. La JID a formé 36 personnes faisant partie de l'équipe médicale militaire à la prise en charge pré-hospitalière des traumatisés. L'Équateur a travaillé sur 18 terrains minés, qui représentent au total 57.292 mètres carrés, dans lesquels 203 mines ont été éliminées et la non-existence de 78 autres a été certifiée. Le Pérou a travaillé sur 12 terrains minés. L'autorité nationale, CONTRAMINAS a informé que 13.790 mètres carrés avaient été déminés et que 3.783 mines avaient été éliminées. En collaboration avec les ingénieurs de l'Armée nicaraguayenne et la Fondation humanitaire Golden West, il a entamé la remise en état de terres dans le district de Gocen, dans la Péninsule de Chiltepe, où 79.142 mètres carrés ont été nettoyés et 1.371 engins explosifs ont été détruits, ce qui a bénéficié aux 599 habitants de ce district. Il a également aidé 98 survivants et sensibilisé 1.115 personnes au risque que représentent les mines.

- **Prévention de la violence**

Ses responsabilité en tant que Secrétariat technique de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence (CIAPV), dans le cadre duquel il a encouragé une meilleure coordination interinstitutionnelle dans ce domaine et renforcé le dialogue et la coopération entre les organisations membres et les administrations locales, ont pris fin. Il a exécuté le projet « Armando Paz », qui a encouragé la participation de plus de 10.000 jeunes à des initiatives de prévention de la violence sous toutes ses formes et renforcé les capacités et les voies de dialogue et de coopération entre les gouvernements, la société civile, le secteur privé et la jeunesse dans cinq pays d'Amérique centrale.

- **Alliances avec des partenaires stratégiques**

Un plan de travail visant à orienter, pendant l'année 2012, les activités mises en œuvre en collaboration avec la Communauté des polices des Amériques (AMERIPOL) a été approuvé.

- **Observatoire continental de la sécurité**

Des séminaires ont été organisés et un manuel pour le renforcement des capacités institutionnelles a été élaboré. Dans le cadre de l'Observatoire, il a dispensé une assistance technique pour la réalisation de l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, appuyant la collecte des informations officielles sur la sécurité publique, leur systématisation, leur analyse et leur évaluation. Le deuxième rapport sur la sécurité citoyenne dans les Amériques, qui inclut les indicateurs officiels de la sécurité de tous les pays du Continent, a été publié.

2.6 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (SAF)

Le SAF est composé du Département des ressources humaines, du Département des services de gestion financière et administrative, du Département des services de l'information et de la

technologie, du Département de la planification et de l'évaluation, du Département des services d'achat et du Département des services généraux. Sa mission consiste à jouer un rôle de premier plan dans toutes les activités d'appui administratif et à dispenser des conseils dans ce domaine, ce qui inclut la gestion budgétaire et financière, les services de technologies de l'information du Secrétariat général, la planification, l'évaluation et le suivi opérationnel des programmes, la gestion des services généraux, l'acquisition de biens et de services, la passation de contrats relatifs à ces biens et ces services, ainsi que la gestion et la formation du personnel, conformément aux principes établis en matière de gestion professionnelle.

Bureau du Secrétaire

Le Bureau du Secrétaire a continué d'appuyer les organes politiques de l'Organisation, en particulier la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), faisant office de principal agent de liaison entre cette Commission et le Secrétariat général.

Il a dirigé, en coordination avec les différents secteurs du Secrétariat général et pour appuyer ses programmes du point de vue financier et administratif, une série de réformes visant à moderniser le Secrétariat général et à lui conserver sa transparence. Les progrès accomplis dans plusieurs de ces domaines ont fait l'objet de rapports périodiques à l'intention des États membres et de la Direction exécutive sous la forme de rapports trimestriels sur la gestion des ressources de l'OEA. Ces rapports présentent les activités du SAF, décrivent les résultats des activités et répondent aux recommandations de la Commission des vérificateurs extérieurs de l'OEA et aux mandats contenus dans la résolution relative au budget.

2.6.1 Département des ressources humaines (DRH)

Le DRH, en plus de continuer à réaliser les activités administratives ordinaires du Département, s'est employé à concevoir et à mettre en œuvre des mesures visant à rendre plus efficace la gestion des ressources humaines, par le biais des activités suivantes :

- **Efforts de modernisation**

Conformément aux dispositions de la résolution AG/RES-2755(XLII-O/12), le DSH a élaboré une proposition révisée de Stratégie en matière de ressources humaines, qui inclut des modifications des Normes générales de fonctionnement du SG/OEA destinées à améliorer l'efficacité des processus qu'elle a présentée à la CAAP. Cette Stratégie comprend, entre autres thèmes, le renforcement des principes de transparence, de responsabilité et d'équité des processus et l'accroissement de la capacité d'adaptation du SG/OEA aux mandats et aux priorités des États membres. La Stratégie révisée en matière de ressources humaines sera examinée en profondeur par le Groupe de travail de la CAAP pendant l'année 2013.

En collaboration avec le Département des services de l'information et de la technologie (DOITS), il a mis en application deux outils électroniques qui facilitent la gestion des ressources

humaines. La Base de données du personnel de l'OEA (OPDB) fournit des informations mensuelles sur les fonctionnaires, les associés et les consultants indépendants aux États membres et au personnel. Le Système de gestion des contrats à la tâche (RBCS) est un système automatisé pour traiter et approuver les contrats à la tâche (CPR) des consultants qui facilite la mise en place d'une base de données exactes.

Le DRH a également mis en place un outil électronique pour le recrutement et la sélection du personnel (Taleo) lors des concours lancés par le SG/OEA. Cet outil écourte le processus de révision de l'information fournie par les candidats et permet à ceux-ci de gérer leur profil d'information en ligne.

Il a actualisé les formats des documents de voyage et de voyage au pays d'origine, ce qui a rendu le processus de demande plus facile pour les fonctionnaires.

- **Formation du personnel**

L'outil du Système de notation du personnel (PES) a été mis à jour afin de tenir compte des accords conclus avec le Comité du personnel.

Le Département a réalisé des entraînements ayant trait aux « Conversations sur le rendement » et des formations en langues à l'intention des fonctionnaires des bureaux hors siège du SG/OEA.

Il a signé un mémorandum d'accord avec l'Université George Washington grâce auquel les fonctionnaires du SG/OEA obtiennent une remise sur leurs frais d'inscription aux programmes de maîtrise en gestion des entreprises.

2.6.2 Département des services de gestion financière et administrative (DFAMS)

En 2012, le DFAMS a poursuivi ses efforts pour réaliser ses objectifs immédiats et à long terme, et notamment ceux-ci : 1) l'amélioration de la transparence des informations financières, et 2) une plus grande rentabilité des processus.

Parmi les mesures les plus importantes prises par le DFAMS en 2012 il convient de souligner celles-ci :

- **Mise en œuvre du Système de demande de remboursement des frais de voyage (TECS), en coordination avec le DOITS**

Il s'agit d'un outil qui permet :
- de produire électroniquement les TEC
- de présenter des demandes de remboursement des frais de voyage en ligne
- d'automatiser les processus de vérification, approbation et remboursement

- d'écourter le temps de révision et d'archivage de la documentation et pour donner une réponse au voyageur
- de centraliser la documentation.

- **Virements électroniques pour l'achat de devises dans les bureaux hors siège du SG/OEA**

En 2012, le DFAMS a poursuivi la mise en œuvre du projet d'achat de devises étrangères par l'intermédiaire de la plateforme *d'INTL Global Currencies, LTD* (IGC) et étendu cette modalité à 27 bureaux hors siège, ce qui a augmenté de deux pour cent le pouvoir d'achat de ces bureaux et des projets mis en œuvre dans ces pays.

- **Résultats budgétaires du SG/OEA**

Fonds ordinaire

- L'Assemblée générale extraordinaire a adopté le 15 novembre 2012 le Programme-budget correspondant à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2013, pour un montant total d'EU$83.870.507, ce qui représente une diminution d'EU$1.480.293 par rapport à l'exercice budgétaire janvier-décembre 2012, et une allocation des quotes-parts pour un montant total d'EU$ 81.105.400 et d'autres recettes pour EU$2.765.107.

- À la fin de l'exercice budgétaire 2012, le Secrétariat général avait exécuté EU$83,5 millions, ce qui correspond à 97,8% du budget approuvé.

- Bien que le Sous-fonds de réserve ait terminé l'année 2012 avec un déficit d'EU$4,8 millions, ce déficit est compensé par les arriérés de quotes-parts qui s'élevaient à EU$4,9 millions à la fin 2012 et qui, pour la plupart, ont été encaissés le 2 janvier 2013.

Fonds spécifiques

- La valeur nette des contributions en espèces aux fonds spécifiques s'est élevée à EU$64,9[2] millions en 2012 contre une valeur nette d'EU$60,7[3] millions en 2011.
- Les trois principaux contributeurs, en 2012, ont été les États-Unis avec EU$22,3 millions, suivis du Canada avec EU$20,6 millions et des Pays-Bas avec EU$4,4 millions. Sur les EU$64,9 millions versés en contributions en 2012, 71,9% l'ont été par des États membres, 20,4% par des Observateurs permanents et 7,7% par d'autres institutions et donateurs.
- En 2012, le montant total des dépenses a atteint EU$62,6 millions, ce qui représente une diminution d'EU$9,8 millions par rapport à 2011. Plus de 34,3% des dépenses totales sont liées aux projets gérés par le Chapitre 5 - Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, suivi

[2] À la date du 17 janvier 2013, aucune instruction n'avait été reçue des États-Unis pour la programmation des fonds destinés au FEMCIDI.
[3] Les montants indiqués pour l'année 2011 sont extraits du livre de la vérification annuelle du SG/OEA.

du Chapitre 6 - Secrétariat aux questions politiques avec 26,4% et du Chapitre 7 - Secrétariat exécutif pour le développement intégré avec 17,8%.

- Pour ce qui est des EU$62,6 millions de dépenses totales, EU$24,5 millions concernent les dépenses au titre des contrats à la tâche, alors qu'EU$11,6 millions correspondent à des frais de voyage. Les dépenses de personnel se sont élevées à EU$11,2 millions.

2.6.3 Département des services de l'information et de la technologie (DOITS)

Dans le cadre du processus de modernisation proposé par le SAF, le Département des services de l'information et de la technologie a mis en marche un ensemble de services informatiques : la Base de données des ressources humaines (OPDB), le Système de gestion intégrale des contrats à la tâche (RBCS), le Système de gestion des réclamations des frais de voyages (TEC), lesquels s'inscrivent dans la Stratégie en matière de ressources humaines élaborée par le Secrétariat général. Cet ensemble d'applications institutionnelles a été complété par une série de services spécialement conçus pour différents secteurs de l'Organisation.

Pour améliorer les outils pour la productivité du personnel, le DOITS a commencé par migrer les postes de travail vers un environnement dénommé *OAS Universal Desktop* qui comprend la mise en place de *Windows 7/Office 2010/Sharepoint*. Cette initiative a été complétée par la migration des services de courrier à *Exchange 2010.*

Dans le cadre de l'actualisation technologique nécessaire pour appuyer les services qui ont déjà été définis, le DOITS a lancé la première étape de la migration des systèmes de téléphonie à une plateforme de dernière génération basée sur VOIP (Voix sur l'IP). En outre, il a mis en œuvre la stratégie OWEMS (*OAS Workstation Energy Management System*) afin de réduire les émissions de gaz et obtenir une récupération des coûts de l'ordre d'EU$160.000 par an.

Le DOITS, en exécution des divers mandats qui régissent l'Organisation, a continué d'appuyer les différents secteurs de l'OEA. La mise en marche du Laboratoire de sécurité informatique qui, en collaboration avec les États membres et le Secrétariat exécutif du CICTE, a permis d'organiser des entraînements dans ce domaine dans des pays comme la Colombie et l'Argentina pendant l'année 2012, mérite une mention particulière.

2.6.4 Département de la planification et de l'évaluation (DPE)

Résultats obtenus en 2012:

i. Proposition du Programme-budget 2013, complétée par le Plan opérationnel 2013.
ii. Un rapport détaillé des coûts découlant des résolutions soumises à l'Assemblée générale.
iii. De nouveaux rapports ont été soumis à la CAAP sur les mandats, les résultats escomptés et les ressources programmées.
iv. 67 nouvelles propositions de projets ont été analysées et présentées à la Commission d'évaluation des projets (CEP).
v. Un module de formulation des projets avec des informations actualisées a été élaboré.

vi. Des évaluations à mi-parcours de projets d'assistance technique électorale, du Système d'analyse politique et des scénarios multiples (SAPEM) et de la Commission interaméricaine des femmes (CIM).
vii. Le personnel du Secrétariat général, des missions permanentes près l'OEA et d'institutions des États membres a été formé à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets.

2.6.5 Département des services d'achat (DP)

- **En matière de gestion des achats**

- Le DP a révisé les procédures internes et identifié les efficiences et les réductions de coûts, principalement dans des activités de routine et représentant une faible valeur ajoutée.
- Il a appuyé la mise en œuvre des systèmes TEC et RBCS.
- Il a accompli des progrès dans l'incorporation d'un système de cartes de crédit plus solide et a remplacé la carte de crédit utilisée pour l'achat des billets d'avion par un système qui est plus avantageux pour l'Organisation.
- Il a tenu des réunions et eu des conversations avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Banque interaméricaine de développement, qui ont permis d'établir des contacts permanents en vue de procéder à des échanges et de recevoir un appui pour la mise en application d'améliorations dans différentes disciplines ayant un rapport avec les achats.
- Il a mené à bonne fin plus de 36.000 transactions pour un montant dépassant EU$85 millions.
- Pendant l'année 2012, il a conclu 5 processus d'appels à la concurrence commencés en 2011 et lancé 22 nouveaux processus. Ces processus ont permis de réaliser des économies directes pour près d'EU$190.000.
- Il a révisé le portefeuille des assurances du SG/OEA et obtenu une diminution d'environ EU$15.588 du prix de renouvellement des primes et il a également mis à jour les renouvellements pour qu'ils concordent avec les restrictions du budget actuel.

- **En matière de gestion des voyages**

- Il a surveillé l'achat des billets d'avion et s'est assuré que la résolution du Conseil permanent, qui exige que tous les billets d'avion soient achetés en classe économique ou aient été autorisés par le Secrétaire général, soit respectée à 100%.
- Il a coordonné l'achat de près de 6.000 billets d'avion par l'intermédiaire de la société *Omega World Travel* (OWT) pour un montant approximatif de plus d'EU$4,8 millions.
- Il a continué ses négociations avec les principales lignes aériennes en vue d'obtenir des avantages plus importants, des rabais sur le prix des billets et de meilleures conditions pour le SG/OEA. Les économies réalisées grâce à ces avantages sont estimées à plus d'EU$95.000.
- Il a obtenu des tarifs préférentiels et des avantages dans les principaux hôtels de la Zone métropolitaine de Washington DC. Il a également établi des accords et des négociations

avec des chaînes internationales, ce qui permettra de réduire les coûts et de faire des économies. Les économies réalisées à ce titre dépassent EU$90.000.

- Le DP et le DFAMS sont parvenus à accélérer le rapprochement des dépenses liées aux voyages. Ils ont travaillé dur avec les différents secteurs de l'Organisation afin d'accélérer les processus et pouvoir clôturer les comptes tous les mois.

Le Département des services d'achats a continué de réviser les rapports de voyage afin de récupérer les billets d'avion qui, auparavant, étaient annulés et non réutilisés. Les économies réalisées grâce à cette activité dépassent EU$30.000.

2.6.6 Département des services généraux (DSG)

Aux termes de l'Instruction nº 08-01 Rev. 5 du 20 avril 2012, le Département des services généraux (SAF/DGS), par l'intermédiaire du Secrétaire aux questions administratives et financières, offre des services consultatifs au Secrétariat général et aux organes politiques pour toutes les questions administratives liées aux plans, politiques, procédures et normes relatifs à la gestion et à l'entretien des bâtiments, et dispense des services généraux, ce qui inclut la sécurité, la location de bureaux, les services de messagerie et de transport, la reproduction des documents, les espaces de stationnement des véhicules et la réalisation de l'inventaire.

Le Département des services généraux a investi EU$6.568.000 pour l'entretien et la réparation des bâtiments : cela couvre l'hypothèque du GSB, l'électricité, l'eau et la vapeur, la sécurité, le nettoyage et les services généraux.

Il a investi EU$480.000 en modernisation et en capitalisation, principalement dans la nouvelle tour de refroidissement du système de climatisation du bâtiment principal, le système de détecteurs de fumée et d'alarmes incendie des bâtiments principal et administratif, le remplacement du climatiseur du Musée et l'aménagement du quatrième étage de la Maison du soldat pour la Fondation des Amériques.

Dans le domaine de la sécurité, il a investi EU$919.000[4] dont EU$855.000 en personnel, EU$34.000 en équipements et EU$30.000 en entretien.

Il a envoyé 44.000 paquets, représentant des frais postaux d'EU$120.000 et distribué au niveau interne 290.000 paquets et correspondances. Il a investi EU$51.800 en entretien des véhicules.

2.229 actifs ont été éliminés du système (10 ans d'ancienneté et valeur = zéro) et il a terminé la certification des inventaires des bureaux hors siège.

[4] Ce chiffre fait partie des EU$6,568 millions utilisés dans l'administration des bâtiments.

Au titre de la location des bureaux, les recettes ont été d'EU2.019.508 pour une superficie de 52.713 pieds carrés. L'ONUSIDA est un nouveau locataire.

85 manifestations spéciales ont représenté des recettes d'EU$380.710.

Il a investi EU$134.000 pour l'entretien et la modernisation des photocopieuses et imprimantes. Il a acquis un nouveau serveur pour centraliser la gestion des imprimantes et des scanners.

Au titre des espaces de stationnement, il a recouvré EU$626.000 et déboursé EU$784.000. Le solde du Fonds de stationnement est d'approximativement EU$373.897.

2.7 SECRÉTARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Le Secrétariat aux questions juridiques (SAJ) fournit, dans sa sphère de compétence, des services consultatifs à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, au Conseil permanent, à la Réunion des ministres de la justice, au Secrétariat général et à d'autres organes, organismes et entités de l'OEA. Ses services consultatifs portent sur le droit international et sur le développement et la codification du droit interaméricain. Il appuie les mécanismes de suivi de certaines conventions interaméricaines, fait office de dépositaire et de source d'information sur les traités interaméricains et les accords souscrits par l'OEA et ses organes. Il diffuse également des informations sur les instruments juridiques de l'OEA et ses programmes juridiques et élabore, promeut et exécute le Programme interaméricain de développement du droit international. Il fournit par ailleurs d'autres services liés à la coopération juridique interaméricaine. Le SAJ est composé du Bureau exécutif du Secrétaire et des dépendances suivantes : le Département du droit international et le Département de la coopération juridique (Secrétariat technique des Mécanismes de coopération juridique).

- **Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques**

Le Bureau exécutif du Secrétaire aux questions juridiques a assuré la direction, la planification et la coordination des programmes, activités et interventions dans ce secteur. En particulier, dans le cadre de ses attributions d'appui aux organes chargés du développement du droit interaméricain, il a fourni des services consultatifs à l'Assemblée générale et au Conseil permanent ainsi qu'aux sessions du Comité juridique interaméricain et au Cours de droit international. Il a également participé à la Neuvième Réunion des ministres de la justice qui s'est tenue à Quito (Équateur) et à ses réunions préparatoires, en particulier à celle sur l'entraide juridique en matière pénale et d'extradition, qui a eu lieu à Asunción (Paraguay).

Pour faire connaître les travaux juridiques de l'Organisation, en 2012, le Secrétaire aux questions juridiques a participé à des séminaires et à des cours et a fait des conférences dans plusieurs Écoles diplomatiques de pays membres et dans des réunions universitaires, comme le

Congrès de l'Institut hispano-luso-américain de droit international, à San Juan (Porto Rico) ou la Conférence de la Société européenne de droit international à Valence (Espagne).

Programme des facilitateurs judiciaires

L'Assemblée générale de l'OEA a adopté la résolution AG/RES. 2703 (XLII-O/12) pour appuyer le Programme interaméricain des facilitateurs judiciaires et a chargé le Secrétariat général de continuer à aider les États membres qui en font la demande à établir des Services nationaux de facilitateurs judiciaires.

En exécution de cette décision, le SAJ a étendu sa collaboration à six pays et mis en marche un programme sous-régional qui appuie les tribunaux dans toute l'Amérique centrale. Par ailleurs, à la fin 2012, un réseau regroupant 5.673 facilitateurs, dont 40 pour cent de femmes, avait été mis en place. Les facilitateurs sont des dirigeants locaux qui, au sein de leur communauté et à titre bénévole, collaborent avec l'administration de la justice. Ils sont choisis par leur communauté et nommés par le juge local qui leur donne une formation et les supervise.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils ont dispensé 10.000 services d'accès (démarches et formalités que leur confient les autorités judiciaires ou affaires qu'ils transmettent aux autorités judiciaires), 30.000 services de prévention (conseils et médiations) et ont donné des informations concernant diverses normes juridiques à plus de 100.000 personnes.

En outre, le Programme interaméricain des facilitateurs judiciaires, en partenariat avec quatre universités locales, a donné une formation postuniversitaire à 181 agents de justice.

2.7.1 Département du droit international (DDI)

En 2012, le DDI a fourni des services juridiques dans le domaine du droit international aux organes de l'Organisation (Assemblée générale, Conseil permanent, Commission des questions juridiques et politiques et leurs groupes de travail) pour des questions telles que l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels, l'accès à la justice, les droits de la personne, la discrimination et l'intolérance, les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les personnes âgées, les groupes LGBTI, les réfugiés, les déplacés dans leur propre pays et les apatrides, la Cour pénale internationale et le droit international humanitaire. Il a également assuré la mise en œuvre des activités prévues dans le Programme interaméricain de développement du droit international.

En sa qualité de secrétariat du Comité juridique interaméricain (CJI), le DDI a fourni à cet organe un appui technique et administratif tout au long de l'année.

Par ailleurs, il a continué de mettre en œuvre des projets financés par des fonds spécifiques:

- Le Programme d'action pour les peuples autochtones des Amériques, qui a pour objectif de donner une formation à des dirigeants autochtones sur des questions telles que la bonne

gouvernance, la participation politique des femmes, les droits de la personne et la conception de cadres logiques pour des projets d'autogestion. Le DDI a accordé son soutien à de nombreuses répliques du Programme que les participants mettent en œuvre dans leurs pays.

- Le Programme d'accès à l'information, basé sur la Loi-type adoptée par l'Assemblée générale en 2010, qui a pour but d'améliorer la capacité des États membres à accroître la transparence et l'accès de tous à l'information.
- Le Programme des garanties mobilières, qui a pour objectif de renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre des réformes de leurs systèmes, y compris la promotion de l'accès au crédit, en prenant pour base la Loi-type interaméricaine approuvée par la CIDIP-VI (Sixième Conférence internationale du droit international privé) et à créer des registres publics en s'inspirant du Règlement-type interaméricain approuvé par CIDIP-VII (Septième Conférence internationale du droit international privé).
- El Programme d'arbitrage, dont l'objectif est de renforcer la capacité des États membres à appliquer les décisions arbitrales en matière de commerce moyennant la formation des juges et autres fonctionnaires à la mise en application effective des traités et des normes internationales en vigueur, en particulier en ce qui concerne l'exécution des décisions et des sentences arbitrales.
- El Programme pour les personnes d'ascendance africaine, qui vise, notamment, à former des dirigeants à l'utilisation des normes de protection et des mécanismes du Système interaméricain et à appuyer les répliques que les participants mettent en œuvre dans leurs pays.
- En exécution du Programme interaméricain de développement du droit international, le DDI a organisé, entre autres, les activités suivantes :
  - Trente-neuvième Cours de droit international, à Rio de Janeiro, du 6 au 24 août 2012.
  - Cinquième Cours de droit international humanitaire, Washington, DC, 26 janvier 2012.
  - Cours sur les éléments essentiels pour l'identification, la protection, la prévention et la réduction de l'apatridie dans les Amériques, Washington, DC, 23 février 2012.

En matière de publications, le DDI a édité, publié et distribué le Trente-huitième Cours de droit international ainsi que le Manuel pour la formation des formateurs des dirigeants d'ascendance africaine dans les Amériques.

En 2012, le DDI a continué de gérer son site Internet et celui du Comité juridique interaméricain (CJI). Sa boutique virtuelle possède un catalogue complet de toutes les publications du DDI.

Il a continué d'exercer son attribution de dépositaire des traités interaméricains et des accords bilatéraux. Le site web du DDI permet de consulter les informations actualisées dans ce domaine et de suivre toutes les activités réalisées par le DDI en 2012. En outre, le Département publie souvent des bulletins d'information et/ou des communiqués de presse qui donnent des détails sur toutes ses activités.

2.7.2 Département de la coopération juridique (DCJ)

Le DCJ a fourni des services consultatifs et de secrétariat technique aux réunions suivantes :

- Réunions des ministres de la justice (REMJA)
- Neuvième Réunion des ministres de la justice (REMJA IX), à Quito (Équateur) les 28 et 29 novembre 2012.
- Réunion des autorités centrales et d'autres experts sur l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition, à Asunción (Paraguay), les 30 et 31 mars 2012.
- Deux sessions de formation pour plus de 40 utilisateurs, nationaux et étrangers, du Système de communication électronique sécurisé du Réseau continental de coopération juridique en matière pénale (Réseau en matière pénale), à Asunción (Paraguay), le 29 mars 2012.
- Expansion, maintien et actualisation des différentes composantes du Réseau continental d'échange d'informations pour l'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition (Réseau en matière pénale)
    - Signature de mémorandums d'accords avec la Cour nationale de justice de l'Équateur et le Ministère de la justice de la France pour leur participation au Réseau
    - Création de 43 comptes dans le Système de communication électronique sécurisé du Réseau à l'intention de nouveaux utilisateurs d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Canada, de Colombie, de la Dominique, d'El Salvador, du Guatemala, du Mexique, du Panama, du Paraguay et du Suriname.
- Réunion du Groupe d'experts gouvernementaux en matière de délit cybernétique, à Washington DC (États-Unis), les 5 et 7 février 2012.
- Atelier régional de formation contre le délit cybernétique, Ciudad de Guatemala (Guatemala), du 27 au 29 mars 2011.
- Atelier régional de formation aux techniques d'enquête en matière de délit cybernétique et aux preuves électroniques, à Montevideo (Uruguay), du 10 au 13 juillet 2012.
- Atelier sur la cybersécurité et le délit cybernétique dans les Caraïbes, à Miami (Floride), du 22 au 24 aout 2012.

Il a mis en œuvre une coopération dans le cadre de la Convention interaméricaine contre la corruption et de son Mécanisme de suivi (MESICIC):

- Visites *in situ* au premier groupe d'États analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Brésil, El Salvador, Mexique, Bolivie et Paraguay), mars-avril 2012.
- Vingtième Réunion ordinaire du Comité d'experts du MESICIC, du 10 au 14 septembre 2012. Cette réunion a adopté les rapports sur le premier groupe de pays analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Brésil, El Salvador, Mexique, Bolivie et Paraguay).
- Visites *in situ* au deuxième groupe d'États analysés dans le cadre du quatrième cycle d'analyse (Pérou, Costa Rica, Argentine, Trinité-et-Tobago et Honduras), septembre-octobre 2012.
- Dialogue régional pour un gouvernement transparent, en collaboration avec le Mexique et le Partenariat pour un gouvernement transparent (OGP), Mexico, DF, le 20 mars 2012.

Il a collaboré avec d'autres organismes internationaux :

Le DCJ continue de mettre en œuvre ses travaux en étroite collaboration avec d'autres institutions internationales, telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque interaméricaine de développement (BID), le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), et avec des organismes sous-régionaux.

2.8 SECRÉTARIAT AUX RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Secrétariat aux relations extérieures (SRE) a été créé, essentiellement, dans le but de mettre au point et d'exécuter les principales tâches en matière de diffusion de l'Organisation. Il est composé du Secrétariat, du Département de la presse et de la communication, du Département des questions internationales et du Musée d'art des Amérique. Ces trois dépendances et le Bureau du Secrétaire aux relations extérieures fonctionnent de manière coordonnée afin de renforcer l'image de l'OEA et de mieux faire connaître l'Organisation.

Le SRE met en œuvre des stratégies qui incluent l'identité institutionnelle, l'élaboration du message et de son contenu, les relations avec les différents publics concernés, l'appui aux activités culturelles, la mobilisation de ressources, l'établissement de partenariats et le développement de relations et d'activités avec divers gouvernements, institutions internationales et secteurs de la société.

Le SRE est également chargé de promouvoir l'image de l'Organisation et de nouer et entretenir des relations avec les différentes institutions du pays hôte, en particulier avec le Congrès. Pendant l'année que couvre le présent rapport, il travaillé de manière intense avec des membres clés du Congrès, renforçant les contacts réguliers et le dialogue avec eux. En outre, il a tenu informés de toutes les priorités et activités de l'Organisation des experts de la politique et des décideurs.

Par ailleurs, il a mené d'importantes actions afin de se rapprocher des centres d'études et de recherche (*think tanks)* et de la communauté universitaire. Outre sa participation à des manifestations organisées par ceux-ci, il a tenu des réunions individuelles et collectives avec des experts de ces centres formateurs d'opinion du Continent américain et des universités. Il a accordé une attention particulière aux organisations latino-américaines des États-Unis afin d'entretenir avec elles des contacts plus étroits. Il a organisé des manifestations d'une grande signification pour la communauté latino-américaine, au siège de l'Organisation, à l'occasion de l'investiture du Président Barack Obama.

2.8.1 Département de la presse et de la communication (DPC)

Le DPC identifie et transmet le message qui doit être délivré à l'opinion publique du Continent américain. Dans cette perspective, il exerce des fonctions de liaison avec les médias de toute la région et avec les leaders d'opinion pour les informer des activités de l'Organisation, élabore

des matériels d'information et met en œuvre des stratégies pour faire passer ce message dans l'opinion publique de la région. En outre, il tient le Secrétariat général au courant (7 jours sur 7) des événements et des actualités pertinents. Pour mener à bien toutes ces activités, il reçoit l'appui du Chef de cabinet du Secrétaire général.

En 2012, le Département de la presse et de la communication a absorbé les responsabilités du Département de la communication stratégique et de l'image, qui a été éliminé, pratiquement sans ressources matérielles additionnelles et avec seulement quatre fonctionnaires techniques de l'ancien DCEI. Malgré cela, celui qui est désormais le Département de la presse et de la communication a augmenté le nombre moyen de communiqués de presse publiés, a progressé dans la création et la production de nouveaux produits propres à favoriser la diffusion et a structuré, systématisé et rationnalisé la production de matériels audio et vidéo et renforcé sa présence dans les réseaux sociaux et sur le site Internet.

- **Section de la presse écrite :**

La Section de la presse a diffusé 939 communiqués de presse (3,74 par jour, soit + 17% par rapport aux 3,20 par jour en 2011 et + 458% par rapport aux 0,67 par jour en 2004). Il a continué les envois d'informations journalistiques aux autorités de l'OEA (deux par jour en moyenne, les 365 jours de l'année).

- *Mailchimp*: le système de distribution a été modernisé avec la mise en œuvre d'un nouvel outil d'envoi (le *Mailchimp*) qui a permis de renouveler les listes d'envoi et de les actualiser de manière dynamique. D'autre part, un nouveau système de souscription aux communiqués de presse, par Internet, a été créé.
- Produits du DPC: dans les communiqués, des photos, des vidéos, du matériel audio ainsi que des discours ou des documents sont ajoutés au texte de base.
- Bulletin de nouvelles (Newsletter): un bulletin mensuel qui contient les discours du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint a été créé à l'intention des centres d'études et de recherche (*think tanks)*, les universités (Facultés des sciences politiques) et des partis politiques des 34 États membres.

- **Section de l'audiovisuel (radio et télévision)**

La Section de l'audiovisuel (une fonctionnaire) a systématisé sa production, se concentrant sur trois éléments : les vidéos (204 ont été produites) et les matériels audio (133 ont été produits); les bulletins d'information sur les activités de l'OEA; et un mini-programme de radio intitulé « *OAS Today »* destiné aux Caraïbes, qui a débuté le 6 novembre 2012. Le matériel de base envoyé par la Section à des stations radiophoniques et à des chaînes de télévision des 34 pays, est un résumé, en espagnol et en anglais, des séances du Conseil permanent. En outre, elle a diffusé intégralement, en audio et en vidéo, 54 séances du Conseil permanent.

- **Section des réseaux sociaux**

La Section des réseaux sociaux (une fonctionnaire) a planifié une stratégie comprenant des messages politiques et programmatiques, en coordination avec les secrétariats, qui est mise en œuvre moyennant des produits en de nombreux formats. Elle a systématisé la méthode d'émission des messages sur les réseaux sociaux et de réponse à ceux-ci, tout en veillant à tout moment à ce que ces messages soient conformes, en matière politique, aux positions du Secrétariat général.

- Facebook: les comptes ont connu une augmentation de 220% du nombre de leurs fans (qui est passé de 7.900 en mai 2012 à 17.500 en février 2013).
- Twitter: Ses fans ont augmenté de 235% (passant de 11.000 en mai 2012 à 25.700 en février 2013).

- **Section du site Internet**

La Section du site Internet (deux fonctionnaires) a mis en marche le processus de simplification et de dynamisation du site Internet de l'Organisation. Sur la page principale, le « carrousel » a augmenté ses activités avec les annonces de manifestations institutionnelles (164 manifestations ont été annoncées), la quantité de photos qui y figurent et leur fréquence de renouvellement. La structure de la colonne des actualités a été unifiée (345 informations ont été publiées) et la Section a commencé à mettre à jour périodiquement les thèmes placés en haut de la section concernant les piliers de l'OEA et les encadrés des autres secteurs, accordant une attention particulière à la participation des minorités. La section consacrée aux bureaux hors siège a été rénovée. En outre, elle a distribué aux secrétariats un protocole contenant des orientations de base pour les sous-sites du site Internet qui sont gérés par d'autres départements, pour que l'image qu'offre le site soit homogène et institutionnelle.

- **Section des questions institutionnelles**

La Section des questions institutionnelles (un fonctionnaire), a créé un espace sur la page principale du site Internet qui a pour titre « L'OEA en action ». Cet espace met en lumière tous les mois, par l'intermédiaire d'un clip de deux minutes environ (produit par le DPC), des documents et des liens ainsi que des activités de l'OEA donnant une image positive de l'Organisation mais qui ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent de la part des médias.

2.8.2 Département des questions internationales (DAI)

Le Département des questions internationales (DAI) a renforcé les relations de l'OEA avec les Observateurs permanents, les organisations de la société civile (OSC) et les acteurs sociaux, les institutions du Système interaméricain et des Nations Unies ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux. Il a également fait connaître les travaux de l'OEA au moyen de programmes de diffusion comme la Chaire des Amériques, la série de tables rondes sur les politiques de l'OEA, les séances d'information et les simulations de l'Assemblée générale de l'OEA (MOEA).

En 2012, le DAI a accordé un appui aux secteurs techniques de l'Organisation pour la mobilisation d'EU$14.607.632 donnés par les pays Observateurs permanents près l'OEA et pour la signature de cinq accords de coopération entre le Secrétariat général et des Observateurs permanents. Il a également coordonné des réunions dans le cadre du Sixième Sommet des Amériques et de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue à Cochabamba (Bolivie).

L'OEA a encouragé la participation de 1.068 organisations de la société civile et acteurs sociaux à 22 réunions, notamment à l'Assemblée générale, à des réunions ministérielles et à des conférences spécialisées, au Sixième Sommet des Amériques et à deux réunions qui ont précédé la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20).

En 2012, le DAI a traité 18 demandes d'inscription au registre de l'OEA provenant d'organisations de la société civile (OSC) de 11 États membres et de la Suisse. Il a également diffusé des documents et plus de 240 communications sur les activités de l'OEA et de ses organes politiques aux 396 OSC inscrites au registre de l'OEA et à plus de 4.500 organisations non inscrites.

Le Département a renforcé les relations de l'OEA avec ses partenaires institutionnels au niveau régional et international, à travers des activités et des réunions, en vue de procéder à des échanges de pratiques optimales et d'approfondir le dialogue politique. Il convient de souligner la signature d'un mémorandum d'accord avec l'Organisation internationale de la francophonie, le lancement du deuxième rapport sur le financement des partis politique et la participation du DAI au Dialogue interrégional sur la démocratie, conjointement avec IDEA International, la tenue de dialogues avec le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme, la mise au point de stratégies de coopération avec la Ligue des États arabes et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le renforcement de la coordination programmatique et institutionnelle avec les Nations Unies.

Il a réalisé sept simulations de l'Assemblée générale de l'OEA (MOEA), pour promouvoir les valeurs démocratiques chez les jeunes du Continent américain, auxquelles ont participé près de 2.000 jeunes et 150 enseignants.

Dans le cadre de ses activités de diffusion, le DAI a organisé dix tables rondes sur les politiques de l'OEA, un petit-déjeuner sur les politiques et cinq Chaires des Amériques, dont l'une à Lima (Pérou) divisée en six séances. Ces différentes activités ont réuni plus de 1.300 personnes, sans compter les auditeurs qui en ont suivi la transmission sur le site Internet (*webcast).*

Le DAI a organisé 93 séances d'informations, de présentations thématiques et de visites guidées du Bâtiment principal de l'OEA pour plus de 2.900 personnes appartenant à différents secteurs, notamment des diplomates, des militaires, des membres de la société civile et des étudiants.

2.8.3 Musée d'art des Amériques (AMA)

En 2012, le Musée s'est acquitté de son mandat qui consiste à accroître la présence et la connaissance de l'art contemporain des États membres de l'OEA aux États-Unis.

Il a commencé à mettre en œuvre un programme visant à accroître la visibilité des pays qui occupent la présidence du Conseil permanent ainsi que celle des pays qui accueillent les Assemblées générales. En 2012, la programmation de l'AMA a inclus six expositions au Musée, quatre dans la Galerie de la rue F (Bâtiment du SG de l'OEA), des ateliers pour les familles, des visites guidées, des conférences, des projections de films et des programmes d'inclusion sociale.

- **Presse et couverture par les médias**

La couverture des expositions et des autres programmes de l'AMA par les médias a continué de progresser au cours de l'année 2012. Au total, 77,5 pages d'articles journalistiques ont été publiées concernant des activités de l'AMA. Un quart de page de publicité, en moyenne, aurait coûté EU$700 au Musée, c'est dire qu'il a obtenu une publicité gratuite représentant quelque EU$217.000.

Les expositions ont reçu des critiques favorables de médias importants, comme CNN, le *Washington Post* (y compris une photographie en couleurs, en couverture, le samedi 8 décembre, accompagnée de l'article correspondant à propos d'une activité sur les droits des personnes migrantes), le *Washington Diplomat*, l'*Huffington Post*, le *Washington City Paper* (y compris la mention d'une photographie jamaïcaine qui a été sélectionnée comme l'une des dix meilleures photographies exposées à Washington en 2012), *WETA Around Town, NTV* (Allemagne), *Photographie* (Espagne); *Departamento 19* (Honduras), *La Tercera* (Chili), *The Observer* et *The Gleaner* (Jamaïque), entre autres.

- **Expositions**

i. *Ripple Effect* : Courants artistiques socialement engagés, 25 octobre 2012 - 13 janvier 2013. En collaboration avec le *Washington Project for the Arts*. Financée par les Amis de l'AMA et *CultureStrike*. Visiteurs au 30 décembre 2012: 1.914 personnes.
ii. Images de la démocratie : 1 - 12 novembre 2012. En collaboration avec le Département de la coopération électorale et de l'observation des élections. Visiteurs : 400.
iii. Constellations: constructivisme, internationalisme et avant-garde, 21 juin - 7 octobre 2012. Exposition de pièces de la collection permanente. Parrainée par les Amis de l'AMA. Visiteurs : 3.411.
iv. Exposition du projet : Deux musées, deux nations, une identité, 30 mai - 13 juin 2012, financée par l'Association américaine des musées et le Sous-secrétariat à l'éducation et à la culture des États-Unis. Projet organisé conjointement avec le Musée d'art d'El Salvador (MARTE) et le *Corcoran College of Art + Design*. Visiteurs : 707.

v. New York, 16 février - 20 mai 2012. Parrainée par les Amis de l'AMA et l'Ambassade d'Espagne. Visiteurs : 3.919.
vi. Matériau léger / lieu commun, 15 septembre 2012 - 22 janvier 2013. Financée par le Ministère des affaires étrangères du Chili et les Amis de l'AMA. Visiteurs (mois de janvier) : 375.
vii. Expositions dans la Galerie de la rue F : *On Labor*, 7 novembre - l0 décembre 2012. *Outward Reach*, 1er août - 28 septembre 2012. *En Foco*, 14 mars - 16 mai 2012. *Lost Worlds*, 5 décembre 2011 – 24 février 2012

- **Programmes et manifestations**

i. Continuation et fin (30 juin) du Programme d'échanges avec des enfants en situation de risque à El Salvador et Washington, DC
ii. *Grandes Mujeres Artistas* : 1er janvier - 31 décembre
iii. CineAméricas Mexico, 3 octobre- 12 décembre
iv. *Art After Dark*, 24 mai, activité pour collecter des fonds en faveur de l'AMA, avec le soutien de MTV Amérique latine et du Centre culturel de la BID
v. Panel sur l'exposition *Constellations,* 18 septembre
vi. Ateliers sur *Ripple Effect* à l'AMA et au *National Mall,* novembre – décembre
vii. Exposition du Quilt de commémoration du sida dans les jardins de l'OEA (Constitution Ave.), avec le soutien de la *NAMES Project Foundation* et de la CIDH.
viii. *Intimatta, p*rojection du film et débat organisé par le Musée Hirshhorn du Smithsonian, 27 juin
ix. *Región 0,* Festival de cinéma latino-américain, 26 - 28 avril
x. *Neighbors to the President Consortium, Fall Family Day,* 27 octobre

- **Coopération avec d'autres organismes et institutions**

À l'instar du Programme des orchestres juvéniles dans les Caraïbes qui a été lancé par l'AMA, le projet intitulé Deux musées, deux nations, une identité, mis en œuvre conjointement avec l'Association américaine des musées, a renforcé l'engagement du Musée en faveur de la diminution de la violence chez les jeunes à travers les arts. Pendant une année, les bénéficiaires du Programme ont participé à des ateliers d'art, de photographie et d'utilisation des réseaux sociaux. L'objectif final du Programme était de contribuer à améliorer les probabilités que ces jeunes finissent leurs études secondaires et de réduire les facteurs de risque qu'impliquent les comportements violents dans les villages ruraux d'El Salvador et dans le quartier de Columbia Heights, à Washington, DC.

Le Musée d'art des Amériques travaille, avec la collaboration du Musée des beaux-arts d'Houston (Texas, États-Unis), au catalogage et à la numérisation des archives de l'AMA qui feront partie des *Documents du Vingtième siècle – Arts latino-américains et latins,* qui permettra au public d'avoir accès à des sources primaires et à des documents d'une grande valeur historique.

3. ENTITÉS ET ORGANISMES AUTONOMES ET DÉCENTRALISÉS

3.1 COUR INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Cour interaméricaine des droits de l'homme est une institution judiciaire autonome de l'Organisation des États Américains créée en 1979; elle a pour objectifs l'application et l'interprétation de la Convention interaméricaine des droits de l'homme et d'autres traités concernant cette question.

En 2012, la Cour était composée comme suit, par ordre de préséance: Diego García-Sayán (Pérou), Président, Manuel E. Ventura Robles (Costa Rica), Vice-président, Leonardo A. Franco (Argentine), Margarette May Macaulay (Jamaïque), Rhadys Abreu Blondet (République dominicaine), Alberto Pérez Pérez (Uruguay) et Eduardo Vio Grossi (Chili). Le Secrétaire de la Cour est Pablo Saavedra Alessandri (Chili) y la Secrétaire adjointe est Emilia Segares Rodríguez (Costa Rica).

- **Sessions**

Pendant l'année 2012, la Cour a tenu quatre sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires, l'une à Guayaquil (Équateur) et l'autre à son siège, à San José (Costa Rica). La Cour a siégé cinquante-six jours au total.

- **Attributions**

Fonction contentieuse

Pendant l'année 2012, la Cour a prononcé 21 arrêts dans les affaires contentieuses suivantes : *Affaire Atala Riffo et petites filles c. Chili (fond, réparations et dépens); Affaire González Medina et famille c. République dominicaine (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens); Affaire Forneron et fille c. Argentine (fond, réparations et dépens); Affaire Pacheco Teruel et d'autres c. Honduras (fond, réparations et dépens); Affaire Barbani Duarte c. Uruguay (interprétation d'arrêt); Affaire Díaz Peña c. Venezuela (exception préliminaire, fond, réparations et dépens); Affaire du peuple autochtone Kichwa de Sarayaku c. Équateur (fond, réparations et dépens); Affaire Furlan et famille c. Argentine (exceptions préliminaires, fond, réparations et dépens); Affaire Palma Mendoza c. Équateur (exception préliminaire et fond); Affaire Vélez Restrepo c. Colombie (exception préliminaire, fond, réparations et dépens); Affaire Uzcátegui c. Venezuela (fond, réparations et dépens); Affaire Massacre du Río Negro c. Guatemala (exception préliminaire, fond, réparations et dépens); Affaire Nadege Dorzema et d'autres c. République dominicaine (fond, réparations et dépens); Affaire Massacres d'El Mozote et lieux avoisinants c. El Salvador (fond, réparations et dépens); Affaire Gudiel Álvarez et d'autres (« Journal militaire ») c. Guatemala (fond, réparations et dépens); Affaire Atala Riffo et petites filles c. Chili (interprétation d'arrêt); Affaire Mohamed c. Argentine (exception préliminaire, fond, réparations et dépens); Affaire Castillo González et d'autres c. Venezuela (fond); Affaire Artavia Murillo et d'autres c. Costa Rica (exceptions préliminaires, fond,*

réparations et dépens); Affaire García et famille c. Guatemala (fond, réparations et dépens); Affaire Massacre de Santo Domingo c. Colombie (exceptions préliminaires, fond y réparations)

La Cour a tenu des audiences publiques à propos des affaires contentieuses suivantes : *Vélez Restrepo et famille c. Colombie, Furlan et famille c. Argentine, Pacheco Teruel et d'autres c. Honduras, Palma Mendoza et d'autres c. Équateur, Castillo González et d'autres c. Venezuela, Massacres d'El Mozote et lieux avoisinants c. El Salvador, Gudiel Álvarez et d'autres (« Journal militaire ») c. Guatemala, García et famille c. Guatemala, Massacres du Río Negro c. Guatemala, Mohamed c. Argentine, Nadege Dorzema (Massacre de Guayabín) c. République dominicaine, Massacre de Santo Domingo c. Colombie, Mendoza et d'autres c. Argentine, Artavia Murillo et d'autres (« Fécondation in vitro ») c. Costa Rica.*

De même, pendant l'année 2012, la Cour a rendu 32 décisions portant sur la supervision de l'exécution de ses arrêts. Elle a également tenu une audience privée pour superviser l'ensemble des affaires suivantes : *19 commerçants c. Colombie, Massacre de Mapiripán c. Colombie, Gutiérrez Soler, Massacre de Pueblo Bell, Massacre de La Rochela, Massacres de Ituango, Escué Zapata, Valle Jaramillo et Cepeda Vargas.* Elle a tenu quatre audiences privées portant sur les affaires : *Castañeda Gutman c. Mexique, Massacre de Pueblo Bello c. Colombie, Affaire de la communauté Moiwana c. Suriname et Affaire Radilla Pacheco c. Mexique.* Elle a également tenu une audience publique à propos de l'affaire *Barrios Altos (Quartiers sur les collines) c. Pérou.* Actuellement, la Cour surveille l'exécution des arrêts qu'elle a rendus dans 138 affaires.

Fonction consultative

À ce jour, la Cour ne s'est pas encore prononcée à propos de la demande d'avis consultatif concernant les enfants migrants, qui a été présentée conjointement par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Mesures provisoires

La Cour a rendu 28 décisions concernant des mesures provisoires et le Président a prononcé 9 mesures de cette nature, ce qui porte le nombre total de ces mesures à 37. Elle a également tenu deux audiences publiques en la matière dans les affaires suivantes : *Juan Almonte Herrera et d'autres c. République dominicaine et Gladys Lanza Ochoa c. Honduras.* Elle a tenu une audience privée dans l'affaire *L.M. c. Paraguay.* À ce jour, les mesures provisoires sous supervision de la Cour sont au nombre de 31.

- **Relations avec d'autres organismes interaméricains, régionaux ou à caractère mondial**

Durant l'année écoulée, la Cour a entretenu une communication constante avec le Secrétariat général de l'Organisation des États Américains sur des questions administratives et financières, et a toujours bénéficié de son appui et de sa collaboration pour réaliser ses activités. Par ailleurs, la Cour entretient des relations institutionnelles étroites avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme, créé par une convention entre le Gouvernement du Costa Rica et la

Cour qui est entrée en vigueur le 17 novembre 1980. Elle entretient également des relations institutionnelles avec la Cour européenne des droits de l'homme et avec la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Dans le cadre de ces relations, des membres de la Cour européenne ont rendu visite à la Cour pour des échanges de données d'expériences. De même, le Président de la Cour interaméricaine a rendu visite à son homologue européen et au Conseil de l'Europe. Des membres de la Cour ont également participé à des rencontres avec des magistrats des cours suprêmes nationales, telles que la visite effectuée par des membres du Conseil d'État de la Colombie à la Cour interaméricaine. Par ailleurs, elle a conclu plusieurs accords de coopération avec différents tribunaux nationaux, des universités et des centres des droits de l'homme. Ces accords ont une signification particulière pour la coordination stratégique de ses travaux au niveau interne et au niveau interaméricain, car ils garantissent, d'une manière plus large et plus intégrale, la défense des droits de toutes les femmes et de tous les hommes du Continent américain.

3.2 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES DROITS DE L'HOMME

La Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a été créée par une résolution de la Cinquième Réunion de consultation des ministres des relations extérieures qui s'est tenue à Santiago (Chili) en 1959. Elle a été officiellement établie en 1960, lorsque le Conseil de l'Organisation a approuvé son Statut. Son Règlement, approuvé en 1980, a été modifié à plusieurs reprises, la dernière révision datant de la fin 2009. La CIDH est l'un des deux organes du Système interaméricain responsables de la promotion et de la protection des droits de la personne. Elle est composée de sept membres, élus par l'Assemblée générale, qui exercent leurs fonctions à titre personnel dans le cadre d'un mandat de quatre ans et ne sont rééligibles qu'une seule fois.

La CIDH est un organe de premier plan de l'Organisation dont le mandat découle de la Charte de l'OEA, de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, d'autres traités et protocoles interaméricains en matière des droits de la personne ainsi que de son Statut.

Le bureau de la Commission pour l'année 2012 a été élu à sa 144ème Session ordinaire, qui s'est déroulée du 19 au 30 mars 2012. Il est composé de José de Jesús Orozco, Président, Tracy Robinson, Première Vice-présidente et Felipe González, Deuxième Vice-président. En 2012, la CIDH était composée également des membres suivants : Dinah Shelton, Rodrigo Escobar Gil, Rosa María Ortiz et Rose-Marie Belle Antoine. Santiago A. Cantón en a été le Secrétaire exécutif pendant le premier semestre de l'année et en juillet 2012, la Commission a désigné Emilio Álvarez Icaza Longoria, comme son Secrétaire exécutif. La Secrétaire exécutive adjointe est Elizabeth Abi-Mershed.

- **Activités réalisées**

i. Processus de renforcement du Système interaméricain des droits de la personne. Le 29 juin 2011, le Conseil permanent de l'OEA a créé un Groupe de travail spécial chargé d'examiner

le fonctionnement de la Commission interaméricaine des droits de l'homme en vue de renforcer le Système interaméricain des droits de la personne. Le 13 décembre 2011, le Groupe de travail a approuvé un rapport final qui contient 53 recommandations adressées à la Commission interaméricaine. Ce rapport a été approuvé par le Conseil permanent le 25 janvier 2012 et adopté par l'Assemblée générale de l'OEA le 5 juin 2012.

Pendant sa 144ème Session ordinaire, la CIDH a décidé d'entreprendre une étude minutieuse et diligente de ses procédures, politiques et pratiques et de mener, dans le cadre de cette analyse, une consultation auprès de tous les acteurs du Système interaméricain. Ainsi, le 28 mars 2012, elle a tenu une audience sur le processus de renforcement du Système interaméricain des droits de la personne.

Le 25 août 2012, la CIDH a publié quatre modules de consultation portant sur des sujets qui figurent dans son Règlement, à savoir les pétitions et les affaires individuelles, les mesures conservatoires, la surveillance de la situation dans les pays, la promotion et l'universalité des droits de la personne. Elle a également publié un cinquième module de consultation sur d'autres aspects se rapportant au renforcement du Système interaméricain.

Dans le cadre de son processus d'obtention d'informations en vue de son renforcement institutionnel, la CIDH a convoqué cinq forums sous-régionaux pendant les mois d'août et de septembre 2012, en coordination avec les acteurs des régions Mésoaméricaine, Andine, du Cône Sud, des Caraïbes et d'Amérique du Nord. Ces Forums se sont déroulés en Colombie, au Chili, au Costa Rica, au Mexique et à Trinité-et-Tobago. Ils ont constitué de vastes espaces de discussion ouverts à la participation de tous les utilisateurs du Système et à toutes les parties concernées par son renforcement.

Le 24 octobre 2012, la Commission a présenté au Conseil permanent son document intitulé « Réponse au sujet des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail spécial chargé d'examiner le fonctionnement de la CIDH en vue de renforcer le Système interaméricain des droits de la personne » (CP/INF.6541/12 corr.1). Dans ce document, la Commission a tracé les grandes lignes des changements en matière de réglementation, de politiques et de pratiques institutionnelles qui constituent son programme de réforme pour l'exercice biennal 2012-2013.

ii. Afin de promouvoir une plus grande coordination entre les donateurs et maximiser ses niveaux d'efficacité, la CIDH se propose d'adopter un système qui permettra de montrer les résultats obtenus d'une manière transparente, au moyen d'indicateurs mesurables et réalistes. À cet effet, elle a élaboré son Plan stratégique 2011-2015 et, en 2012, elle a continué de le présenter aux États membres et aux pays Observateurs.

iii. En ce qui concerne le système des pétitions et des affaires individuelles, au cours de l'année écoulée, la CIDH a été saisie de 1.925 nouvelles pétitions, ce qui fait de 2012 l'année où la Commission a reçu le plus grand nombre de pétitions. Elle a également été saisie de 452 demandes de mesures conservatoires et en a accordé 35. La Commission a continué

d'avancer vers l'élimination de son retard procédural à l'étape de l'examen initial des pétitions individuelles ainsi que de la révision des mesures conservatoires en vigueur.

iv. En 2012, la CIDH a publié les rapports thématiques et/ou de pays suivants :

- Deuxième rapport sur la situation des défenseurs des droits de la personne dans les Amériques.
- Rapport sur les droits humains des personnes privées de liberté dans les Amériques.
- Accès à la justice des femmes victimes de violences sexuelles : l'éducation et la santé.
- Accès à la justice des femmes victimes de violences sexuelles en Mesoamérique.
- La peine de mort dans le Système interaméricain des droits de la personne : des restrictions à l'abolition.
- La situation des personnes d'ascendance africaine dans les Amériques.
- Accès à l'information en matière de procréation dans la perspective des droits de la personne.
- Normes juridiques liées à l'égalité hommes-femmes et aux droits de la femme dans le Système interaméricain des droits de la personne : élaboration et application.
- Le travail, l'éducation et les ressources des femmes : Vers l'égalité en matière de garantie des droits économiques, sociaux et culturels.

De même, en 2012, la Commission interaméricaine a publié le rapport sur la Situation des droits de la personne en Jamaïque.

i. La Commission interaméricaine a réalisé une visite in situ en Colombie, du 3 au 7 décembre 2012, à l'invitation du Gouvernement, pour observer la situation des droits de la personne dans ce pays. Pendant sa visite, la délégation de la CIDH a visité Bogotá DC, Quibdó (Chocó), Medellín (Antioquia) et Popayán (Cauca). Elle a tenu des réunions avec des autorités de l'État, des représentants d'organisations de la société civile, des victimes de violations des droits de la personne et des représentants d'organismes internationaux.

ii. En ce qui concerne les visites réalisées par les Bureaux des rapporteurs de pays, Dinah Shelton, membre de la CIDH, s'est rendue au Guatemala pour recueillir des informations sur le respect et la garantie des droits de la personne, focalisées plus spécialement sur la situation des peuples autochtones et pour connaître les plans et les programmes que le gouvernement actuel mettra en œuvre pendant l'année. Pour sa part, la commissaire Rosa María Ortiz s'est rendue en Haïti pour assurer le suivi de la situation des droits de la personne dans ce pays et recueillir des informations utiles.

- **Activités des bureaux des Rapporteurs de la CIDH**

Le Bureau du Rapporteur sur les droits des peuples autochtones a participé au Forum régional sur les « Peuples et femmes autochtones et leur droit à la consultation préalable : enjeux et défis au niveau régional (Colombie, Équateur, Pérou et Bolivie) », qui s'est tenu à Quito (Équateur). Par ailleurs, le Rapporteur a accompagné la Cour interaméricaine des droits de l'homme lorsque celle-ci s'est rendue sur le territoire du peuple Kichwa de Sarayaku, dans

l'Amazone équatorienne, dans le but d'obtenir des informations supplémentaires sur la situation des victimes et les lieux où se seraient produits quelques-uns des faits faisant l'objet de l'affaire que connaît la Cour interaméricaine.

Le Bureau du Rapporteur sur les droits des femmes a participé à plusieurs manifestations, qui avaient pour but de diffuser plusieurs rapports thématiques élaborés par ce Bureau, ainsi qu'à des activités de promotion au Pérou, au Costa Rica, à El Salvador et en Colombie.

Le Bureau du Rapporteur sur les droits de l'enfant a participé à des conférences et à des ateliers qui ont abordé les thèmes suivants : les enfants et l'administration de la justice, les adoptions internationales, la violence contre les enfants dans les États des Caraïbes, les médias et les adolescents en conflit avec la loi, la justice pénale des mineurs, et d'autres.

Le Bureau du Rapporteur spécial pour la liberté d'expression a participé, entre autres activités, au Séminaire international sur l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et l'obligation de rendre des comptes du Pouvoir judiciaire de la Fédération, organisé par la Cour suprême de justice de la Nation et le Conseil fédéral de la judicature et qui s'est tenu à Mexico. Il a également participé à la réunion annuelle du Partenariat pour un gouvernement transparent à Brasilia et à des activités universitaires au Pérou sur la liberté d'expression et les droits des enfants, conjointement avec le Bureau du défenseur du peuple, d'autres hauts fonctionnaires du Pouvoir exécutif et des membres de la société civile. Il a également participé à des conférences sur l'accès à l'information et la liberté d'expression en Colombie, à Trinité-et-Tobago et en Haïti.

Le Bureau du Rapporteur pour les droits des personnes privées de liberté a participé, entre autres activités, à une table de dialogue dans l'État d'Oaxaca (Mexique), en février 2012, organisée par l'Association pour la prévention de la torture. Il a réalisé une visite de surveillance au Honduras du 23 au 27 avril. Le 10 mai, il a lancé officiellement le Rapport sur les droits humains des personnes privées de liberté dans les Amériques et il prévoit actuellement de préparer, l'année prochaine, un rapport sur la détention provisoire dans les Amériques.

Le Rapporteur sur les droits des personnes d'ascendance africaine et contre la discrimination raciale a publié son rapport sur la situation des personnes d'ascendance africaine dans les Amériques. Il a participé à la 11ème Session ordinaire du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine du Haut-commissariat aux droits de l'homme et, en octobre, il a participé à la 10ème Session du Groupe de travail intergouvernemental de l'ONU sur la mise en œuvre effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Le Bureau du Rapporteur sur les droits des travailleurs migrants a fait un exposé à la conférence sur la « Situation actuelle des droits de la personne au Mexique » et il participé à la Dix-septième Conférence régionale sur la migration (CRM), qui s'est tenue au mois de juin à Panama. Pendant l'année 2012, il a continué de travailler à l'élaboration du rapport sur la situation des migrants et d'autres personnes dans le contexte de la mobilité des personnes au Mexique.

Le Bureau du Rapporteur sur les défenseurs des droits de la personne a réalisé plusieurs activités pour diffuser son deuxième rapport sur la Situation des défenseurs des droits de la personne dans les Amériques. En outre, il a participé, en mars 2012, à Genève, à la Quatrième Réunion inter-mécanismes : Vers une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme. En mai, il a participé au forum « Défis en matière de protection des défenseurs des droits de la personne en Mésoamérique », qui s'est déroulé à Guatemala.

L'Unité pour les droits des lesbiennes, des homosexuels et des personnes transgenres, bisexuelles et intersexes (LGTBI) a organisé en février une réunion d'experts sur la violence à leur encontre et l'impunité, sous les auspices d'ONUSIDA et avec la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Dans le cadre du rapport continental sur les droits de la population LGTBI, s'est tenue à Bridgetown (Barbade), les 11 et 12 octobre, la Troisième Réunion d'experts sur les droits des personnes LGTBI. Le 19 novembre, s'est tenue à Bogotá la table ronde sur les « Expériences de participation politique des personnes LGTBI en Amérique latine ».

Lors de sa 146ème Session ordinaire, qui s'est tenue du 29 octobre au 16 novembre 2012, la CIDH a décidé de créer une Unité sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) et a désigné la commissaire Rose-Marie Belle Antoine pour la diriger.

- **Modalités de coopération mises en œuvre en 2012**

En 2012 la Commission a soumis 12 affaires à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et a continué de participer aux sessions de ce tribunal.

Le 26 avril, la CIDH a signé un accord de coopération avec la Cour pénale internationale.

En 2012, la Commission a rencontré la Cour européenne des droits de l'homme, des personnels de la Cour et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, du Comité international de la Croix-Rouge et du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Elle a également participé à des réunions, des ateliers et des séminaires organisés par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et reçu la visite de la Haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies, Navanethem Pillay.

- **Sessions**

Pendant l'année 2012, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a tenu trois sessions ordinaires : la 144ème (19 - 30 mars), la 145ème (16 - 20 juillet) et la 146ème (29 octobre - 16 novembre). Elle a approuvé 120 rapports concernant des affaires et des pétitions individuelles et tenu 71 audiences et 48 réunions de travail portant sur des pétitions ou des affaires individuelles, des mesures conservatoires ou des mesures à caractère général.

3.3 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le Tribunal administratif de l'OEA est un organe autonome qui est habilité à connaître des différends qui surgissent entre le Secrétariat général de l'OEA (SG/OEA) et ses fonctionnaires lorsque ceux-ci allèguent le non-respect des conditions établies dans leurs nominations ou leurs contrats ou une infraction aux Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et à d'autres dispositions applicables, y compris celles ayant trait au Régime de retraites et de pensions du Secrétariat général.

En 2012, le Tribunal administratif était composé des juges suivants: Homero Máximo Bibiloni (Argentine), Président, Suzie D'Auvergne (Sainte-Lucie) Vice-présidente, Alma Montenegro de Fletcher (Panama), Magali Rojas Delgado (Pérou), Andre M. Surena (États-Unis) et Héctor Enrique Arce Zaconeta (Bolivie).

Pendant la période couverte par ce rapport, le Tribunal a mené à bien de manière satisfaisante le processus de révision et de mise à jour de ses normes statutaires et réglementaires, entamé en 2009. Ainsi, en juin 2012, l'Assemblée générale de l'OEA, lors de sa Quarante-deuxième Session ordinaire, a adopté la résolution AG/RES. 2700 (XLII-O/12) qui modifie les articles IV, VI et VII du Statut du Tribunal qui traitent du quorum pour siéger, des conditions de recevabilité d'un recours et de la procédure de sélection des experts, respectivement. Ultérieurement, en décembre 2012, le Tribunal a adopté la résolution 372 qui approuve les amendements apportés à son Règlement. Ces amendements écourtent les délais procéduraux, admettent l'utilisation des technologies lors de l'examen d'un recours, simplifient la terminologie utilisée pendant la procédure, ajoutent des fonctions au Secrétariat du Tribunal, optimisent les ressources matérielles, entre autres modifications novatrices.

En 2012 le Tribunal a examiné six recours portant sur des reclassements de postes, qui ont exigé l'intervention de services extérieurs d'audit, spécialisés dans le reclassement des postes des Nations Unies.

Le Tribunal a tenu sa Soixantième Session ordinaire à Buenos Aires (Argentine), du 12 au 14 décembre, au cours de laquelle il a examiné les affaires dont il était saisi, approuvé les amendements à son Règlement et réalisé un colloque en commémoration du quarantième anniversaire de sa création et de son installation. Cette commémoration, qui s'est déroulée en présence de juges et de secrétaires d'autres tribunaux internationaux ainsi que de personnalités distinguées du Gouvernement et des universités du pays hôte, a permis l'établissement d'un dialogue sur les nouvelles tendances de la justice administrative internationale.

Le Tribunal a renforcé ses relations de coopération avec d'autres organismes internationaux. Ainsi, il a engagé des conversations avec des autorités de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) afin d'étudier la possibilité de conclure un accord sur l'extension de compétence. Dans ce même esprit, il a répondu à des consultations des Nations Unies, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et du Fonds monétaire international (FMI) sur sa

jurisprudence, ses normes de procédure, des questions administratives, la structure du Tribunal, et des données statistiques concernant les affaires, entre autres sujets.

Il convient de souligner les efforts qu'il a déployés pour relancer son site web (qui disposera d'un moteur de recherche de documents plus avancé) et pour publier la nouvelle édition spéciale de son Statut et de son Règlement, assortie de diagrammes des procédures afin de faciliter sa compréhension par le personnel du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

3.4 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

L'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence (IIN) a été fondé en 1927 et a été incorporé à l'OEA en tant qu'organisme spécialisé en 1949. Il aide les gouvernements des États membres à élaborer des politiques publiques en faveur de l'enfance et de l'adolescence. Ses organes sont le Congrès panaméricain de l'enfance et de l'adolescence et le Conseil directeur qui est formé des hauts fonctionnaires chargés de l'enfance dans les États membres. Il met en œuvre des activités en exécution de son Plan d'action 2011-2015.

- **Promotion et protection des droits des enfants et des adolescents**

Responsabilité pénale des adolescents

En 2012, l'IIN a élaboré le document de positionnement intitulé « Les systèmes de responsabilité pénale des adolescents dans les Amériques ». Il a mis au point des orientations techniques en vue d'établir une méthodologie de travail pour les adolescents ayant transgressé la loi, une fois qu'ils ont purgé leur peine en milieu libre. Il a approuvé à l'unanimité la résolution CD/RES03 (87-R/12) « Systèmes de responsabilité pénale des adolescents » (www.iin.oea.org/IIN2011/documentos/Res.3.pdf).

Petite enfance

Il a élaboré une directive technique à l'intention des États membres concernant l'articulation des politiques de protection intégrale de la petite enfance et du Menu de base d'indicateurs dans ce domaine.

Droits des enfants et des adolescents (NNA) face au risque de catastrophes naturelles et aux situations d'urgence

Il a réalisé cinq études de cas (Canada, Chili, Équateur, El Salvador, République dominicaine) concernant des expériences concrètes de catastrophe naturelle afin d'identifier les lacunes et les enseignements obtenus en matière de protection des enfants et des adolescents face au risque de catastrophe.

- **Cours de formation**

Il a organisé les cours suivants qui ont été donnés en espagnol et en anglais : Mise à jour des connaissances sur les droits de l'enfant, Enlèvement international de mineurs, Participation des enfants et des adolescents à la construction de la citoyenneté et son incidence sur les politiques publiques, et des cours donnés uniquement en espagnol : Exploitation sexuelle des NNA (en modalité semi-présentielle) et Médias et droits des NNA.

- **Projets spécifiques**

Un accord a été signé entre l'Organisation des États Américains et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour un projet qui a été exécuté en Colombie, au Guatemala et en Jamaïque.

- **Politiques publiques en faveur de l'enfance**

Au Guatemala et en Jamaïque, il a dispensé une assistance technique pour l'élaboration d'une politique publique ayant trait à la petite enfance et pour la mise à jour du Plan national d'action pour une prise en charge intégrée de l'enfance et de la violence, respectivement. En Colombie, il a contribué à la réalisation d'une étude sur des expériences de prise en charge de la petite enfance. Dans les trois pays, il a mis au point des indicateurs sur l'enfance qui tiennent compte des principaux traités internationaux en la matière, dans la perspective des droits de l'enfant.

- **Enregistrement des naissances et droit à l'identité**

Cette composante a été exécutée au Guatemala, conformément aux directives du Programme d'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques (PUICA). L'IIN a mis au point une méthodologie pour traiter le sous-enregistrement moyennant la prévention et la restitution du droit à l'identité et à l'enregistrement à l'état civil. Cette méthodologie a permis, grâce à une sensibilisation des citoyens, de régler complètement ou de faire avancer plus de 1.000 cas d'enfants non enregistrés et de créer la Direction qui se charge de cette question au sein de l'organe étatique chargé de l'enregistrement dans ce pays.

- **Participation des enfants et des adolescents**

Il a mis au point des instruments techniques destinés aux institutions et appliqué une stratégie de formation des formateurs dont le résultat a été que près de 150 fonctionnaires ont été formés à la participation des enfants et des adolescents.

3.5 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES FEMMES

La Commission interaméricaine des femmes (CIM), créée en 1928, est le premier organe intergouvernemental établi pour assurer la reconnaissance des droits humains de la femme. En

1948, elle est devenue un organisme spécialisé de l'OEA. L'organe suprême de la CIM est l'Assemblée des déléguées, où sont représentés tous les États membres de l'OEA. Ses mandats émanent de l'Assemblée des déléguées, de l'Assemblée générale de l'OEA et des Sommets des Amériques. Le mandat le plus étendu de la CIM, adopté en 2000, est le Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes (PIA).

Le Comité directeur, en exécution des dispositions de l'Assemblée générale visant à renforcer la Commission, a adopté en 2011 le *Plan stratégique de la CIM 2011-2016.* Ce Plan a pour but de renforcer ses deux rôles principaux : celui de tribune politique continentale pour les droits de la femme et l'égalité des hommes et des femmes et celui de prestataire de services consultatifs techniques pour l'institutionnalisation de la perspective des droits et de la parité hommes-femmes dans toutes les politiques, les projets, les forums, les réunions et autres activités de l'OEA.

En 2012, la CIM a mis en œuvre des projets et fourni un appui technique dans les domaines clés ci-après :

- **Citoyenneté politique des femmes pour la démocratie**

La CIM a continué de mettre en œuvre un processus innovateur de dialogue visant à renforcer les systèmes démocratiques de la région, dans la perspective de la citoyenneté pleine des femmes, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), le Gouvernement mexicain, ONU Femmes et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International). Le « Deuxième Forum continental : Citoyenneté des femmes pour la démocratie » s'est tenu en juillet 2012 à Santo Domingo (République dominicaine). Afin de donner suite aux résultats du Forum de 2011, il a centré ses débats sur un cadre analytique de référence régionale en matière de démocratie, basé sur les points de vue, l'expérience et les droits des femmes.

- **Droits humains des femmes et violence fondée sur le sexe**

La 4ème Conférence des États parties à la Convention de Belém do Pará (avril 2012) a adopté 27 rapports nationaux et le deuxième rapport continental sur la mise en œuvre de la Convention de Belém do Pará (MESECVI, 2012).

La 9ème Réunion du Comité d'expertes du MESECVI (novembre 2012) a adopté le premier Plan stratégique du MESECVI 2013-2017 et le premier système régional d'indicateurs pour l'évaluation de l'exercice du droit des femmes à vivre sans violence. Parallèlement s'est tenu un séminaire international sur les femmes autochtones et le Système interaméricain de justice qui a analysé les obstacles que rencontrent les femmes des communautés autochtones pour accéder aux systèmes judiciaires, identifié des actions concrètes visant à renforcer leur participation au MESECVI et incorporé à celui-ci l'évaluation de leur droit à vivre sans violence.

- **Sécurité et citoyenneté économique des femmes**

La CIM a réalisé l'étude « Institutionnalisation de la parité hommes-femmes dans les ministères du travail des Amériques : Suivi des ateliers de planification stratégique dans la perspective de la parité » (CIM, 2012), afin de donner suite aux ateliers sous-régionaux de planification stratégique dans la perspective de la parité. Ces ateliers ont été organisés dans le cadre du projet continental « Progrès accomplis en matière de parité hommes-femmes dans le cadre du travail décent » (2009-2011), en collaboration avec le Département du développement social et de l'emploi de l'OEA et l'Organisation internationale du Travail (OIT) et avec la participation de tous les États membres, par l'intermédiaire de leurs ministères du travail et des mécanismes nationaux de promotion de la femme.

Afin de maximiser l'impact de ses travaux au niveau régional, sous-régional et national, la CIM a conclu des partenariats stratégiques avec :

- des organismes internationaux : ONU Femmes, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH) et l'Organisation internationale du Travail (OIT).

- des mécanismes intergouvernementaux : le Réseau des femmes parlementaires de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) et le Conseil des ministres de la condition féminine de l'Amérique centrale (COMMCA).

- des organisations et des réseaux de la société civile : le Comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour la défense des droits de la femme (CLADEM), l'Équipe latino-américaine pour la justice et le genre (ELA), le Centre Vance de l'Ordre des avocats de New York, l'Association américaine du Barreau (ABA), la Communauté internationale des femmes qui vivent avec le VIH (ICW), la Fondation « Plus de paix, moins de sida », l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (IJDH) et *Just Associates*.

Pour des informations supplémentaires sur les progrès accomplis au niveau du Secrétariat général de l'OEA en matière d'intégration de la perspective des droits de la femme et de la parité hommes-femmes, voir le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du « Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme, de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes », conformément à la résolution AG/RES. 2709 (XLII-O/12). (CP/doc.4686/12)

3.6 COMMISSION INTERAMÉRICAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) a été créée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES. 1224 (XXIII-O/93), conformément aux dispositions de

l'article 52 de la Charte de l'Organisation. Sa mission consiste à faciliter et promouvoir le développement intégral et durable des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le Continent américain, en prenant appui sur les principes d'universalité, de solidarité, de transparence, d'équité, de réciprocité, de non-discrimination, de neutralité technologique et d'optimisation des ressources, en tenant compte de l'environnement et du développement humain durable au bénéfice de la société dans chaque pays de la région.

La structure actuelle de la CITEL est composée de l'Assemblée de la CITEL, du Comité directeur permanent (COM/CITEL), du Comité de coordination, des comités consultatifs permanents (CCP) et du Secrétariat.

Ses mandats et recommandations figurent dans les résolutions, les recommandations et les décisions adoptées par l'Assemblée générale de l'OEA et par ses comités, et dans les Plans d'action et les Déclarations des Sommets des Amériques.

Le rôle que jouent les TIC en tant qu'instrument efficace pour promouvoir la paix et la croissance économique et renforcer la démocratie, la cohésion sociale et la bonne gouvernance au niveau national, régional et international est bien connu. Dans le contexte des progrès technologiques et de l'évolution des politiques et réglementations nationales en la matière, la CITEL travaille au niveau régional afin de préserver le droit fondamental de toute personne à communiquer.

Parmi les activités mises en œuvre par la CITEL pendant 2012, il convient de souligner les suivantes :

- Présentation et coordination pendant les réunions de l'Union internationale des télécommunications (UIT) de: 220 propositions interaméricaines et 70 propositions multi-pays adressées à la Conférence mondiale des radiocommunications, 4 propositions multi-pays adressées à l'Assemblée mondiale des radiocommunications, 14 propositions interaméricaines adressées à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications et 39 propositions interaméricaines adressées à la Conférence mondiale des télécommunications internationales de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

- Formation en télécommunications moyennant 66 bourses offertes à des participants de 18 pays de la région pour suivre 12 cours (à distance et en modalité présentielle). La CITEL compte actuellement 21 centres régionaux de formation et coordonne ses activités avec l'Union internationale des télécommunications (UIT).

- Études sur les questions suivantes : Politiques relatives aux télécommunications, Situation des tarifs de terminaison d'appel par téléphones portables dans les Amériques, Aspects concernant la prévention et la détection des fraudes et des pratiques antiréglementaires dans la prestation des services de télécommunications/TIC, Analyse des politiques régionales pour l'adoption et la coexistence d'IPv4-IPv6 dans la région, Recommandation de

mesures pour l'échange d'informations sur les équipements terminaux mobiles et la notification de vol ou de perte et leur récupération et Diagnostic sur l'itinérance internationale.

- Examen de thèmes techniques tels que : les dispositions des fréquences pour les bandes identifiées aux fins de télécommunications mobiles internationales (IMT), l'harmonisation de l'attribution de la bande 698 – 806 MHz dans les Amériques au service mobile exclusivement, la réglementation des communications mobiles à bord des aéronefs, la disposition de fréquences compatibles aux systèmes terrestres mobiles sur les bandes 1710 – 2025 MHz et 2110 – 2200 MHz, l'utilisation de la bande de fréquences 807-849 / 852-894 MHz pour les services mobiles portables, l'analyse des services actuels et des services prévus sur la bande 470-698 MHz dans les Amériques, les dispositions de fréquences aux systèmes de large bande mobile sur la bande 400-3600 MHz, l'utilisation des bandes 1710-1780 / 2110-2180 MHz dans les Amériques pour les services de large bande mobile et l'introduction du service fixe par satellite sur la bande Ka.

La CITEL a signé des accords de coopération avec 20 organisations internationales et régionales en tant que moyen d'éviter les activités redondantes et d'améliorer l'efficacité des signataires.

Sur les 16 réunions réalisées par la CITEL, il convient de souligner plus particulièrement les séminaires suivants : Solutions régionales pour les tarifs de terminaison d'appel de portable à portable (MTR-MTM), Résultats de la CMR-12 et les prochaines questions concernant les services par satellite, Cadre de normalisation de l'Internet et le *cloud computing* (informatique en nuage). Elle a également tenu deux réunions du Comité consultatif permanent I (CCP.I) et du Comité Consultatif permanent II (CCP.II) respectivement, où ont été mises en œuvre les activités mentionnées plus haut.

3.7 BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) obéissent aux dispositions du Chapitre IX - Des services consultatifs, de l'audit et du contrôle fiscal - des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et à l'Instruction 95-05. Ces dispositions établissent la fonction d'audit interne qui aide le Secrétaire général et les organes de direction à contrôler la bonne exécution des responsabilités des différents niveaux administratifs en ce qui concerne les programmes et les ressources du Secrétariat général. La mission de l'OIG est d'assurer une révision systématique des procédures opérationnelles et des transactions financières aussi bien au siège que dans les bureaux hors siège de l'OEA. Le Bureau de l'Inspecteur général est également chargé de vérifier que les politiques, les règlements et les pratiques établis sont appliqués avec efficience, efficacité et économie.

- **Audits**

Au cours de l'année 2012, le Bureau de l'Inspecteur général a réalisé deux audits et en a commencé un troisième. Ces audits portent sur des opérations et des activités du siège. Dans l'exécution de ses activités, l'OIG a concentré son attention essentiellement sur les opérations comportant un risque élevé et sur celles ayant le plus grand potentiel d'amélioration en termes d'efficience, efficacité et emploi des ressources au sein du Secrétariat général.

Au cours de cette période, les audits ont porté sur l'examen et l'évaluation des activités du Secrétariat aux Sommets du SG/OEA, de la Section des avantages sociaux du Département des ressources humaines et de la Section de l'administration et de l'entretien des bâtiments du Département des services généraux.

- **Enquêtes**

L'OIG possède une ligne téléphonique directe par laquelle il est possible de dénoncer des allégations de comportements financiers répréhensibles. Il a élaboré les rapports d'enquête ayant trait à deux allégations. D'autres allégations examinées n'ont pas été prouvées. Ces deux enquêtes ont abouti à la formulation de quatre recommandations qui visent à renforcer les contrôles internes, à améliorer le processus d'acquisition et la gestion des projets et à faire respecter les normes et les règlements en vigueur dans le système juridique qui régit le Secrétariat général.

- **Autres activités**

L'OIG a continué de conseiller et d'épauler le Secrétariat général au moyen d'analyses, d'évaluations, d'enquêtes et de recommandations et en participant en qualité d'observateur à diverses réunions des commissions du Secrétariat général et en présentant des rapports à plusieurs des organes établis. Au cours du dernier trimestre 2012, afin d'engager le processus visant à mettre en application les recommandations de la Commission des vérificateurs extérieurs, le personnel de l'OIG a participé à une formation complète en assurance-qualité de l'audit interne. En outre, l'OIG a eu recours aux services de spécialistes pour l'installation et la mise en œuvre d'un logiciel de gestion des audits afin d'améliorer, formaliser et rationnaliser les procédures d'audit.

3.8 COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS

Aux termes de la résolution 123 de l'Assemblée générale (III-O/73), adoptée le 14 avril 1973, et de la résolution 124 du Conseil permanent en date du 10 juin 1975, la Commission des vérificateurs extérieurs est l'organe chargé de la vérification externe des comptes du Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA).

La Commission a tenu sa réunion annuelle du 16 au 20 avril 2012 afin d'établir le rapport de vérification externe des comptes et des états financiers comparés du SG/OEA pour les années qui ont pris fin les 31 décembre 2010 et 2011.

Le 2 mai 2012, la Commission a présenté ses observations dans le document (OEA/Ser.S JAE/doc.42/12). Ce rapport comprend quatre sections: a) le Rapport de la Commission des vérificateurs extérieurs; b) les états financiers de l'OEA; c) les états financiers des organismes et entités rattachés à l'OEA; d) le Fonds de retraites et de pensions de l'OEA.

Se fondant sur les avis sans réserves émis par Ernst & Young, LLP, les états financiers des entités soumises à la vérification sont conformes aux livres de comptabilité, documents et pièces justificatives du Secrétariat général.

Les recommandations, en résumé, ont été les suivantes :

Au Conseil permanent et/ou à l'Assemblée générale :

- Éviter un futur déficit structurel en garantissant la cohérence entre le mécanisme pour la détermination des quotes-parts des États membres de l'OEA et le mécanisme pour l'établissement des dépenses.
- Introduire des sanctions en cas de retard de paiement des quotes-parts
- Affecter les ressources nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et procéder à l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).
- Autoriser des modifications aux Normes générales et réaliser les réformes en matière de gestion des ressources humaines.

Au Secrétariat général de l'OEA:

- Mettre en place une stratégie durable pour les biens immobiliers.
- Continuer les initiatives du Secrétariat aux questions administratives et financières (SAF) visant à canaliser, simplifier et réduire les coûts de l'Organisation.
- Mener une analyse exhaustive de la planification des effectifs et identifier les postes qui doivent être pourvus par des mécanismes d'emploi ou de recrutement par contrat.
- Évaluer les options propres à appuyer l'exécution des programmes et l'amélioration des contrôles internes dans les bureaux hors siège.
- La Commission de gestion de la technologie informatique doit établir des politiques et des procédures afin d'avoir une structure formelle de fonctionnement.
- Le financement et la responsabilité de l'entretien et des réparations de la Maison du soldat doivent être transférés au Département des services généraux.

Après avoir résumé la situation financière du Fonds ordinaire, des fonds spécifiques et des contributions spéciales versées à l'OEA, la Commission a tenu compte des initiatives de l'Administration du Secrétariat général visant à mettre en application les recommandations

formulées dans son rapport de l'année précédente ainsi que d'autres points présentant un intérêt pour la Commission.

La Commission a souligné que la firme des vérificateurs indépendants a émis des avis sans réserves (« *clean opinion* »), ce qui constitue le meilleur résultat possible d'une vérification des comptes, au sujet des états financiers pour l'année 2011 suivants:

- Fonds ordinaire, Fonds spécial multilatéral du Conseil interaméricain pour le développement intégré (FEMCIDI), fonds spécifiques et Fonds des services de l'OEA
- Fonds panaméricain Leo S. Rowe
- Fonds commémoratif de bienfaisance Rowe
- Fondation pour les Amériques
- Fonds de prestations médicales
- Organisation interaméricaine de défense
- Fonds des retraites et des pensions

4. ENTITÉS ET ORGANISMES SPÉCIALISÉS

4.1 ORGANISATION INTERAMÉRICAINE DE DÉFENSE

L'Organisation interaméricaine de défense (JID) dispense des services consultatifs aux programmes de l'Organisation des États Américains (OEA), promeut la paix et la sécurité dans le Continent américain, encourage la confiance entre les États membres en établissant des relations de conseil en matière militaire, renforce les relations entre les civils et les militaires et supervise le programme de formation supérieure du Collège interaméricain de défense (CID).

En 2012, la JID a continué de dispenser ses services consultatifs sur différentes questions concernant la défense afin de contribuer à la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains.

Dans le but de resserrer ses liens avec des institutions apparentées, elle a organisé plusieurs exercices auxquels ont participé les ministères de la défense, des organisations gouvernementales et non gouvernementales régionales et sous-régionales qui s'occupent de questions militaires et de défense dans le Continent américain. Ces exercices avaient pour but de compléter les antécédents du « Plan pour l'amélioration des services consultatifs de la JID en cas de catastrophes naturelles ». La JID a formulé plusieurs propositions de coopération et d'échanges qui en sont à l'étape de décision et d'accord.

Le Centre d'analyse et de gestion de l'information a été mis en place dans la Maison du soldat et sa mission consiste à assurer un suivi constant des différents phénomènes naturels qui peuvent se produire dans le Continent américain.

Au cours de l'année sur laquelle porte ce rapport, la JID a réalisé des progrès importants en matière de résultats obtenus avec ses services consultatifs spécialisés, ses séminaires, ses

ateliers, ses groupes de travail et ses conférences. Il faut souligner en particulier la participation de la JID à la Dixième Conférence des ministres de la défense des Amériques (CMDA), en Uruguay, et son appui au Secrétariat de la Conférence, sa participation aux activités de déminage humanitaire et aux mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité, aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'en ce qui concerne le rôle des forces armées en appui aux différentes situations ayant trait à la défense et à la sécurité.

Le flux des échanges entre la JID et la Commission sur la sécurité continentale, le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, d'autres secteurs de l'OEA et des institutions apparentées ont permis la mise en commun des capacités et des ressources afin d'exécuter avec une efficacité accrue les activités planifiées.

Le Collège interaméricain de défense (CID) a remis ses diplômes à la première génération d'étudiants où tous ont eu la possibilité d'opter pour l'obtention d'une maîtrise universitaire en « Études de la défense et de la sécurité des Amériques », grâce à une convention avec l'Académie nationale d'études politiques et stratégiques du Chili (ANEPE). Il s'agit là d'un pas en avant important dans les efforts déployés par le Collège afin d'offrir un programme d'études qui soit accrédité dans sa totalité et qui soit à la disposition de tous les États membres. Parallèlement au programme universitaire qui attire un grand nombre d'étudiants, le Collège a réalisé des activités extramurales, des séminaires et/ou des symposiums animés par un groupe d'éminents conférenciers, dont deux anciens chefs d'État qui font partie des anciens élèves de cet établissement.

Dans le cadre de plusieurs de ses travaux, la JID a mené une étude, suite à une demande du Secrétariat général de l'OEA, sur la participation des forces armées pour appuyer les activités de sécurité publique, a soumis un rapport analytique sur le Système interaméricain de défense (SID), en réponse à une demande de services consultatifs techniques de la Mission permanente du Canada, et réalisé une recherche sur l'histoire de la JID, à la demande de la Mission permanente de la République argentine.

Ces études constituent un événement important dans l'histoire de l'Organisation interaméricaine de défense, parce qu'elles répondent à un objectif établi par l'OEA dans plusieurs résolutions et constituent par ailleurs un encouragement pour d'autres États membres et pour la JID elle-même, car elles permettent de mettre à profit les potentialités et les capacités qui sont disponibles au sein de l'Organisation interaméricaine de défense et qu'elle peut mettre à la disposition des pays du Continent américain.

4.2 INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a pour mission de « fournir une coopération technique, de l'innovation et des connaissances spécialisées pour le développement compétitif et durable de l'agriculture des Amériques ». Créé en 1942 par la Conseil directeur de l'Union panaméricaine, il est reconnu par l'Organisation des États Américains (OEA) comme

l'organisme du Système interaméricain spécialisé dans l'agriculture et le bien-être des populations rurales. Pour l'IICA, 2012 a été une année de commémoration et de témoignages de reconnaissance pour la tâche qu'il a réalisée pendant sept décennies au profit de l'agriculture du Continent américain. Son Directeur général actuel est M. Víctor Villalobos, originaire du Mexique.

Les principales activités de l'Institut ont été concentrées sur le soutien accordé à ses États membres par l'intermédiaire d'instruments actualisés ou nouveaux pour la modernisation de leurs systèmes nationaux d'innovation et de leurs services officiels chargés de la santé animale et de la protection des végétaux, sur le renforcement des capacités des secteurs public et privé à tirer profit des opportunités qu'offre le commerce des produits agricoles et à aborder des thèmes comme la gestion territoriale, la biotechnologie, la biosécurité, la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'atténuation des gaz à effet de serre.

Au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama, il a réalisé des diagnostics qui ont eu pour résultats une amélioration des systèmes nationaux de production biologique, alors qu'à El Salvador, au Nicaragua, au Costa Rica, en Uruguay, au Paraguay, au Pérou, en Bolivie et au Mexique, il a examiné les capacités de développement institutionnel et de formulation des politiques d'innovation. Un bon exemple de l'action institutionnelle est l'application du modèle pour l'innovation agricole utilisé dans le Plan de l'agriculture familiale du Ministère de l'agriculture et de l'élevage d'El Salvador, plus précisément dans le programme PAF-Filières de production, qui a bénéficié à près de 16.000 producteurs à qui il a fourni une série de méthodes et d'outils pour la production, la création d'associations, la commercialisation et le renforcement institutionnel. En outre, par l'intermédiaire de l'Observatoire des innovations institutionnelles et le réseau INNOVAGRO, l'IICA a mis en commun avec les États membres près de 50 expériences en innovations et systématisé quatre modèles institutionnels de recherche.

Grâce aux efforts déployés par l'Institut, les connaissances de plus de 106 professionnels du Mexique, de la République dominicaine, de l'Équateur, de la Colombie, du Pérou, de la Bolivie, du Paraguay, du Brésil et de plusieurs pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ont pu être renforcées dans le domaine de l'analyse des risques de ravageurs. L'IICA a également suscité un large débat sur les normes internationales relatives aux mesures sanitaires et a contribué au vote historique par lequel ont été fixées les limites maximales de résidus pour la ractopamine, un processus dirigé par le Comité de coordination du *Codex* pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ceci a donné la preuve que l'IICA a consolidé sa position, dans les forums internationaux, d'organisation de référence pour la protection phytosanitaire et qu'il est également parvenu à renforcer la participation active de ses États membres aux instances mondiales et continentales qui ont à voir avec le *Codex* et les mesures sanitaires.

Avec l'appui de l'Institut, 31 entreprises, 36 organisations de producteurs et plus de 600 intervenants de 20 pays membres ont amélioré leurs capacités dans le domaine de l'exportation, de la gestion des entreprises, de l'agrotourisme, de l'innocuité de leurs produits et de l'organisation de filières. De même, il a amélioré les connaissances des institutions publiques de 25 États membres en matière de marketing, de valeur ajoutée, de création

d'associations, d'assurance agricole et de chaînes agroalimentaires. En outre, 1.400 intervenants publics et privés du Belize, du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama, de la République dominicaine, du Paraguay, de l'Uruguay et du Brésil ont renforcé leurs capacités institutionnelles et techniques à diriger et à mettre en marche des processus effectifs de gestion territoriale.

À travers les espaces de collaboration et d'action collective animés par l'IICA, le Système d'intégration centraméricain (SICA) a fait siennes les orientations stratégiques et supranationales de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial (ECADERT) qui améliore les capacités des pays de la région à incorporer les cadres normatifs, techniques et institutionnels dans leurs politiques, programmes et projets de développement territorial. Une autre contribution de l'Institut a été le projet multinational intitulé Politiques novatrices pour le développement des territoires ruraux en Amérique latine (PIDERAL), financé par l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) et dont les bénéficiaires ont été le Pérou, l'Équateur, le Costa Rica et la République dominicaine. Ce projet consistait à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de développement des territoires ruraux.

En ce qui concerne les relations institutionnelles et les modalités de coopération, il convient de souligner le soutien accordé par l'IICA au Mexique lorsque celui-ci a exercé la Présidence du G20, lequel a pris la forme de forums, de termes de référence pour les dirigeants scientifiques agricoles et du document interorganisations sur la productivité. En outre, l'Institut a élaboré le rapport « Situation de la sécurité alimentaire dans les Amériques », qui a servi de base au dialogue qui s'est déroulé pendant la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, à Cochabamba (Bolivie). D'autre part, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il a préparé une version actualisée du rapport *Perspectives de l'agriculture et du développement dans les Amériques – 2012.* L'IICA possède un vaste portefeuille de partenaires, comme ceux qui déjà été mentionnés ainsi que l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement finlandais, l'Agence allemande de coopération technique (GIZ) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada, les centres internationaux de recherche agricole du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) et de nombreuses universités d'agronomie, entre autres.

Il convient de mentionner que, en partenariat avec le Conseil national de la science et de la technologie du Mexique, il a mis en marche un programme de bourses visant à promouvoir les compétences techniques en agriculture, qui a permis à 30 étudiants de commencer des études de maîtrise et de doctorat dans ce pays. En outre, le Fonds de coopération technique de l'IICA a donné son aval au démarrage de 18 nouveaux projets multinationaux de coopération technique, financés par des ressources propres.

En 2012, s'est tenue la Trente-deuxième Réunion ordinaire du Comité exécutif (CE) au siège de l'Institut au Costa Rica, qui a approuvé plusieurs rapports et études institutionnelles, y compris celui portant sur la méthodologie et la politique relatives au Taux institutionnel net (TIN) qui est utilisé dans la gestion des projets de coopération technique.

L'Institut a mis en œuvre une stratégie financière qui cherche une amélioration constante de la gestion institutionnelle tout en favorisant la réduction des coûts internes et l'utilisation plus performante des ressources. La plateforme d'administration financière SAP au moyen de laquelle sont gérés d'une manière performante et transparente 300 projets de coopération technique a été installée dans 97 pour cent de ses bureaux hors siège.

D'autre part, l'IICA a engagé des actions visant à inverser le gel des quotes-parts versées par les États membres qui dure depuis plus de 16 ans. Grâce à ces actions, plusieurs pays ont augmenté leurs contributions ou ont annoncé qu'ils verseraient des contributions spéciales. Indépendamment du bénéfice économique que constituent ces apports et du recouvrement en temps voulu, en 2012, de 98,7 pour cent des quotes-parts, ils représentent un soutien aux travaux que l'Institut a réalisés en faveur de l'agriculture et du bien-être rural des Amériques.

4.3 COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Le Comité juridique interaméricain est l'un des organes au moyen duquel l'Organisation des États Américains atteint ses buts (Article 53 de la Charte). Le chapitre XIV de la Charte définit sa composition, ses attributions et ses fonctions de la manière suivante: il fait office d'organe consultatif de l'Organisation en matière juridique, facilite le développement progressif et la codification du droit international et étudie les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en vue du développement du Continent américain.

En 2012, le Comité juridique interaméricain a tenu sa Quatre-vingtième Session ordinaire à Mexico (Mexique) du 5 au 9 mars et sa Quatre-vingt-unième Session ordinaire à son siège, à Rio de Janeiro (Brésil), du 6 au 10 août.

Au cours de l'année, le CJI a adopté six rapports finals, dont quatre ont été réalisés en exécution de demandes de l'Assemblée générale et concernent le renforcement du Système interaméricain de protection et de promotion des droits de la personne (CJI/RES. 192, (LXXX-O/12), la vie privée et la protection des renseignements personnels dans les Amériques (CJI/RES. 186 (LXXX-O/12), la diversité culturelle dans le développement du droit international (CJI/RES. 185 (LXXX-O/12) et l'accès à la justice dans les Amériques (CJI/RES. 187 (LXXX-O/12).

En outre, il a approuvé deux rapports à titre de suivi de mandats établis par l'Assemblée générale : une loi-type sur la société par actions simplifiée (CJI/RES. 188 (LXXX-O/12) et un Guide de principes pour la réglementation du recours à la force et la protection des personnes dans les situations de violence interne qui ne constituent pas des conflits armés à proprement parler (CJI/doc.401/12 rev.4). Avec ces deux rapports, le traitement de ces deux questions, par le CJI, a pris fin.

Par ailleurs, il a créé quatre bureaux de rapporteurs chargés d'examiner les nouveaux mandats que s'est donnés le Comité : des directives générales pour l'intégration frontalière, l'immunité

des États, les reçus douaniers électroniques pour les produits agricoles et la coopération judiciaire interaméricaine. En outre, le Comité, réuni en plénière, a décidé de continuer à étudier les questions suivantes : l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et la loi-type sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Du 6 au 24 août 2012 s'est déroulé le Trente-neuvième Cours de droit international, lequel a lieu traditionnellement à Rio de Janeiro (Brésil). À cette occasion, le thème central était « Le droit et les relations internationales actuelles ». 35 participants provenant de différents pays du Continent américain, dont 20 ont bénéficié d'un financement grâce à une bourse octroyée par l'OEA, y ont assisté.

Le Comité juridique interaméricain était composé des membres suivants : Joao Clemente Baena Soares (Brésil, Président), Fabián Novak Talavera (Pérou, Vice-président), Jean-Paul Hubert (Canada), Ana Elizabeth Villalta Vizcarra (El Salvador), David P. Stewart (États-Unis), Hyacinth Evadne Lindsay (Jamaïque), Freddy Castillo Castellanos (Venezuela), Miguel Aníbal Pichardo Olivier (République dominicaine), Fernando Gómez Mont Urueta (Mexique), José Luis Moreno (Équateur) et Carlos Mata Prates (Uruguay).

Le Département du droit international de l'OEA a assuré les services de secrétariat et apporté son soutien technique au Comité juridique interaméricain.

4.4 FONDATION PANAMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Créée en 1962, la Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) est une entité privée, non gouvernementale et à but non lucratif, qui mène ses activités dans le cadre d'un accord de coopération avec l'Organisation des États Américains afin d'appuyer les programmes de développement et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. Le Secrétaire général de l'OEA est le Président de son Conseil directeur qui est composé de 18 dirigeants du secteur privé, originaires de divers pays du Continent américain. Le Président de la Fondation est M. Frank Gomez, et les Vice-présidents sont M. Frank Kanayet Yepes, de Colombie, et M. Réginald Boulos, d'Haïti. Le Directeur exécutif est M. John Sanbrailo et la Directrice exécutive adjointe Judith Hermanson. Tous les membres du Conseil directeur le sont à titre bénévole. Ils font office de groupe d'appui de l'OEA et versent des contributions en espèces et en nature en faveur des programmes de la Fondation.

La mission de la FUPAD consiste à encourager le développement intégral des personnes les plus défavorisées d'Amérique latine et des Caraïbes dans le but de « créer un Continent où chacun a sa chance ». Elle réalise cette tâche au moyen d'alliances novatrices avec des organisations privées, publiques et à but non lucratif qui appuient les priorités de l'OEA. L'un des objectifs les plus importants de la Fondation est de renforcer la société civile afin d'appuyer la Charte démocratique interaméricaine. La FUPAD reçoit des dons d'entreprises, de personnes solidaires, de groupes civiques, de gouvernements nationaux et d'organismes internationaux comme l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID), la Banque

mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Croix-Rouge et le Fonds Clinton-Bush pour Haïti.

L'année 2012 s'est distinguée par de nombreuses activités réalisées sous la direction du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de l'OEA, qui ont mobilisé des fonds pour des programmes de développement. Ces fonds ont bénéficié à plus de 8 millions de personnes dans 29 pays du Continent, par l'intermédiaire de projets de création d'emplois, de formation technique, de développement agricole et communautaire, de renforcement de la société civile, de protection des droits de la personne et de secours aux victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. La FUPAD a également entrepris des démarches en vue d'obtenir des contributions de donateurs du monde des affaires en faveur de projets financés par le FEMCIDI de l'OEA dans différents pays.

En étroite coordination avec l'OEA, la FUPAD a été présente après le terrible séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010 et qui a dominé une grande partie de ses activités durant les années 2011 et 2012. La Fondation a été désignée par l'OEA pour diriger la gestion des ressources et acheminer celles-ci vers les sinistrés de Port-au-Prince et des environs, en collaboration avec les ministères et avec d'autres entités haïtiennes. Les principales activités réalisées en Haïti concernent la réparation de logements, l'évacuation des décombres, la reconstruction urbaine intégrale, le développement communautaire et l'encouragement de la participation et de la démocratie locale, la protection des droits de la personne, le soutien à la lutte contre la violence communautaire et le financement de petites et moyennes entreprises afin de créer un plus grand nombre d'emplois durables. En 2012, la FUPAD a mobilisé des dons pour une valeur dépassant les EU$ 25 millions en faveur d'Haïti.

Pour apporter une réponse à la crise humanitaire que constitue le déplacement de la population colombienne et appuyer la Loi sur les victimes de ce pays, la FUPAD a continué d'élargir la portée de ses programmes dans le but d'appuyer les personnes déplacées, les personnes d'ascendance africaine, les autochtones et les paysans qui ont abandonné les cultures illicites. En collaboration avec des organisations locales, ce programme offre des services communautaires, de la formation technique, de la création de revenus et un renforcement institutionnel. De même, elle a continué d'exécuter une initiative novatrice intitulée « Stratégie de coopération Sud-Sud », par l'intermédiaire de l'OEA, qui apporte l'assistance technique de la Colombie aux pays du Bassin des Caraïbes. De même, par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Ministère des affaires étrangères, elle a lancé un nouveau programme pour lutter contre le recrutement forcé de jeunes par des groupes criminels, dénommé « Plan intégral pour la promotion des enfants et des adolescents qui ont leur chance » (PIP). En Colombie, la FUPAD a décaissé plus d'EU$ 20 millions en activités de coopération en 2012.

Dans le cadre de son mandat de renforcement de la société civile dans la région, la FUPAD a continué d'épauler les ONG non partisanes, en sa qualité d'instrument interaméricain de rénovation des valeurs et principes démocratiques, moyennant une participation accrue des citoyens aux organisations non gouvernementales composées de tous les secteurs de différents

pays. La Fondation continue également de mettre en œuvre des projets de responsabilité sociale des entreprises dans plusieurs pays de la région. Ces projets favorisent le versement de contributions plus importantes pour des projets de développement intégré et d'aide aux victimes de catastrophes naturelles. En 2012, par l'intermédiaire de son programme de dons en nature, la FUPAD a envoyé du matériel médical, des outils, des ordinateurs et des équipements d'urgence en Argentine, en Bolivie, en Colombie, au Chili, à El Salvador, en Haïti et en Uruguay, représentant un montant total d'EU$6,1 millions. Des dons supplémentaires ont été effectués en faveur d'organisations non gouvernementales dans des pays comme l'Argentine, le Chili, Cuba, l'Équateur, le Honduras et le Venezuela.

Avec la participation de fonctionnaires de l'OEA, le Conseil directeur de la Fondation a tenu plusieurs réunions au cours de l'année 2012 dans le but de collecter des fonds afin d'aider les sinistrés haïtiens et ceux d'autres pays qui ont été touchés par des catastrophes naturelles, comme les inondations en Colombie, au Panama et dans les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. De même le Directeur exécutif et des fonctionnaires de la Fondation ont participé au Comité interaméricain pour la réduction des catastrophes naturelles, au Groupe d'amis d'Haïti, à diverses manifestations de la société civile de la région ainsi qu'à des groupements de la diaspora intéressés à appuyer des projets de développement dans leurs pays respectifs.

La FUPAD a mené à bonne fin son plan stratégique 2008-2012. Au cours de cette période de cinq ans, elle a mobilisé plus 250 millions de dollars. Ce Plan a orienté sa croissance en appui à l'OEA et au Système interaméricain, renforcé le rôle de la société civile et du secteur privé dans l'accroissement du développement intégré de la région. La Fondation continue d'encourager la responsabilité sociale des entreprises, en tant que mécanisme propre à accroître le financement de projets de développement social et la prestation de services à un plus grand nombre de victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires. L'OEA a été la première organisation internationale à créer sa propre fondation en 1962, la FUPAD, qui témoigne de la solidarité du Système interaméricain envers les populations les plus défavorisées de la région. En outre, la Fondation a commémoré avec succès le cinquantième anniversaire de sa création en tant que mécanisme de nature à promouvoir des alliances avec le secteur privé et la société civile dans la région.

4.5 ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ

L'Organisation panaméricaine de la Santé, créée en 1902 par la deuxième Conférence internationale des États Américains, est l'organisme spécialisé en matière de santé du Système interaméricain et le Bureau régional pour les Amériques de l'Organisation mondiale de la Santé. L'OPS a pour mission de «diriger les initiatives de collaboration stratégiques entre les États Membres et autres associés pour promouvoir l'équité dans le domaine de la santé, combattre les maladies, améliorer la qualité et la durée de vie des peuples des Amériques ».

L'OPS exerce ses activités fonctionne en conformité avec les mandats de sa constitution et des résolutions adoptées par les autorités sanitaires de ses États Membres au cours des réunions de

ses organes directeurs: le Conseil directeur (qui se réunit chaque année) et la Conférence sanitaire panaméricaine (qui se réunit tous les cinq ans).

Au cours de l'année 2012, l'OPS a dispensé sa coopération technique et mis en œuvre des actions conjointes pour la prévention, le contrôle et le traitement des maladies transmissibles et non transmissibles, pour le renforcement des systèmes et des services de santé, pour les politiques, la planification et le financement du secteur de la santé, pour la santé maternelle, infantile et génésique, pour la santé environnementale et les déterminants sociaux de la santé, entre autres.

Parmi les réussites les plus remarquables de 2012, on peut citer le 10ème anniversaire de la Semaine de la vaccination dans les Amériques, la création de la Coalition régionale pour l'eau et l'assainissement en vue d'éliminer la transmission du choléra dans l'île d'Hispaniola, la vaccination de trois millions d'enfants en Haïti contre la poliomyélite, la rougeole et la rubéole, la création de la Plateforme régionale sur l'accès et l'innovation pour les technologies de la santé (PRAIS), la publication du rapport quinquennal de l'OPS *La santé dans les Amériques* et le lancement du Forum panaméricain de lutte contre les maladies non transmissibles. Au cours de 2012 également, le Fonds renouvelable pour les vaccins de l'OPS a acheté des vaccins et des fournitures pour un montant de 518 millions de dollars au nom des États Membres et le Fonds stratégique a acheté des médicaments et des équipements médicaux pour un montant de 36,5 millions de dollars.

La 28ème Conférence sanitaire panaméricaine (septembre 2012) a approuvé des stratégies et des plans d'action pour les maladies non transmissibles, la protection radiologique, une meilleure coordination de l'assistance humanitaire internationale en matière de santé dans les situations de catastrophes, la santé intégrale de l'enfance, la gestion des connaissances et des communications en santé et le maintien des Amériques exemptes de rougeole, de rubéole et du syndrome de rubéole congénitale. Elle a également approuvé l'incorporation d'Aruba, de Curaçao et de Sint Maarten en tant que membres associés et a élu le Docteur Carissa F. Etienne dixième Directrice de l'OPS (elle a pris ses fonctions le 31 janvier 2013).

Parmi les activités de collaboration de l'OPS avec l'Organisation des États Américains, il y a la signature d'un mémorandum d'entente, en mai 2012, pour coopérer à la réduction de la demande de drogues. En outre, la Directrice de l'OPS a assisté à la 42ème Assemblée générale de l'OEA, a présenté son rapport annuel pour l'année 2011 au Conseil permanent de l'OEA (mars 2012) et a informé les représentants permanents près l'OEA de la 28ème Conférence sanitaire panaméricaine.

4.6 INSTITUT PANAMÉRICAIN DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Créé par la Sixième Conférence internationale américaine (Cuba, 1928), l'IPGH fournit une coopération technique aux États membres, diffuse au niveau international des publications et des activités scientifiques dans les domaines de la cartographie, de la géographie, de l'histoire et de la géophysique. L'Institut répond à la demande de la communauté scientifique dans sa

tâche d'interprétation du territoire, à partir de l'analyse géographique et historique et d'une vision continentale. Ses activités obéissent aux mandats qui émanent de son Statut organique, des résolutions de son Conseil directeur et de la Réunion des autorités et sont conformes au « Programme panaméricain de l'IPGH pour la période 2010-2020 » (résolution nº 4, Équateur, 2009).

- **Situation financière en 2012**

Les revenus de l'Institut sont très limités car ils dépendent directement des cotisations de soutien versées par les États membres. Or, celles-ci sont restées inchangées depuis 1996. Toutefois, l'Institut possède un Fonds opérationnel sain qui constitue un soutien pour l'Institut et lui permet de s'acquitter de ses obligations à court terme. Le recouvrement des cotisations correspondant à l'exercice budgétaire 2012 représente 91.8% du Fonds ordinaire. Dans ces conditions, l'IPGH jouit d'une viabilité financière et administrative, caractérisée par le fait que l'Institut est à jour de toutes ses obligations et en matière de prévoyance sociale, et en particulier en ce qui concerne l'exécution effective des ressources qui financent les programmes d'assistance technique et de publications. Pour maintenir le fonctionnement de l'Institut dans les conditions actuelles et prévoir une croissance, il est impératif que les États membres maintiennent leur niveau de soutien et leur effort financier actuels.

- **Département de l'assistance technique**

Le Conseil directeur (République dominicaine, 2011) a approuvé, en tant que partie intégrante du budget du Fonds ordinaire pour l'année 2012, un programme d'assistance technique composé de 24 projets qui, avec les fonds de contrepartie, s'est élevé à EU$686.241. En outre, en 2012, l'IPGH a consolidé de nombreuses initiatives de renforcement des capacités, de développements technologiques et d'innovations et il convient de souligner en particulier les résultats obtenus avec les activités suivantes :

- Programme Association andine de développement (CAF)-IPGH-GeoSUR, le Réseau géospatial d'Amérique latine
- Système de référence géocentrique pour les Amériques (SIRGAS)
- Réseau ibéro-américain d'infrastructures d'informations géographiques (R3IGeo)
- Assistance pour la récupération des archives historiques d'Haïti
- Carte numérique intégrée de l'Amérique centrale

- **Département des publications**

La production éditoriale des revues périodiques et des publications ponctuelles de l'IPGH a été acceptable et il convient de mettre en exergue le premier tome de la série « Panorama culturel de l'Amérique ». Par ailleurs, il a continué d'enrichir le fonds bibliographique de l'Institut qui compte actuellement 230.590 exemplaires.

- **Réunions et questions statutaires**

En 2012, l'IPGH a tenu les réunions statutaires prévues, soit :

- 77ème Réunion des autorités (Golden, Colorado, États-Unis, du 13 au 15 juin)
- 78ème Réunion des autorités (Buenos Aires, Argentine, les 12 et 13 novembre)
- 44ème Réunion du Conseil directeur (Buenos Aires, Argentine, du 14 au 16 novembre)

Le Conseil directeur, lors de sa 44ème Réunion (Argentine, 2012) a approuvé 12 résolutions. Le Secrétariat général a veillé à ce que chacune d'elles soit strictement respectée. À l'exception de celles qui ont un caractère pluriannuel, les résolutions ont été mises en application.

5. ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

5.1 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

13/01//2012 Ciudad de Guatemala (Guatemala) : Réunion avec le Président sortant de la République du Guatemala, Álvaro Colom, et avec le Président élu, Otto Pérez Molina. Cérémonie d'investiture du Président élu.

Février

27/02//2012 Georgetown (Guyana) : Réunion avec le Président du Guyana, Donald Ramotar, avec la Ministre des affaires étrangères, Carolyn Rodrigues-Birkett, avec le Secrétaire général de la CARICOM, Irwin LaRocque.
Paramaribo (Suriname) : Participation à la cérémonie inaugurale de la Septième Réunion interaméricaine des ministres de l'éducation. Réunion avec la Présidente de l'Assemblée nationale, Jennifer Simons-Gerling.
Mexico D.F. (Mexique) : Participation à la Réunion continentale de haut niveau contre la criminalité transnationale organisée. Intervention à la cérémonie inaugurale de la 80ème Session ordinaire du Comité juridique interaméricain. Conférence magistrale à l'Université autonome métropolitaine.

Mars

04/03/2012 Boston (États-Unis) : Orateur principal de la Quinzième Conférence latino-américaine au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

14/03/2012 New York (États-Unis) : Réunion avec le Ministre des affaires étrangères du Guatemala, Harold Caballeros.

15/03/2012 Montevideo (Uruguay) : Forum des hauts fonctionnaires chargés de l'économie, organisé par l'ALADI, la CAF, la CEPALC et le SEGIB. Réunion annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de la BID.

21/03/2012 Miami (États-Unis) : Allocution dans un dîner de gala d'ORITEL - ORITEL/OEA sur les droits des personnes handicapées.
Santiago (Chili) : Conférence magistrale au Sixième Congrès latino-américain des villes et administrations municipales. Réunion avec le Ministre de l'intérieur, Rodrigo Hinzpeter Kirberg.
Kingston (Jamaïque) : Signature de l'accord sur le marquage des armes à feu. Réunion avec le Ministre de la sécurité nationale, Peter Bunting. Communication téléphonique avec le Ministre des affaires étrangères, Arnold J. Nicholson.

Avril

10/04/2012 Cartagena de Indias (Colombie): Sixième Sommet des Amériques. Puerto Vallarta (Mexique) : Forum économique mondial *(World Economic Forum, (WEF)* sur l'Amérique latine.

27/04/2012 Santo Domingo (République dominicaine) : Première Réunion du Conseil consultatif sur la sécurité citoyenne, organisé par la *Fundación Global Democracia y Desarrollo* (FUNGLODE).

Mai

09/05/2012 Quito (Équateur) : Réunion avec le Président de l'Équateur, Rafael Correa, avec le Ministre des affaires étrangères, Ricardo Patiño, avec la Ministre de la justice, Johana Pesántez.
Lima (Pérou) : Chaire des Amériques, activité organisée par l'Université San Martin de Porres.

31/05/2012 Cochabamba (Bolivie): Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA.

Juin

08/06/2012 New York (États-Unis) : Réunion des chefs d'organisations régionales et d'autres organisations, réalisée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

13/06/2012 Forum économique international des Amériques, 18ème Conférence de Montréal.

18/06/2012 Panama (Panama) : Allocution lors de l'inauguration de la Douzième Rencontre internationale de *Virtual Educa*. Réunion avec le Président de la République, Ricardo Martinelli et avec le Ministre des affaires étrangères, Roberto Henríquez.

Juillet

04/07/2012 Castries (Sainte-Lucie) : Troisième Conférence des chefs d'État de la CARICOM.

12/07/2012 San Salvador (El Salvador) : Visite de la prison Esperanza en appui à la décision de deux groupes de détenus d'entamer un processus de paix afin de mettre un terme aux confrontations entre *maras,* qui constituent l'un des problèmes les plus graves pour le Gouvernement d'El Salvador.

25/07/2012 Mexico D.F. (Mexique) : Fondation Cercle de Montevideo, Dix-huitième Réunion plénière.

Août

07/08/2012 Managua (Nicaragua) : Participation au Sommet du Système d'intégration centraméricaine (SICA).

15/08/2012 Santo Domingo (République dominicaine) : Cérémonie d'investiture du Président élu, Danilo Medina.

Septembre

12/09/2012 San José (Costa Rica) : Participation au Trentième Cours interdisciplinaire sur les droits de la personne, organisé par l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH).

24/09/2012 New York (États-Unis) : 67ème Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Octobre

10/10/2012 Punta del Este (Uruguay) : Dixième Conférence des ministres de la défense des Amériques.
Mexico D.F. (Mexique) : Troisième Forum de la démocratie.

21/10/2012 Guatemala (Guatemala) et Belize (Belize) : Réunion du Groupe d'amis Belize – Guatemala.
Cali (Colombie) : Sixième Forum de compétitivité des Amériques.

Novembre

11/11/2012 Dubaï (Émirats arabes unis) : Forum économique mondial (*WEF)*: Première Réunion de haut niveau des organisations régionales.

14/11/2012 Cadix (Espagne) : Vingt-deuxième Sommet ibéro-américain des Chefs d'État et de gouvernement.

28/11/2012 Quito (Équateur) : Neuvième Réunion des ministres de la justice (REMJA IX).
San José (Costa Rica) : Cinquante-deuxième Session de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD). Réunion avec le Ministre des affaires étrangères, Enrique Castillo.

Décembre

1/12/2012 Mexico D.F. (Mexique) : Cérémonie d'investiture du Président élu, Enrique Peña Nieto.

5.2 ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT EN DEHORS DU SIÈGE

Janvier

17/01/2012 Port-au-Prince (Haïti) : Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Février

01/02/2012 Ciudad de Guatemala (Guatemala) : Signature de l'accord pour la mise en œuvre du projet « Promotion du marquage des armes à feu en Amérique latine et dans les Caraïbes »

24/02/2012 Bruxelles (Belgique) : Conférence-dialogue sur les politiques entre l'OEA et l'Union européenne.

Mars

08/03/2012 San José (Costa Rica) : Réunion sur la cybercriminalité, la sécurité cybernétique et la législation en Amérique centrale.

10/03/2012 Bogotá (Colombie) : Séminaire des États de la Région andine sur la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Avril

03/04/2012 New York (États-Unis) : Déclaration des principes internationaux pour l'observation des élections et la supervision non partisane, réalisée par *Organizaciones Ciudadanas*.

11/04/2012 Cartagena de Indias (Colombie) : Sixième Sommet des Amériques.

18/04/2012 Bridgetown (Barbade) : Réunion Caraïbes-Pacifique.

22/04/2012 Cochabamba (Bolivie) : Visite préliminaire en préparation de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA.

Mai

01/05/2012 Paramaribo (Suriname) : Réunion du Conseil pour les affaires étrangères et les relations communautaires (COFCOR, selon ses sigles en anglais).

12/05/2012 Trinité-et-Tobago: Réunion des dirigeants de l'Amérique centrale et des Caraïbes : « Opportunités pour les affaires, le commerce et les investissements ».

23/05/2012 Port-au-Prince (Haïti) : Visite officielle, réunions avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Juin

03/06/2012 Cochabamba (Bolivie) : Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA.

13/06/2012 Ciudad de Guatemala (Guatemala) : Signature de l'accord « Destruction d'armes et d'autres engins ».

17/06/2012 Río de Janeiro (Brésil) : Congrès mondial sur le développement durable.

26/06/2012 San Salvador (El Salvador) : Réunion sur l'éducation en Amérique centrale : « Rôle des collectivités, des gouvernements et du secteur privé dans l'éducation pour le développement ».

Juillet

03/07/2012 Sainte-Lucie : Trente-troisième Réunion ordinaire de la Conférence des Chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Septembre

09/09/2012 Trinité-et-Tobago: Lancement du premier programme pilote Des tribunaux pour le traitement des toxicomanes. Signature du mémorandum d'entente de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).

27/09/2012 Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

Octobre

03/10/2012 Port-au-Prince (Haïti) : le Secrétaire général adjoint conduit la Mission spéciale de l'OEA.

014/10/2012 Ciudad de Guatemala (Guatemala) : Troisième Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes.

24/10/2012 Cancún (Mexique) : Vingt-troisième Assemblée annuelle du Conseil des entreprises de l'Amérique latine (CEAL)

Novembre

04/11/2012 Sainte-Lucie : Visite officielle pour des entretiens avec de hauts fonctionnaires du gouvernement.

18/11/2012 Ottawa (Canada) : Visite officielle et exposé à l'Université d'Ottawa.

29/11/2012 Nouvelle-Orléans (États-Unis) : Trente-sixième Conférence annuelle sur les Caraïbes et l'Amérique centrale.

ANNEXE A : ORGANIGRAMME

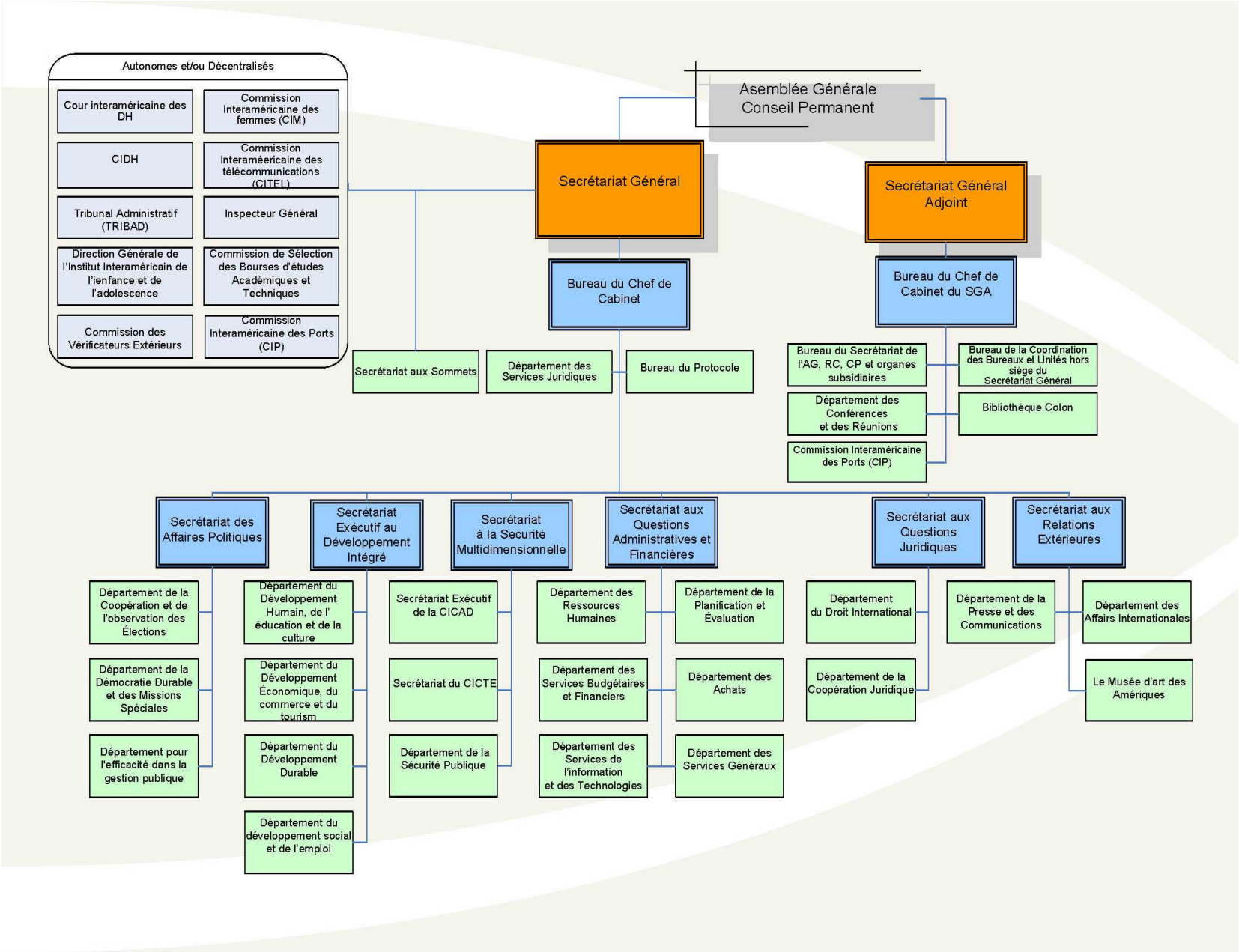

ANNEXE B : ÉTAT FINANCIER DE L'OEA

ÉTAT FINANCIER DE L'OEA

Tableau nº 1

État consolidé des actifs, passifs et soldes des fonds
Au 31 décembre 2012 et montants de 2011 aux fins de comparaison
Préliminaire et non soumis à la vérification
(en milliers de dollars des États-Unis)

						Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service [A]	Élimination des opérations entre fonds	2012	2011
Actifs							
Encaisse et dépôts dans le Fonds de trésorerie de l'OEA	3,462	8,353	89,548 [D]	4,785	-	106,148	95,075
Quotes-parts /annonces de contributions à percevoir	4,850	-	-	-	-	4,850	2,908
Moins: provision pour quotes-parts/annonces de contribution à percevoir	(4,850)	-	-	-	-	(4,850)	(2,908)
Frais différés liés à des affectations d'exercices ultérieurs **(B)**	5,703	-	-	-	-	5,703	5,835
Frais différés liés à des affectations d'exercices ultérieurs (bourses d'études) **(C)**	2,960	-	-	-	(2,960)	-	-
Créances contre le Fonds ordinaire **(C)**	-	-	2,960	-	(2,960)	-	-
Avances aux employés et autres effets à percevoir	406	-	-	59	-	465	636
Investissements dans le Fonds des immobilisations	51,480	-	-	-	-	51,480	52,875
Total des actifs	64,011	8,353	92,508	4,844	(5,920)	163,796	154,421
Passifs et soldes des fonds							
Obligations non décaissées	1,129	22	13,127	1,786	-	16,064	16,784
Quotes-parts/annonces de contributions versées d'avance	6,780	-	-	-	-	6,780	1,052
Crédits devant être reportés à des exercices ultérieurs **(B)**	5,703	-	-	-	-	5,703	5,835
Crédits devant être reportés à des exercices ultérieurs (bourses d'études) **(C)**	-	-	2,960	-	(2,960)	-	-
Effets à payer au Fonds d'investissement - Programme des bourses d'études de l'OEA **(C)**	2,960	-	-	-	(2,960)	-	-
Effets à payer et autres passifs	90	107	10,203 [D]	841	-	11,241	2,122
Provision pour paiement des indemnités de départ	623	-	6	3,272	-	3,901	4,281
Effets payables à vue	21,330	-	-	-	-	21,330	21,830
Total des passifs	38,615	129	26,296	5,899	(5,920)	65,019	51,904
Solde des fonds							
Sous-fonds de réserve non soumis à restrictions	(4,754)	-	-	-	-	(4,754)	(2,938)
Solde du fonds	-	8,224	66,212	(1,055)	-	73,381	74,410
Total du solde des fonds	(4,754)	8,224	66,212	(1,055)	-	68,627	71,472
Patrimoine en immobilisations soumis à restrictions	30,150	-	-	-	-	30,150	31,045
Total des passifs et des soldes des fonds	64,011	8,353	92,508	4,844	(5,920)	163,796	154,421

(A) Inclut le compte de remboursement d'impôts
(B) Valeur actuelle des annualités de l'OEA (paiements à vie aux anciens Secrétaires généraux et Secrétaires généraux adjoints).
(C) Solde du prêt temporaire du Fonds ordinaire au Fonds d'investissement pour les programmes de bourses d'études et de perfectionnement de l'OEA, qui sera remboursé par versements annuels jusqu'en 2016 conformément à la résolution CEPCIDI/RES.187/11.

Tableau nº 2

État consolidé des variations des soldes des fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et montants de 2011 aux fins de comparaison
Préliminaire et non soumis à la vérification
(en milliers de dollars des États-Unis)

						Consolidé	
	Fonds ordinaire	FEMCIDI	Fonds spécifiques	Fonds de service [A]	Élimination des opérations entre fonds	2012	2011
Augmentations							
Recouvrement des quotes-parts/annonces de contributions	79,164	646	-	-	-	79,810	79,933
Moins: crédit pour paiement ponctuel	(422)	-	-	-	-	(422)	(540)
Contributions	-	-	64,938	-	-	64,938	60,749
Remboursement d'impôts	-	-	-	3,733	-	3,733	10,620
Virements	-	800	1,012	5,209	(6,823)	198	81
Intérêts	75	89	940	54	-	1,158	1,222
Contributions pour appui administratif et technique	1,500	-	-	6,803	(8,303)	-	-
Loyers	500	-	-	2,288	(500)	2,288	2,223
Autres revenus et remboursements	888	389	379	3,672	(2,130)	3,198	2,834
Total des augmentations	81,705	1,924	67,269	21,759	(17,756)	154,901	157,122
Diminutions							
Dépenses et obligations	83,515	65	63,131 [B]	16,224 [B]	(14,453)	148,482	162,043
Remboursement d'impôts	-	-	-	7,189	-	7,189	10,503
Virements	6	-	1,575	2,066	(3,303)	344	1,488
Remboursements aux donateurs	-	-	1,612	-	-	1,612	3,119
Crédits supplémentaires	-	-	-	-	-	-	20
Revue Américas	-	-	-	119	-	119	393
Total des diminutions	83,521	65	66,318	25,598	(17,756)	157,746	177,566
Augmentation (diminution) nette durant l'exercice	(1,816)	1,859	951	(3,839)	-	(2,845)	(20,444)
Solde du fonds en début d'exercice	(2,938)	6,365	65,261	2,784	-	71,472	91,916
Solde du fonds en fin d'exercice	(4,754) [C]	8,224	66,212	(1,055)	-	68,627	71,472

(A) Inclut le compte de remboursement d'impôts

(B) L'exécution nette comprend les dépenses de 2012 plus les obligations de 2012 moins les obligations dont le solde résulte d'exercices antérieurs.

(C) Montant couvert par les quotes-parts à percevoir des États membres, lesquelles s'élèvent à EU$ 4.850.000. En janvier 2013, a été reçu un paiement de EU$ 4.371.000.

VENTILATION DES DÉPENSES ET DES OBLIGATIONS DU FONDS ORDINAIRE PAR CHAPITRE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

(en milliers d'EU$)

	2012	2011
	$	$
Secrétaire général	3,868.43	4,085.99
Secrétaire général adjoint	16,890.59	16,391.89
Organismes autonomes et/ou décentralisés	11,855.24	11,188.33
Secrétariat aux questions juridiques	2,685.49	2,639.40
Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle	3,748.91	3,887.99
Secrétariat aux questions politiques	4,142.21	4,142.02
Secrétariat exécutif au développement intégré	13,102.12	10,804.93
Secrétariat aux relations extérieures	3,906.51	4,811.63
Secrétariat aux questions administratives et financières	10,570.56	10,890.12
Infrastructure de base et dépenses communes	12,745.10	14,197.91
Bourses d'études	-	24.92
	$	$
TOTAL	83,515.16	83,065.13

PROGRAMME-BUDGET : NIVEAUX D'EXÉCUTION
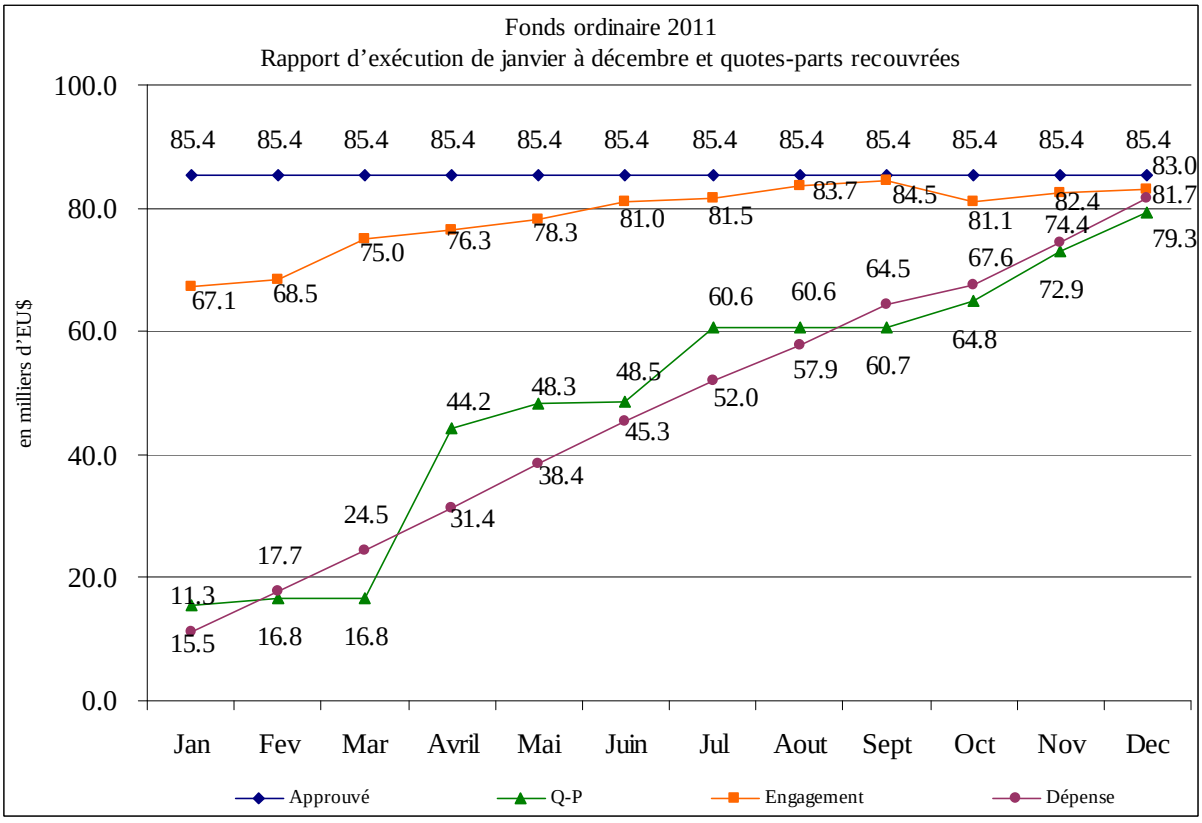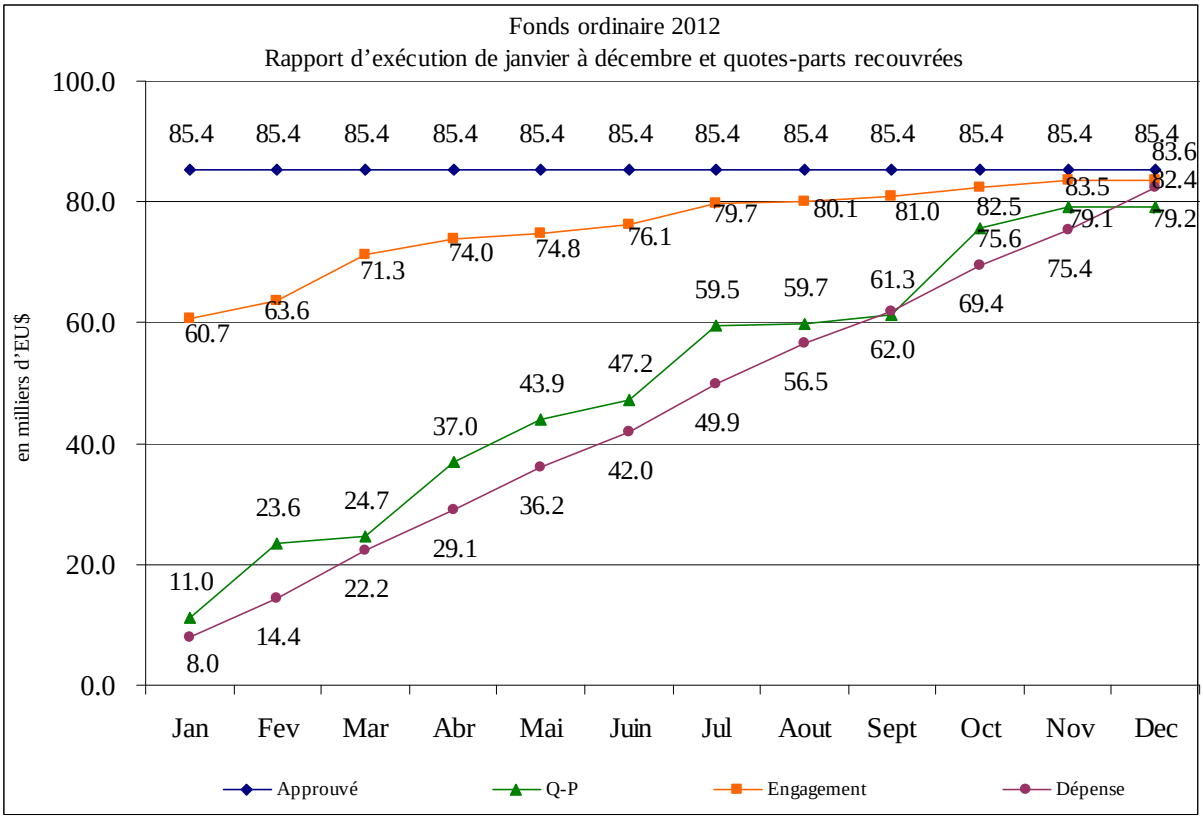
Fonds ordinaire 2012 - Rapport d'exécution de janvier à décembre et quotes-parts recouvrées